



Élise Faure-Boucharlat, Tommy Vicard, Bruna Maccari-Poisson et Sophie Savay-Guerraz

Pots et potiers en Rhône-Alpes Époque médiévale, époque moderne

Alpara

Chapitre 1. En Bresse, les ateliers de Meillonnas-Treffort, une belle réussite économique

Élise Faure-Boucharlat, Bruna Maccari-Poisson, Sophie Savay-Guerraz et Anne Schmitt

DOI : 10.4000/books.alpara.1041
Éditeur : Alpara
Lieu d'édition : Lyon
Année d'édition : 1996
Date de mise en ligne : 2 juin 2016
Collection : DARA
EAN électronique : 9782916125312



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

FAURE-BOUCHARLAT, Élise ; et al. *Chapitre 1. En Bresse, les ateliers de Meillonnas-Treffort, une belle réussite économique* In : *Pots et potiers en Rhône-Alpes : Époque médiévale, époque moderne* [en ligne]. Lyon : Alpara, 1996 (généré le 09 juin 2023). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/alpara/1041>>. ISBN : 9782916125312. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.alpara.1041>.

Ce document a été généré automatiquement le 9 juin 2023. Il est issu d'une numérisation par reconnaissance optique de caractères.

Chapitre 1. En Bresse, les ateliers de Meillonnas-Treffort, une belle réussite économique

Élise Faure-Boucharlat, Bruna Maccari-Poisson, Sophie Savay-Guerraz et Anne Schmitt

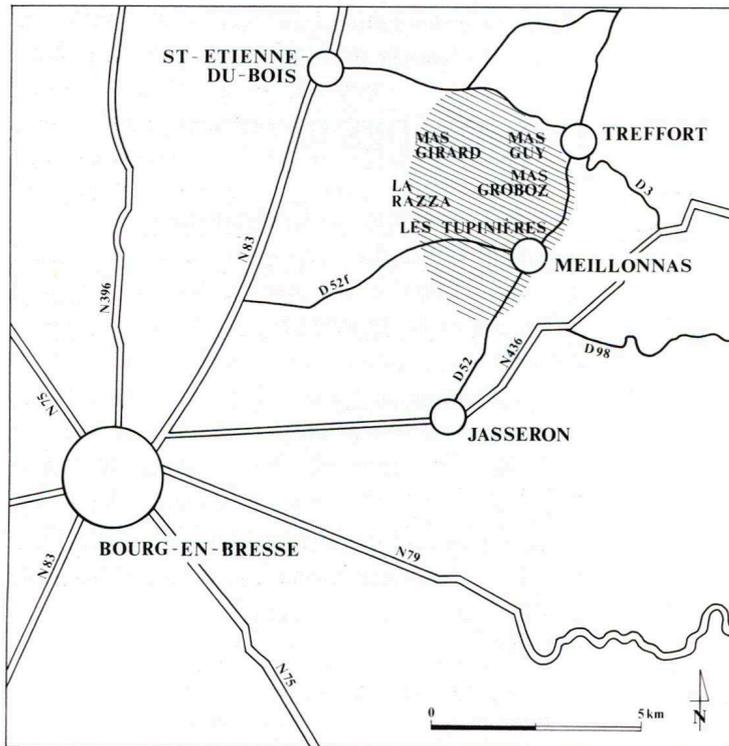
- 1 Les premières recherches sur la poterie à pâte blanche, recouverte de glaçure verte, ont débuté dès 1984, lorsqu'on s'est aperçu qu'une importante quantité de mobilier de ce type, provenant des fouilles du Métro à Lyon (avenue Adolphe Max),¹ présentait de remarquables similitudes avec les céramiques issues des fouilles du château de Vuache à Vulbens (Haute-Savoie)².

Origine des recherches

- 2 Ces deux ensembles de céramiques étaient quasi contemporains. Les datations fournies par la stratigraphie (Lyon) et les sources écrites (Vulbens) permettaient de situer le moment de plus grande diffusion de ce matériel entre la fin du XVe s. et la première moitié du XVIIe s. Les formes, à quelques exceptions près, présentaient une répétition constante et remarquable de tous les éléments fondamentaux du profil : la lèvre, les anses, les fonds. Mais, surtout, les céramiques mises au jour à Lyon et à Vulbens frappaient par leur pâte blanche, fine, parfois très fine et recouverte d'une glaçure verte, brillante, homogène et bien couvrante.
- 3 Sur la base de ces trois premiers éléments de rapprochement (chronologique, typologique et technique), le laboratoire de céramologie de Lyon (CNRS, UPR 7524) a effectué les analyses physico-chimiques de quelques échantillons, confirmant que la composition des pâtes des poteries de Lyon et de Vulbens présentait de telles ressemblances qu'il pouvait s'agir de la production d'un même atelier, ou, du moins, d'un même groupe d'ateliers.
- 4 Ce premier constat nous a conduit à rechercher l'origine de cette céramique. D'une part, l'éventail des formes répertoriées, soit à usage culinaire, soit pour le service de

table, produites par un ou plusieurs ateliers utilisant la même argile, témoignait d'une activité artisanale importante. D'autre part, la présence de poteries issues d'un même centre producteur dans deux sites aussi éloignés que Lyon et Vaulx-en-Velin incitait à mieux cerner la diffusion commerciale de ces produits et à rechercher leur lieu de fabrication.

2- Carte de situation du secteur étudié



- 5 Plusieurs indices nous ont amenés à prendre en considération la région de Meillonnas dans l'Ain, à une dizaine de kilomètres au nord-est de Bourg-en-Bresse (**fig. 2**) :
- la concentration des trouvailles dans la plaine de l'Ain était probablement un indice en faveur de la localisation du centre de diffusion au nord-est de Lyon.
 - dans la région bressane, les communes de Meillonnas et de Treffort (Ain) possèdent sur leur territoire des argiles réfractaires réputées et exploitées en carrières à ciel ouvert jusqu'à une date récente. Cette terre est connue également comme « terre d'engobe », utilisée notamment aux XVIII^e et XIX^e s. pour orner les poteries à décor blanc sur fond brun, produites dans la vallée de la Saône : *terre réfractaire blanche que l'on trouve en Bresse et notamment à Treffort et à Meillonnas* (Jeanton 1943). L'achat de terre de Meillonnas par les potiers lyonnais est également mentionné dans les textes depuis le XVI^e s.
 - les sources écrites signalaient la présence de potiers et l'extraction de l'argile dans cette zone dès le XV^e s.
 - au cours du XVIII^e s., Meillonnas fut un centre de production de faïences (*La faïence de Meillonnas* 1993, pp. 25 à 54) ; traditionnellement on admettait que ce fut aussi un lieu de fabrication de poteries « rus » rustiques », bien avant cette date.
- 6 *Il y a plus de 800 ans que les poteries de Meillonnas fournissent de terre à feu le tiers du Royaume* ; c'est par ces mots, qu'en 1761, Hugues de Marron, seigneur de Meillonnas, commençait un mémoire destiné à obtenir des subventions pour la création de sa faïencerie. Si l'ancienneté proclamée relève plus de la figure de style que de la réalité

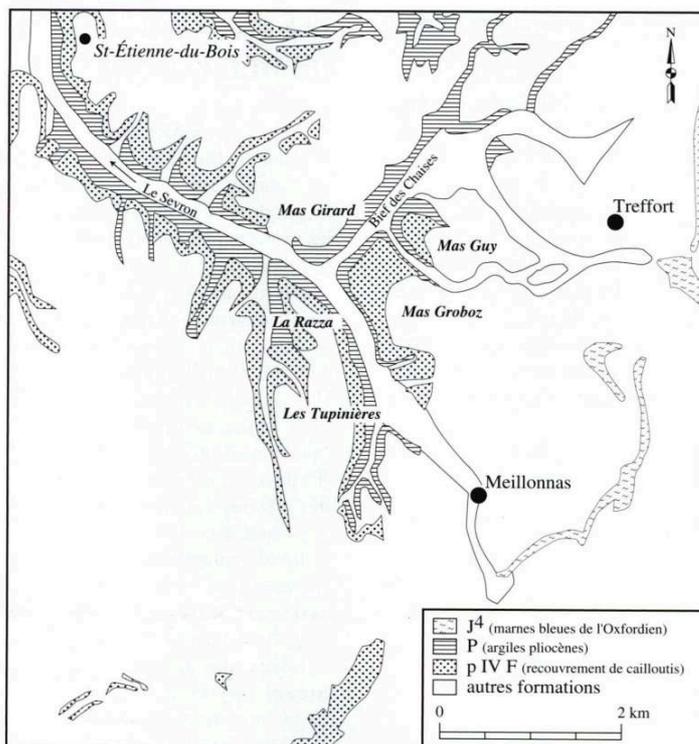
historique, il n'en demeure pas moins que le seigneur de Marron signait la première « notice » jamais consacrée à la poterie de Meillonas³. Plusieurs auteurs ont par la suite évoqué cette activité, qu'il s'agisse des artisans et de leurs productions (Tardy 1971, p. 786 à 788, 1721 et 2006 ; Cattin 1984 ; *Tupins et carrons* 1994) ou des carrières d'argiles qui affleurent sur le territoire de la commune (Philippon 1913), mais sans étude détaillée.

- 7 Guidés par la convergence de ces indications, qui justifiaient une étude approfondie du site de Meillonas, les recherches ont été lancées dans trois directions : dans la documentation écrite, sur le terrain et en laboratoire afin de déterminer si la vaisselle à revêtement vert, désormais bien individualisée, et dénommée par commodité « service vert », en était originaire, et de retracer plus globalement l'histoire de l'activité céramique de la commune⁴.
- 8 E. F.-B. et S. S-G.

Les ressources en argiles de Meillonas

- 9 Le village de Meillonas se situe à la limite de la plaine de Bresse et des contreforts du Jura dans un contexte très favorable à l'implantation d'un centre de production céramique. En effet, toutes les matières premières sont disponibles à proximité immédiate : la plaine de Bresse est riche en gisements argileux et le Revermont jurassien est abondamment boisé (**fig. 3**).

3- Les formations argileuses du secteur de Meillonas et Treffort



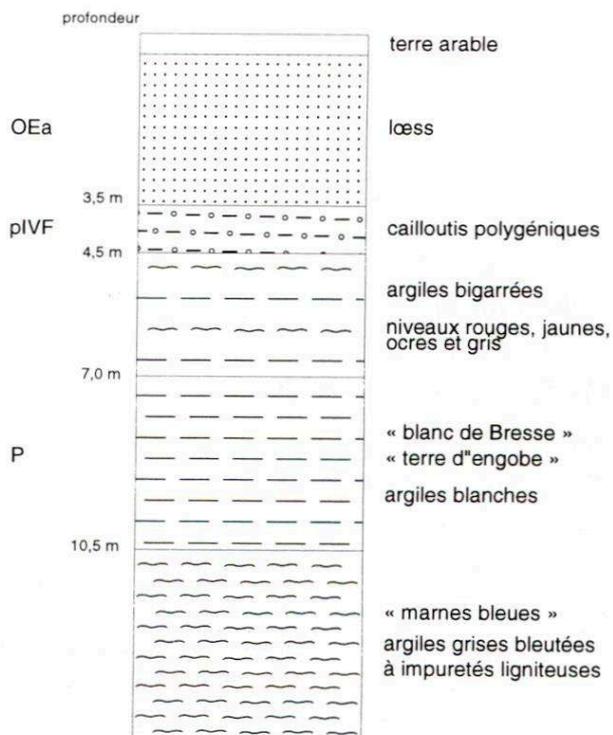
D'après les cartes géologiques au 1/50 000 de Bourg-en-Bresse et de Saint-Amour
BRGM

- 10 Il existe, d'une part, des argiles marneuses dans les formations jurassiques du Revermont (J4 : Oxfordien, marnes bleues fossilifères, notamment dans la vallée du Sevron proche de Meillonas), et, d'autre part, des argiles pliocènes (P) dans la plaine de Bresse⁵. Ces dernières sont très bien représentées à l'Ouest de Meillonas où elles sont accessibles sous un recouvrement de cailloutis polygéniques (p IV f) assez faible. La formation pliocène P comprend des bancs très variés avec des argiles réfractaires bigarrées rouges et jaunâtres, des niveaux gris, des niveaux ligniteux, des argiles blanches dites « blanc de Bresse » ou encore « terre d'engobe » et, à la base de la formation, des argiles grises et bleutées appelées dans la région « marnes bleues », bien que, d'après les analyses, leur teneur en chaux soit très faible. Cette stratigraphie est parfaitement observable dans la carrière de la Razza à Meillonas, carrière exploitée jusqu'en 1989 pour sa terre à poterie réputée (**fig. 4 et 5**). La figure 5 présente un diagramme stratigraphique simplifié de cette carrière⁶.

4- Carrière à ciel ouvert de la Razza à Meillonas



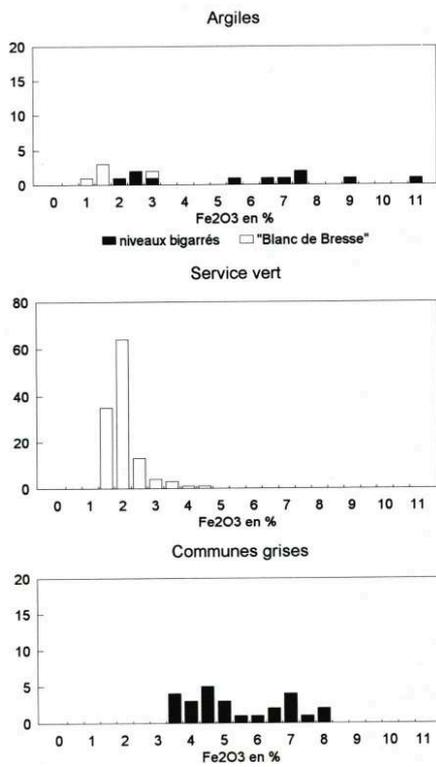
5- Stratigraphie schématique de la carrière de la Razza à Meillonnas



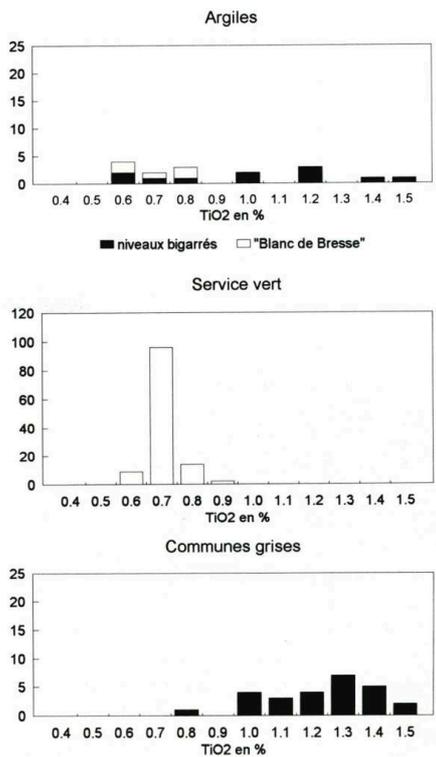
D'après P. Darnand

- 11 Les prélèvements réalisés dans la région ont permis de préciser les compositions chimiques de ces diverses argiles et d'identifier celles qui ont été utilisées pour les différentes productions céramiques.
- 12 Les deux principaux groupes de céramiques rencontrés lors des ramassages de surface aux environs de Meillonnas sont les céramiques communes à pâte grise et les céramiques à pâte blanche revêtue d'une glaçure verte. Le premier groupe correspond à la phase la plus ancienne des productions de Meillonnas-Treffort. Lui succèdent des produits plus élaborés et glaçurés.
- 13 Les différences de compositions chimiques entre les céramiques à glaçure verte et les céramiques grises sont très marquées, surtout dans le cas du fer et du titane. C'est pourquoi les histogrammes des teneurs de ces deux constituants sont présentés ici (**fig. 6 et 7**). Sur ces graphiques figurent les exemplaires de céramiques à glaçure verte et les exemplaires de céramiques communes grises collectés lors des ramassages de surface aux environs de Meillonnas, ainsi que les argiles prélevées dans divers affleurements de la région. On observe un net décalage des distributions des céramiques à glaçure verte et des céramiques grises ; les céramiques à glaçure verte ont des taux de fer et de titane inférieurs à ceux des céramiques grises.

6- Histogramme des teneurs en fer des céramiques de Meillonas



7- Histogrammes des teneurs en titane des céramiques de Meillonas

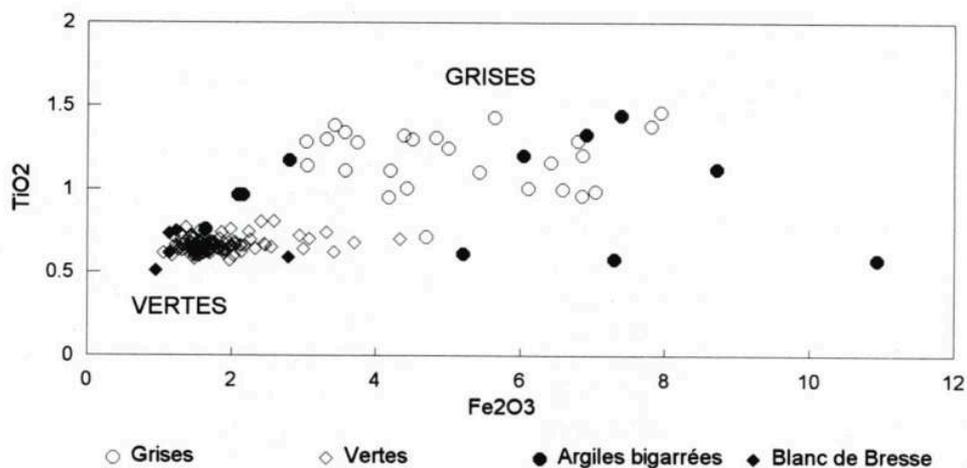


14 Les céramiques communes grises présentent des taux de fer plus ou moins élevés dont les teneurs sont similaires à celles des argiles bigarrées, avec cependant des

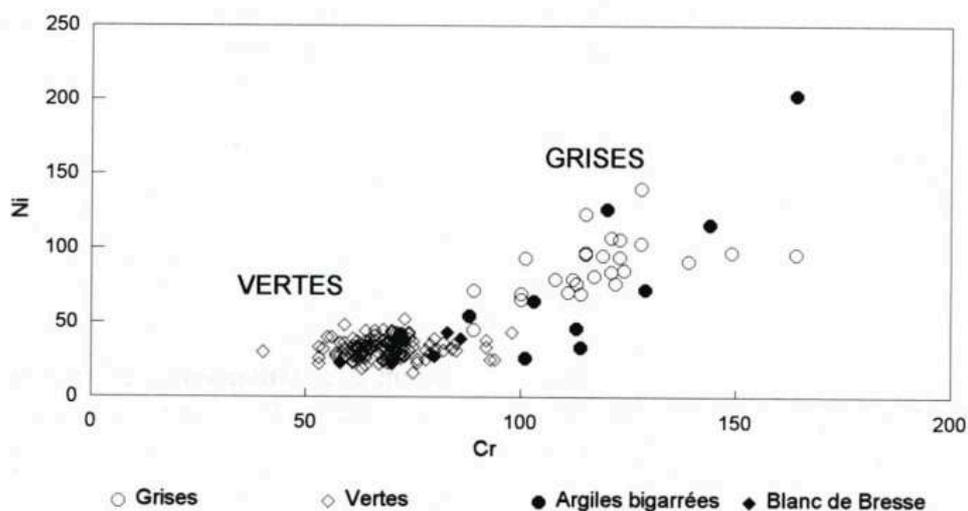
fluctuations légèrement plus faibles. Les argiles bigarrées ont en effet des taux de fer et de titane très dispersés. Ceci s'explique aisément, car dans cette formation on peut observer diverses lentilles au sein desquelles existent des variations de couleurs très rapides, révélatrices des changements de concentration en oxydes de fer. Les prélèvements réduits et ponctuels qui ont été réalisés ont nécessairement des compositions chimiques plus dispersées que celles de céramiques réalisées à partir d'une pâte travaillée et homogénéisée. Quant aux échantillons de « blanc de Bresse », ils présentent des taux d'oxydes de fer et de titane faibles proches de ceux des céramiques à glaçure verte.

- 15 Le diagramme de corrélation entre les teneurs en titane et en fer (**fig. 8**) met très bien en évidence la séparation entre les deux groupes. De grandes différences ont également été notées dans les taux de chrome et de nickel (**fig. 9**). Sur les deux diagrammes de corrélation, on note le regroupement des échantillons de « blanc de Bresse » avec les céramiques à glaçure verte. Quant aux argiles bigarrées, dont les compositions chimiques sont plus fluctuantes, elles se classent cependant toujours du côté des céramiques grises.

8- Diagramme de corrélation entre les teneurs en titane et en fer des céramiques de Meillonnas



9- Diagramme de corrélation entre les teneurs en chrome et en nickel des céramiques de Meillonnas



- 16 D'après l'examen général des compositions chimiques, on peut donc dire que les niveaux bigarrés des argiles pliocènes ont servi à la fabrication des céramiques grises, et que le « blanc de Bresse » a été utilisé pour les céramiques à glaçure verte.
- 17 On signalera rapidement les argiles utilisées pour les autres types de productions des ateliers de Meillonnas. Pour la fabrication des grès, ce sont les pseudo « marnes bleues » qui semblent avoir été employées ; pour les faïences, la pâte employée résulte d'un mélange complexe entre les marnes du Sevron et les argiles pliocènes⁷
- 18 On remarque donc à Meillonnas une évolution dans l'exploitation des argiles au cours du temps. Aux périodes les plus anciennes, seuls les niveaux ferrugineux ont été utilisés pour la fabrication des céramiques grises. Ces argiles constituées de kaolinite mêlée d'illite ont de bonnes qualités réfractaires adaptées à la fabrication de céramiques grises culinaires, mais moins bien adaptées à la production de céramiques glaçurées de bonne qualité. Les niveaux de « blanc de Bresse » ont alors été utilisés pour la fabrication du service vert. Ces argiles blanches moins riches en kaolinite, mais pauvres en fer, permettent en effet l'obtention de pâtes claires homogènes sur lesquelles l'application d'une glaçure verte donne des tons uniformes. Enfin, avec l'apparition des faïences, la préparation de la pâte devient plus complexe ; les mélanges d'argiles deviennent nécessaires pour obtenir des faïences répondant à divers critères fonctionnels.
- 19 A.S.

L'artisanat potier : une histoire peu écrite

- 20 Durant le Moyen Âge, les anciennes paroisses de Meillonnas et Treffort dépendaient des châtelainies de Jasseron et de Treffort qui relevaient du Duché de Savoie. Celles-ci furent ensuite réunies aux États de Bourgogne par le traité de Lyon en 1601, à l'instar de la quasi totalité des anciennes possessions savoyardes en Bresse et en Bugey. Au cours de la Révolution, les communes de Meillonnas et de Treffort furent rattachées au département de l'Ain.

Les ateliers médiévaux des Tupinières

Les sources

- 21 Fruits de la minutieuse gestion savoyarde, les très complètes et très abondantes séries de comptabilités tenues par les officiers châtelains constituent de remarquables indicateurs de la vie économique du terroir, tout au long des derniers siècles de la période médiévale. Plus particulièrement, ils consignent les denrées et les produits échangés sous les halles du siège de la châtellenie de Treffort⁸ En revanche, il ne subsiste que quelques registres terristes de la seigneurie de Treffort, datant tous de la première moitié du XVe s. S'ils mentionnent effectivement la présence d'ateliers de potiers (*operatorii*) sur le territoire de la paroisse de Meillonas, la rareté de ces « classiques » de l'histoire de l'occupation des sols limite l'étude géographique et, plus encore, l'analyse de l'évolution de la composition des ateliers au cours du Moyen Âge.

Une petite communauté artisanale : image ou réalité ?

Les operatorii des Tupinières au XVe s. : en 1416...

- 22 Les premières reconnaissances relatives à des installations de potiers datent de 1416. Les articles, au nombre de quatre, sont brefs ; chacun concerne un ou plusieurs censitaires pour lesquels il est parfois difficile de distinguer le nom de famille du surnom⁹.
- 23 - Seul *Johannem, filium quondam Girardi* passe reconnaissance pour une maison et un four à fabriquer et cuire les « tupins ». (*pro domo (...) cum furno pro tupini faciendum seu dequoquendum*). La maison est localisée à proximité du bois qui confine à Meillonas.
- 24 - Deux frères, Pierre et Jean, fils d'André Tupinier (*Petrum et Andream filios quondam Andree Tupinerii*) reconnaissent conjointement deux maisons, une moitié de four et des ateliers pour confectionner les poteries (*cum medietate furni et operatorii per tupinis faciendis*).
- 25 - Trois autres frères, fils de Jean Tupinier, jouissaient d'une maison et d'un four pour cuire les « tupins et les vases en terre », situés aux Tupinières (*furno pro dequoquendo, ut alii super, et vasa terrea, versus tupinerias*).
- 26 - Enfin, Jean, fils de Pierre Tupinier dit Oddet, reconnaissait une maison et une moitié de four.
- 27 Trois fours au moins, dont deux indivis, sept potiers peut-être, quelques ouvriers ou ateliers de poterie constituent les premiers indices écrits d'une activité qui allait devenir florissante. Il n'est d'ailleurs pas exclu que d'autres potiers aient exercé à Meillonas ou à Treffort, mais le terrier n'en fait nulle part mention.
- 28 Le lieu-dit les Tupinières n'est mentionné qu'une fois, mais le manuscrit suivant permet d'assimiler le lieu-dit et le bois puisque, en 1449, ce dernier est appelé *Tupinier* (*versus nemus... vocati Tupinier*). S'agit-il des bois qui bordaient la frange occidentale de la commune et qui sont encore visibles sur la carte de Cassini ?

... et en 1449

- 29 Bien que plus détaillées, les reconnaissances du terrier de 1449 ne fournissent guère de renseignements complémentaires par rapport au précédent¹⁰ Plus encore qu'en 1416,

fours et ateliers sont exploités dans l'indivision ; ainsi certains redevanciers reconnaissent tenir le tiers d'un four ou le quart et le huitième d'un (seul ?) four et, par ailleurs, le tiers ou la moitié d'ateliers. Au terme du recollement de toutes ces fractions, on obtient un nombre minimum de quatre fours, mais aucune certitude quant aux ateliers qui sont toujours cités au pluriel. Peut-on pour autant conclure à l'ancienneté de l'implantation de l'artisanat de la poterie, le morcellement des structures résultant de plusieurs partages successoraux, ou bien traduit-il plutôt l'association d'artisans soucieux d'investir et de gérer au mieux des outils de travail communs ? Un argument, d'ordre archéologique, plaiderait en faveur de la première hypothèse : on verra ci-dessous que les prospections ont livré, au lieu-dit les Tupinières, des indices de la fabrication de poteries communes dès le XIII^e s.

- 30 Neuf censitaires sont mentionnés par le texte, étaient-ils tous potiers ? Sans doute, mais ce n'est pas une certitude, de même qu'on ne peut exclure de possibles ouvriers les secondants. Parmi ceux-là, le nom ou surnom de Tupinier semble dominant (par exemple : Jean, fils de Jean Tupinier alias Odet ou Jean, fils de Jean Girard alias Tupinier ou enfin Jean, fils de Jean Tupinier alias Jan) mais il est bien risqué de chercher à établir des filiations, même si des parentés sont parfois assurées. Tout au plus peut-on remarquer que l'on retrouve les patronymes Odet, Girard et... Tupinier déjà mentionnés en 1416. La mention de *domo tuppineriorum* qui accompagne l'un des artisans n'est guère interprétable.
- 31 Les cens étant dus globalement, pour l'ensemble des biens reconnus, il n'a pas été possible de déterminer la charge fiscale qui pesait sur l'outil de travail bâti. Ce dernier est ainsi généralement accompagné de terres, vignes et très souvent de maisons. Enfin, les structures (fours, ateliers) sont toutes précisément localisées au lieu-dit les Tupinières, jouxtant les unes aux autres, définissant l'embryon d'un quartier artisanal spécialisé. Certains ateliers sont d'ailleurs clairement situés au sud-ouest du carrefour des routes de Jasserone à Marboz et de Meillonnas à Bourg-en-Bresse, à l'emplacement d'une partie du hameau actuel (*versus Tuppinerias, juxta viam publicam tendentem de Jasserone versus Marbosium, ex oriente (...) carreriam tendentem de Mellionaco versus Burgum ex bore*).

Les « bancs » des potiers à Treffort

- 32 Les comptes de la châtellenie de Treffort consignent les redevances dues pour le louage, sous les halles de la ville, de places ou « bancs » pour la vente réservés aux potiers (*locagium bancharum*). Perçus de 1349 à 1525 au moins, les droits acquittés par les potiers s'élevaient à vingt sous viennois pour chaque banc. Primitivement au nombre de deux, puis trois à partir de 1356 et enfin cinq au début du XVI^e s.¹¹ ces bancs de potiers étaient certes les moins nombreux parmi ceux des autres artisans, mais ils étaient aussi les plus onéreux : en 1349, on comptait ainsi six bancs de bouchers et six de tanneurs à six sous, cinq de merciers à dix-huit sous, quatre de cordonniers à trois sous, six de sauniers à dix-huit sous (Cotton 1984, p. 78). La cherté du *bancheagium* et la bonne représentation des potiers face à des métiers de première nécessité (bouchers, sauniers) ou importants à l'époque médiévale (cordonniers, tanneurs, merciers) traduit indéniablement une activité dynamique, tout au moins sur le plan local. En outre, l'augmentation du nombre des bancs de potiers pourrait bien témoigner de l'intensification du commerce des poteries et, par voie de conséquence, de celle de leur

production, même si ce mouvement s'inscrit par ailleurs dans une croissance économique plus générale.

Les ateliers de terre cuite à l'époque moderne

- 33 L'époque moderne est en général bien mieux documentée que les périodes antérieures. L'enquête d'archives, menée sur la fabrication de la céramique en Bresse, nuance cette vision. Il apparaît en fait que ce type d'activité artisanale n'a pas toujours laissé les traces écrites à la mesure des empreintes qu'elle a laissées dans le sol.

Une activité ignorée à l'échelon régional

- 34 Les séries à vocation économique (série C des archives départementales) ne détiennent, semble-t-il, aucun texte concernant les potiers de Meillonnas. Outre les problèmes d'éventuelles disparitions de documents, il est probable que l'artisanat céramique n'ait guère généré d'archives, parfois faute de considération de la part des rédacteurs. A cet égard, il est intéressant d'évoquer la remarquable enquête de 1561 qui recense, maison par maison, les habitants de chaque hameau des paroisses de Treffort et Meillonnas¹². Elle signale, çà et là, quelques professions notables, mais jamais de potiers, non plus que de fours ou d'ateliers d'ailleurs, ni aux Tupinières (vingt et une maisons dont une grange), ni à la Razza (*la Rase du Bois*, dix-huit maisons). Les *serviteurs* de sexe masculin, originaires de Treffort, recensés au sein de certaines maisonnées des Tupinières, pourraient tout au plus être considérés comme des ouvriers, mais sans spécialisation connue. Les datations archéologiques du service-vert attestent pourtant bel et bien, dès cette époque, la fabrication de céramiques à Meillonnas et leur diffusion jusqu'à Lyon au moins. Les contemporains des artisans n'en ignorèrent pas moins les fours à poteries et tout l'environnement d'un centre, encore modeste peut-être, de production.
- 35 Cet artisanat est tout autant oublié des articles des déclarations des biens des communautés, requises par l'intendant de la province, Bouchu, en 1665 (Bouchu 1978, pp. 278 et 513). La paroisse de Meillonnas abritait *environ soixante habitants (...). Estimés pauvres*. La mise en valeur du terroir (*une partie en forêt ruinée, une partie en plaine*) est rurale (seigle, froment, prés et vignes), le revenu de la seigneurie à l'avenant (rente sur des *prés, vignes, moulins, maisons et pressoirs, canaux au pied de la montagne du comté de Bourgogne*). Nulle part il n'est fait allusion à l'activité céramique. Les réponses de la paroisse de Treffort sont à l'identique, excepté l'exercice d'un péage (*sur les chariots qui passent*) et d'un octroi sur le vin, mais il *n'y a ni peut avoir aucun commerce* dans la ville.

Des archives locales plus désertes

- 36 Les archives provenant des justices de Meillonnas (justice seigneuriale)¹³ et de Treffort (bailliage)¹⁴ sont peu fournies. Ni dossiers d'inventaires après décès, ni registres de délibération des communautés d'habitants n'ont été conservés pour Meillonnas. Incendiées par les troupes espagnoles au cours de la Guerre de Trente ans, les archives du marquisat de Treffort renferment néanmoins quelques actes de procédure civile (1638-1688) et un petit nombre d'inventaires après décès, mais aucun de ces derniers ne concerne d'artisan potier. Les greffes du bailliage présidial de Bresse, sis à Bourg-en-Bresse, ne livrent quant à eux que quelques noms de potiers engagés dans des procédures diverses¹⁵.

- 37 En dépit de la disparition de la presque totalité des archives des études sises à Meillonnas même (seul subsiste un registre, daté de 1584, issu de l'étude de Saddet, notaire à Meillonnas)¹⁶ l'essentiel de la documentation repose sur le dépouillement d'archives notariales : celles des tabellions de Treffort. Les premières minutes ne sont pas antérieures à 1615 et leur nombre s'accroît notablement au cours de la seconde moitié du XVIIe s. Loin d'être exhaustifs, les dépouillements ont porté sur des registres datés des XVIIe et XVIIIe s.¹⁷.
- 38 La majorité des actes notariés relatent des événements de la vie privée des artisans potiers (contrats de mariage, testaments, reconnaissances de dettes, ventes, quittances...). La vie professionnelle n'a été que très exceptionnellement l'objet de contrats conclus devant notaire et quelques documents seulement enregistrent des accords ou partages professionnels entre artisans ; cela dit, la découverte fortuite d'un acte de cette teneur dans les archives de la commune de Pont-de-Veyle indiquerait qu'ils existent en fait en plus grand nombre, mais conservés dans des fonds dispersés géographiquement. A la suite de cette lecture, les archives communales de cette ville ont d'ailleurs été dépouillées succinctement, mais sans révéler d'activité particulière liée à la poterie de Meillonnas ou à son commerce¹⁸.

Des ateliers et des hommes : une évocation plus qu'une histoire

- 39 Le tableau ci-contre (**tableau 1**) livre les noms et parfois la localisation de quelques artisans potiers repérés dans les registres notariaux de Treffort. Cette liste n'est exhaustive ni des dépouillements effectués et moins encore des potiers cités par ces sources. Elle résulte de sondages pratiqués dans les registres de notaires qui parurent plus rentables que d'autres, pour une période, le XVIIe s., qui intéressait particulièrement l'archéologie (cf. note 17).

Tableau 1. Liste des artisans potiers par commune au XVIIe siècle

noms	lieu-dit	date
Meillonas		
Bignet Claude		1654
Dufourt Pierre	La Razza	1660 (décédé)
Garnoz Claude	La Razza	1635
Maire Benoit	La Razza	
Treffort		
Bignet Gaspard		1677
Blanc Jacquemet	Les Girards	1654
Bonjour Claude		1681
Bouilliod Denis		1680
Callend Pierre		1696
Cassaad Philibert		1679
Cassaad Benoit		1681
Chèvre Jean		1678
Cottier Henri	Mas-Gaillard	1679
Cottier Joseph	Mas-de-Guy	1681
Cottier Philippe	Mas-Gaillard	1679
Filhoit Hector	Le Villard	1660-1675
Filhoit Pierre		1679
Fromon Philibert		1680
Gaillard Claude		1660
Gaillard Philibert		1682
Girard Benoit		1660
Girard Claude L'aîné		1698
Girard Claude le Jeune		1696
Girard Denis		1678
Girard François		1680
Girard Thomas		1682
Groboz Claude (fils)		1681
Groboz Laurent		1682
Guillermaz Claude		1682
Prely Antoine		1678
Segucy Benoit	Plantaglay	1660-1690
Taboret Claude		1679
Taboret Jean-Claude	Le Villard	1697
Taboret Pierre		1677
Villetan Claude		1677
Villetan Denis		1677
Villetan Jean	Mas de Guy	1689

- 40 La disproportion flagrante entre le nombre des artisans localisés à Treffort et ceux résidant à Meillonas résulte de la disparition des archives notariales de Meillonas. Cette absence traduit-elle une réalité historique, ou peut-on supposer une démographie artisanale équivalente, ou à peu près, pour les deux paroisses ? La réponse est malaisée, mais il est curieux de noter que le site des Tupinières n'est pas mentionné, à l'inverse de celui de la Razza.

Des familles de potiers

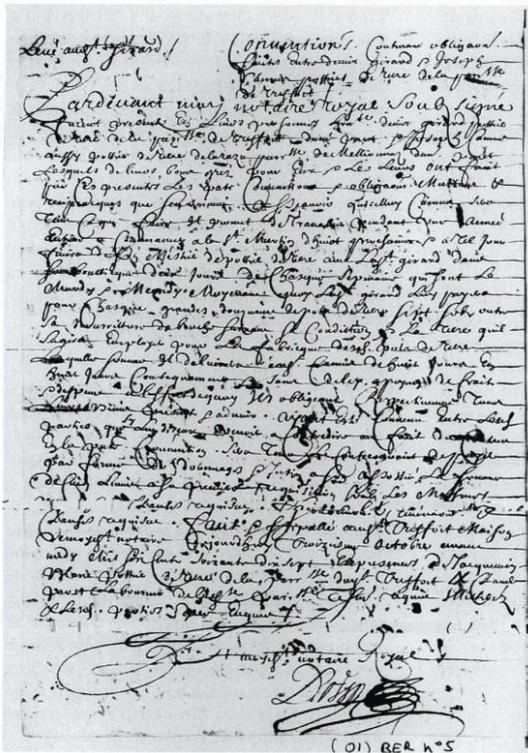
- 41 Comme au XVe s., la structure familiale pèse fortement sur l'artisanat de la poterie : des dynasties de potiers semblent avoir assuré la transmission du savoir et peut-être même du patrimoine professionnel. Ainsi le seigneur du lieu soulignait-il qu'en 1761, *la poterie occupe trente familles entières*¹⁹. Les textes le confirmant sont pourtant rares et il faut parfois déduire ces fratries artisanales d'indices bien ténus, comme, à l'occasion de transactions, le recours à des témoins ou à des créanciers eux aussi potiers. Quelques actes de mariage consignent des alliances d'où l'intérêt professionnel n'est sans doute pas absent, mais sans détail effectif. Seul un acte de cession, daté de 1679, définit le partage de l'hoirie d'un potier du Mas Guy, à Treffort. Son fils, *potier de terre*, reçut une grande maison avec les cours devant et derrière, ensemble les bastiments propres à cuire pain et pots de terre²⁰.

Le métier de potier

- 42 L'exercice du métier est encore plus rarement évoqué. Un acte notarié daté de 1683 rappelle néanmoins que les potiers de la Razza exigeaient *certain droict de terre propre à fabricquer des pots et plats dans une pièce de terre proche du moullin Taboret*²¹. De nos

jours encore des carrières d'argile sont creusées au lieu-dit Moulin Tabouret. Enfin, une convention passée en 1677, associe, selon les termes du contrat, Denis Girard de Treffort et Joseph Camus de la Razza, tous deux potiers de terre²² (fig. 10). En fait, le premier embauche le second pour exercer son métier deux jours par semaine (le mardi et le mercredi). J. Camus travaillera dans la boutique de D. Girard et percevra le salaire de sept livres par grande douzaine de pots, la terre utile à leur fabrication et sa nourriture. Le contrat fut établi pour une année, en présence d'un potier de terre requis comme témoin ; il prévoit en outre une amende de cinq livres en cas de manquement de l'une ou l'autre des parties.

10 - Convention entre Denis Girard, potier de terre de la paroisse de Treffort, et Joseph Camus, potier de terre de la Raza, paroisse de Meillonas



A.D. Ain. Versement de Me Berger, n°5, f° 92v°, 3 octobre 1677

Les lieux de production

43 Si l'on compare à la période médiévale, on note plusieurs nouveaux lieux de production : Mas Guy, Mas Gaillard, Le Villard, les Girards et Plantaglay. Cette dispersion révèle bien l'extension prise par l'artisanat de la terre cuite, même si la famille des Girard offre un bel exemple de tradition professionnelle : déjà présents en 1416, leur souvenir est en outre perpétué par le toponyme Mas Girard ou Les Girard. Sur le cadastre de 1826, ce lieu-dit abritait encore un four et une aire pour la fabrication de la poterie ; ce document ne mentionne en revanche qu'un seul autre four de potier sur la commune de Treffort, au lieu-dit le Pelot. A la même date, cinq fours à poteries sont recensés à Meillonas (lieux-dits : Plantaglay, en Buscard, aux Tupinières, à la Rasa, aux Avocats)²³.

Les modalités de la commercialisation des produits : une enquête difficile

- 44 Les propriétés réfractaires des terres ont été largement exploitées par les potiers de Meillonnas et Treffort qui fournirent en *terre à feu le tiers du Royaume et même la Suisse et la Savoie* ; cette activité occupant par ailleurs *beaucoup de voituriers*²⁴. Excepté ces affirmations d'ordre général, peu de textes concernent le commerce de la poterie. Ce dernier est néanmoins attesté par un contrat passé à Pont-de-Veyle, en 1635, entre un marchand de la ville et un potier de la Razza à Meillonnas²⁵ Le potier s'y engageait à *fournir et entretenir, pendant une année (...) toute la vesselle de terre* (que le marchand) *pourra débiter*. Dès réception de la marchandise, le potier serait payé *pour chascune grande douzaine de pots, deux livres tournois*. Le marchand était tenu par le contrat de ne pas revendre les céramiques livrées à *aucun marchand en gros* ; l'acte stipule en outre que *c'est telle marchandise que d'accoustumé se débite dans ladite ville*. Doit-on comprendre alors que le marchand était peut-être lui-même grossiste et, d'autre part, que les poteries de Meillonnas avaient coutume de transiter par Pont-de-Veyle avant d'être redistribuées ? La proximité de la Saône plaide en faveur de cette hypothèse, mais elle n'a pas pu être confortée faute de textes similaires.
- 45 Signalons en outre, qu'au XVIIIe s. la *terre brute* (se transportait) *dans toutes les manufactures pour y servir d'engobage* (cf. note 24 et que les acquisitions répétées qu'en firent les potiers de Bourg-en-Bresse accélérèrent peut-être le déclin de Meillonnas-Treffort comme centre producteur. Actuellement, seul le commerce de la terre rappelle le souvenir de cette activité.
- 46 Faute d'information sur les modalités de la commercialisation, les données archéologiques nous permettent de retracer l'aire de diffusion des ateliers, du moins pendant la période de prospérité, aux XVIe et XVIIe s. (cf. *infra*).
- 47 S. S.-G.

Les produits de Meillonnas-Treffort

- 48 Les résultats de l'enquête archéologique menée à Meillonnas-Treffort sont fondés surtout sur l'analyse quantitative et qualitative du produit des ramassages de surface. Avant d'entraîner le lecteur dans le dédale de la topographie et de la chronologie des ateliers repérés, il est important de présenter les grandes étapes des productions bressanes. Faute de critères de datation fournis par les prospections, il a fallu faire largement appel aux comparaisons typologiques, dans le cadre régional, pour tenter de caler dans le temps les produits de Meillonnas-Treffort. La classification établie ici est reprise tout au long du texte.
- 49 Les ramassages ont permis de réunir une imposante quantité de matériel, soit 12 860 tessons susceptibles de fournir un échantillonnage fiable de la production des ateliers à travers les siècles. Comme nous l'espérons, le service vert est largement représenté, mais n'est pas isolé. Parfois il est accompagné de productions plus récentes. Mais l'intérêt réside surtout dans le fait que, en certains points, domine nettement une catégorie de poteries très homogène, plus ancienne que le service vert : il s'agit de poteries communes le plus souvent à pâte grise.
- 50 Sans entrer chaque fois dans les détails de description des différents types rencontrés, les céramiques des ramassages de surface ont été, par simplicité, classées en trois

groupes présentés successivement dans les pages qui suivent :

groupe 1 - céramiques sans revêtement, poteries communes, attribuables en majorité au bas Moyen Age (XIV^e-XV^e s.),

groupe 2 - céramiques à glaçure verte plombifère sur pâte blanche dites service vert (fin XV^e, XVI^e et XVII^e s.).

groupe 3 - céramiques recouvertes d'autres sortes de glaçures monochromes, attribuables à la période moderne (XVIII^e et XIX^e s.).

- 51 La faïence, quant à elle, est pratiquement absente des ramassages. Cela peut paraître étonnant, si l'on considère que Meillonas fut un gros centre de production de faïences. Mais la faïencerie était installée en plein centre du village, dans le château, tandis que les ateliers localisés sont dispersés dans les hameaux environnants (cf. note 4).

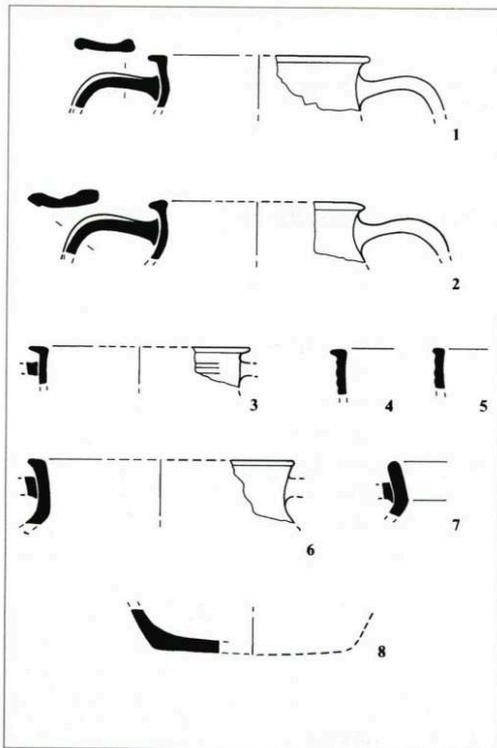
Groupe 1 : les poteries communes

- 52 Ce premier groupe réunit les céramiques dépourvues de revêtement, tournées en pâte grise à brun clair, ou uniformément rouge, ou rouge avec surface noire. Les pâtes grises sont les plus nombreuses (environ 2 000 tessons) ; plus ou moins bien cuites, elles sont en général assez fines, compactes. Les pâtes de couleur brun clair sont légèrement moins nombreuses (1 305 tessons) ; elles sont généralement plus grossières, à surface rugueuse et, dans l'ensemble, utilisées pour des vases à parois plus épaisses que ceux en pâte grise. Beaucoup plus rares sont les pâtes franchement rouges (173 tessons), également grossières et à surface rugueuse. Un dernier type regroupe les pâtes type « sandwich », rouges à surface noire, qui sont très dures et compactes (179 tessons).

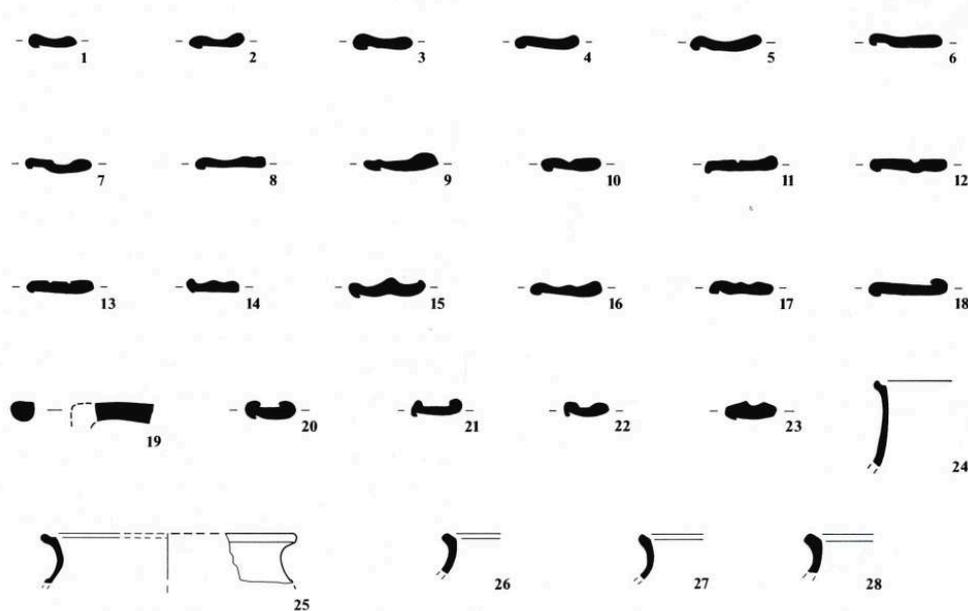
Catalogue

- 53 Les éléments morphologiques identifiés appartiennent à deux types de vaisselle : les formes fermées, pour la cuisson ou les liquides, et les formes ouvertes pour la table et la préparation. La marmite se caractérise par un col court, cylindrique, concave à l'intérieur, parfois cannelé à l'extérieur. La lèvre est toujours rectangulaire, plus ou moins saillante vers l'extérieur (**fig. 11 n° 1 à 5**). L'anse est attachée sur le col. Plus rares sont les formes de marmite avec un col court, légèrement évasé qui se termine, le plus souvent, par une petite lèvre plate à peine saillante ou, plus rarement, par une lèvre confondue avec un col muni d'une extrémité arrondie (**fig. 11 n° 6 et 7**). Les anses, très nombreuses et très variées, sont de type rubané et toujours caractérisées par un repli interne. Parfois, elles ont un profil simple (**fig. 12 n° 1 à 5**), ou très asymétrique (**fig. 12 n° 6 à 9**). Un nombre relativement important présente une incision plus ou moins profonde et, dans un seul cas attesté, deux incisions (**fig. 12 n° 10 à 13**). Nombreuses sont aussi les anses de type cannelé (**fig. 12 n° 14 à 17**). Rares, en revanche, sont celles présentant deux replis latéraux ou de section ronde et de profil coudé, (**fig. 12 n° 18 et 19**).

11 – Céramiques communes à pâte grise ou brune : marmites et autres formes fermées



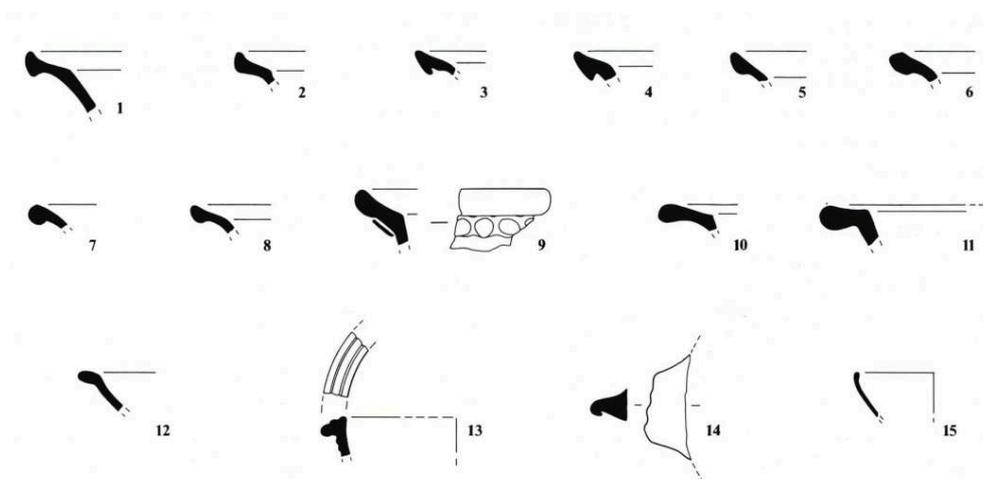
12 – Céramiques communes à pâte grise ou brune : anses et lèvres (de pichets ou cruches ?)



54 Les fonds bombés sont nombreux (75,8 % - 69 tessons), tandis que les fonds plats sont plus rares (20,9 % - 19 fragments). Dans seulement trois cas nous avons pu constater l'existence d'un fond globulaire confondu avec la panse. Mais le nombre relativement réduit de tessons de fonds par rapport au nombre total de tessons indique que la forme globulaire devait être très répandue : en effet il est impossible de distinguer, lors du tri, les tessons de panses des tessons de fonds, lorsqu'il s'agit d'un profil hémisphérique.

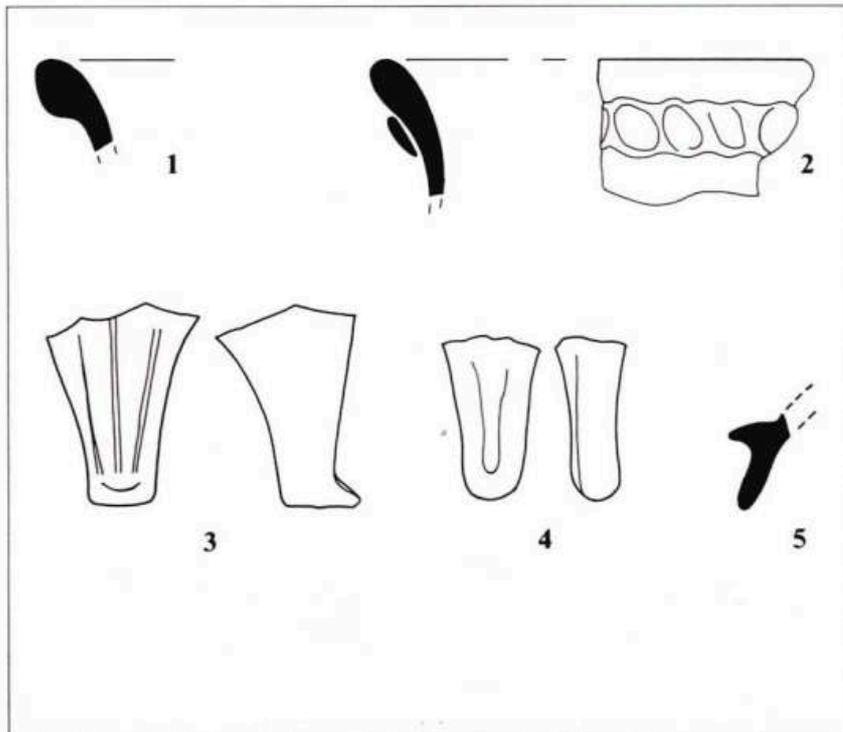
- 55 Une dernière série d'anses, de plus petite taille et de section presque bifide semblerait se rattacher à une autre forme fermée (**fig. 12 n° 20 à 23**). La lèvre de ces récipients est à peine saillante, plus ou moins épaisse, et elle est reliée à un col évasé, apparemment court mais, dans un cas, suffisamment haut pour laisser envisager une sorte de pichet ou de cruche (**fig. 12 n° 24 à 28**).
- 56 A côté de ces formes fermées, on a pu identifier de nombreux fragments de formes ouvertes et basses, parfois de grande taille, qui semblent appartenir à des bassins ou à de larges terrines. Le rebord est en forme de marli oblique ; il présente des extrémités très variées : verticales et légèrement bombées (**fig. 13 n° 1 et 2**) ; en forme de bandeau couché (**fig. 13 n° 3 et 4**) ; ou encore, en amande ou en bourrelet arrondi (**fig. 13 n° 5 à 8**). Ce dernier type de lèvre en amande est associé, une fois, à un décor horizontal de bande rapportée et digitée sur un récipient de très grande taille (**fig. 13 n° 9**). Ces sortes de bassins ont en général un très large diamètre (26 à 30 cm).

13 – Céramiques communes à pâte grise ou brune : rebords de formes ouvertes



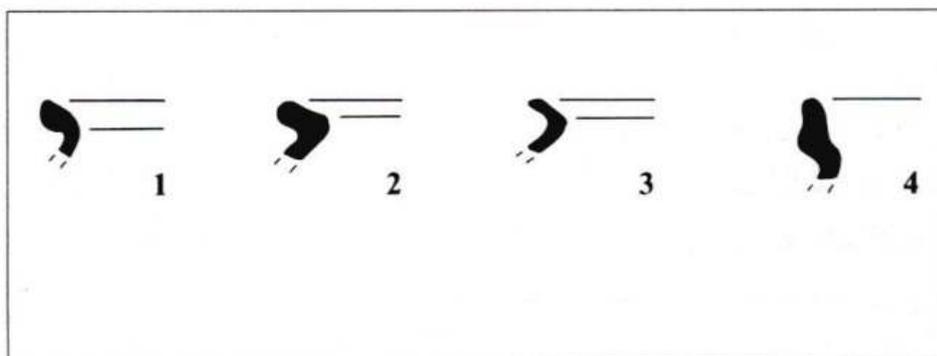
- 57 Des éléments de plus petite taille semblent se rapporter plutôt à une forme d'écuelle (**fig. 13 n° 10 à 12**). Leur rebord est le plus souvent en forme de large lèvre horizontale et, d'après l'amorce du profil, il semblerait qu'il s'agisse de pièces plus ou moins hémisphériques.
- 58 Une lèvre à rebord oblique pendant vers l'extérieur et marquée par des incisions parallèles est tout à fait unique (**fig. 13 n° 13**), ainsi qu'un grand rebord avec tenon (ou probablement deux) horizontal, à extrémité ondulée (**fig. 13 n° 14**). Enfin, il a été possible d'identifier un rebord d'écuelle hémisphérique muni d'une extrémité arrondie, repliée vers l'intérieur qui, bien qu'en pâte grise, rappelle la forme largement attestée dans le service vert, postérieur (**fig. 13 n° 15**).

14- Céramiques communes à pâte grise ou brune : rebords de grandes formes fermées (1 et 2) ; pieds de réchaud (3 et 4) ; couvercle (5)



- 59 Parmi les formes rares, nous pouvons aussi citer les rebords de récipients fermés du type jarre, soit avec bourrelet, soit avec un profil en amande, souligné à l'extérieur par un décor de bande rapportée et digitée (**fig. 14 n° 1 et 2**). Sont également intéressants deux pieds très hauts ayant appartenu fort probablement à des réchauds ou à des trépieds en terre cuite (**fig. 14 n° 3 et 4**).
- 60 Un décompte minutieux effectué sur tous les fragments identifiables n'a pas permis de constater la prédominance de la forme fermée ou ouverte selon qu'il s'agisse de pâte grise ou brun clair. Apparemment deux sortes de cuisson ont été utilisées indifféremment pour l'une ou l'autre catégorie de formes : en atmosphère réductrice et en atmosphère oxydante. Les pourcentages s'écartent de très peu et dans les deux cas les formes fermées sont largement majoritaires (88,7 % pour les pâtes grises et 80,2 % pour les pâtes brun clair).
- 61 Rares, mais non absents, sont les indices d'autres formes qui, en l'état actuel des connaissances, semblent plus anciennes. Il s'agit surtout de quelques lèvres évasées (**fig. 15 n° 1 à 3**), d'une lèvre en bandeau (**fig. 15 n° 4**) et d'un nombre assez important de becs pontés (31 fragments). Dans ce groupe de céramiques plus anciennes, on peut inclure également le seul fragment de céramique recouvert de glaçure non couvrante, rugueuse et parsemée, typique du Moyen Age, retrouvé aux Tupinières. L'analyse de la composition de quelques uns de ces échantillons anciens montre qu'ils ont bien été fabriqués avec les argiles locales.

15 - Céramiques communes à pâte grise : fragment de formes du Moyen Âge



Datation

- 62 Les poteries communes restent difficiles à dater en l'absence de critères absolus, mais le groupe 1 des productions de Meillonas trouve des éléments de comparaison régionaux. Les formes les plus significatives sont bien les marmites globulaires à deux anses symétriques et les bassins, formes désormais bien repérées et datées sur quelques sites utilisateurs. Ceux-ci sont mentionnés dans la seconde partie du volume.
- 63 L'usage des formes basses, ouvertes, en terre cuite, tant pour la table que pour la cuisine, ne se répand pas avant la deuxième moitié du XVe s (*A la Fortune du Pot* 1990, pp. 87-111 et Maccari-Poisson 1988, p. 234). Ce n'est qu'à partir de ce moment que les couches archéologiques livrent des quantités significatives de jattes et/ou bassins à rebord en marli et à fond plat ou bombé comme à Lyon, quartier Saint-Vincent, rue Tramassac, place Antonin Poncet (Becker *et alii* 1989, p. 156).
- 64 La datation des marmites à deux anses est moins précise. Ce récipient, en pâte grise, sans revêtement aucun, apparaît dès le milieu du XIIIe s. (à Anse, Rhône). Mais il n'est vraiment omniprésent sur les sites qu'à partir du XVe s. où il connaît une certaine variété avec l'apparition des pâtes oxydées et de la glaçure, ainsi que des anses coudées et les fonds tripodes, destinés à imiter les chaudrons métalliques. Cependant le type plus classique, fabriqué à Meillonas, avec son col légèrement évasé et ses anses rubanées, connaît des exemples dès le XIVe s. (bastide de Gironville, à Ambronay, Ain, par exemple). Il est adopté très généralement dans le courant du XVe s. (Maccari-Poisson 1988). Par bien des points, les marmites de Meillonas rappellent la production de l'atelier rural de Saint-Romain-de-Surieu (Isère), dont l'activité a été datée des XVe-XVIe s. (Faure-Boucharlat et Vicard 1986, pp. 120-121).
- 65 Ces formes largement majoritaires dans les rejets d'ateliers, invitent à placer au XVe s., la phase florissante de la production de céramiques communes à Meillonas (hameau des Tupinières essentiellement). Des indices incontestables d'une activité plus ancienne, certes plus réduite, sont fournis par des éléments de pots à cuire et cruches à bec ponté. On sait désormais que de tels récipients ont eu une remarquable longévité : majoritaires sur les sites des Xe et XIe s., on les retrouve encore, en faibles proportions, dans des niveaux de la première moitié du XIIIe s. (Anse et Lyon, rue Palais-Grillet et îlot Clément V). L'artisanat de la poterie apparaît donc à Meillonas au moins dès le XIIIe s. avec des productions communes, de tradition médiévale. Le mobilier assurément datable du XIVe s. fait défaut, mais alors les textes prennent la relève pour

signifier une continuité des ateliers jusqu'à l'apparition du service vert au début du XVI^e s.

Groupe 2 : le service vert

- 66 Cet ensemble réunit toutes les formes reconnues comme service vert, caractérisé par une pâte très claire et fine, recouverte de glaçure plombifère vert vif, bien couvrante, appliquée directement. Cette catégorie de vaisselle est dénommée « famille B1 » dans la nomenclature présentée dans la seconde partie de cet ouvrage. Les lignes qui suivent se réfèrent donc à cette étude, tant pour la typologie (renvoi au numéro de type entre parenthèses) que pour la datation. Le service vert est désormais bien connu grâce aux ramassages sur les sites producteurs, mais aussi et surtout, par l'étude du mobilier, moins fragmenté, issu de nombreux sites utilisateurs fouillés dans la région (cf. *infra*) (fig. 55). Le mobilier provenant du remplissage d'un four du hameau des Tupinières (point de ramassage T 29, sur la commune de Meillonnas) (fig. 16) a largement enrichi notre inventaire²⁶. On peut désormais dresser un catalogue assez fourni des récipients fabriqués dans la région de Meillonnas. Les fouilles de Lyon livrent encore, au moment où ce texte est rédigé, d'importants lots de service vert. Aussi, le catalogue présenté ci-dessous n'est-il pas exhaustif.

16- Service vert : une partie du mobilier provenant du remplissage d'un four



Point de ramassage T 29 sur la commune de Meillonnas

- 67 Apparemment, et les analyses de pâte le montrent, il s'agit d'une production très homogène. Mais l'étude et la comparaison de nombreux fragments recueillis lors des prospections ont fait apparaître, à l'œil nu, plusieurs nuances de vert pour le revêtement et également deux catégories de pâte. Celle-ci, généralement blanche, fine et compacte, présente parfois une nuance plus rosée, peut-être à cause d'une cuisson

différente, mais sans que l'on puisse exclure l'hypothèse d'ateliers différents. Les comptages des ramassages de surface ont donc pris en considération ces deux sortes de pâtes. Quant à la glaçure, on peut distinguer cinq nuances de vert :

- glaçure vert vif, brillante, très couvrante,
 - glaçure vert pâle, parfois plus opaque,
 - glaçure vert bronze, résultant peut-être d'une surcuisson,
 - glaçure vert maculé, caractérisée par la présence d'une myriade de minuscules petits points plus sombres,
 - glaçure verte comportant des coulures plus sombres,
 - biscuit ; ce dernier groupe réunit, sans que l'on puisse toujours le déterminer, soit les biscuits de dégourdi, soit des fragments de vases qui ne recevaient pas de glaçure : c'est le cas des anses, des pieds des vases tripodes et des parties de panse des récipients qui ne recevaient que partiellement le revêtement vitreux.
- 68 La répétition des formes de récipients reconnues actuellement nous autorise à penser que les ateliers de Meillonnas et Treffort ont produit essentiellement trois catégories de poteries en pâte blanche : de la vaisselle culinaire, de la vaisselle de table, des ustensiles domestiques ou artisanaux divers, auxquelles il faut ajouter une production de céramiques architecturales.

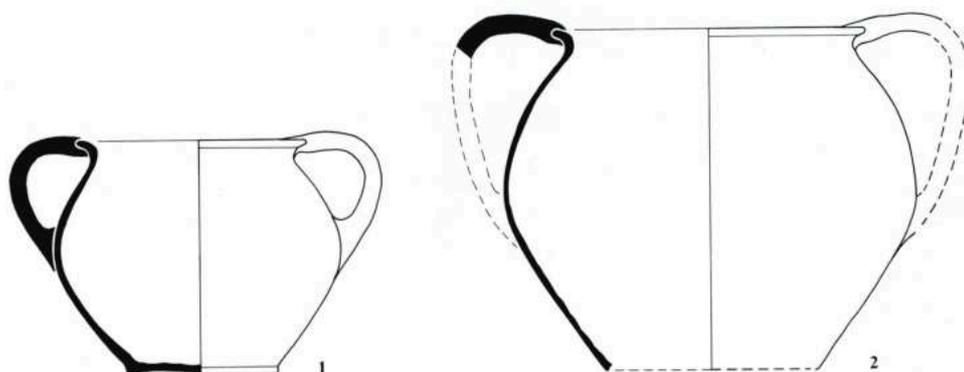
La vaisselle culinaire

- 69 Les récipients qui sont destinés à la cuisson des aliments comprennent des formes fermées (marmites, casseroles hautes et coquemars) ainsi que des formes ouvertes (poêlons, casseroles basses et lèchefrites).

Les marmites

- 70 Elles sont les plus nombreuses et les plus diversifiées par leur profil, mais sont toujours munies de deux anses verticales opposées.
- 71 - marmite globulaire, sans col (type 1352). La lèvre est évasée et arrondie ; les deux anses, de section ovale, ont leur attache sur le diamètre maximum et sur la lèvre ; le fond est plat. Il devait exister plusieurs tailles. La plus petite présentée ici mesure 133 mm de haut et la plus grande 195 mm. Ces deux exemplaires provenant du four des Tupinières sont des pièces inachevées puisqu'encore à l'état de biscuit de dégourdi. Le produit fini était très probablement glaçuré à l'intérieur (**fig. 17 n° 1 et 2**).

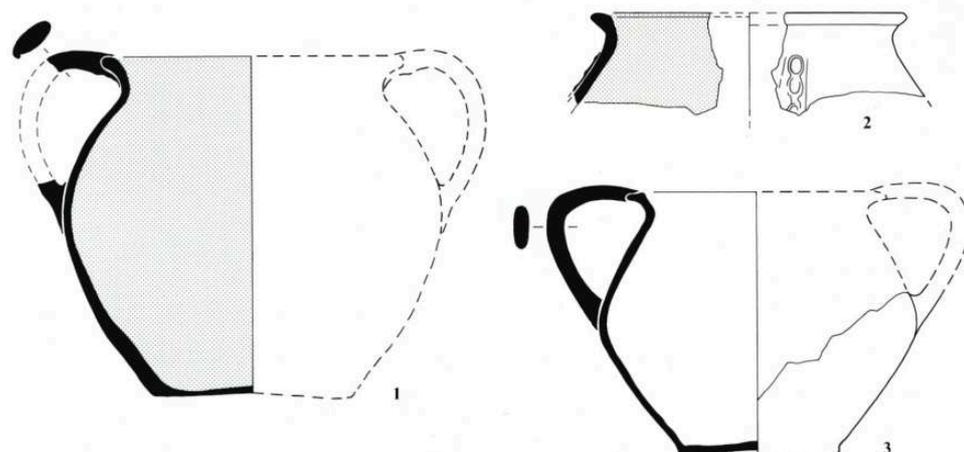
17 - Service vert : marmites globulaires sans col



Meillonas, four Giroud

- 72 - marmite globulaire à col court (type 1811). Les lèvres présentent des profils légèrement différents, mais sont toujours saillantes à l'extérieur. Les anses, ovales, englobent la lèvre en haut et se rabattent sur le diamètre maximum. Les fonds sont concaves. Un fragment de forme présente à l'extérieur une bande rapportée et digitée, disposée verticalement. La glaçure recouvre toute la surface interne, sauf dans un exemplaire qui est à l'état de biscuit de dégourdi (**fig. 18 n° 3**), provenant du four des Tupinières. La hauteur des exemplaires connus varie entre 152 mm et 197 mm (**fig. 18 n° 3 et 1**).

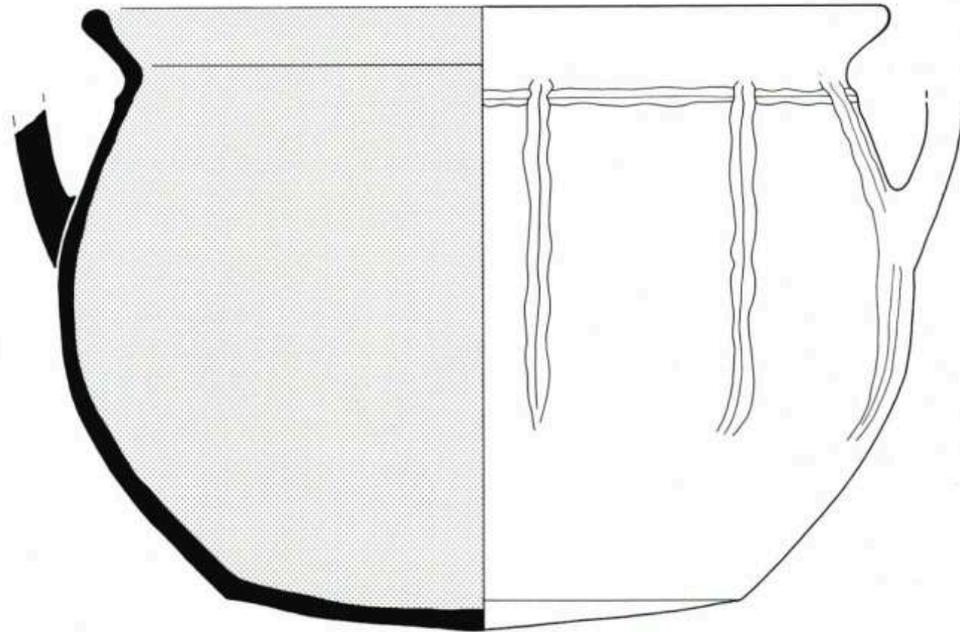
18 - Service vert : marmites globulaires avec col court



1 et 2 : Lyon, avenue Adolphe Max ; 3 : Meillonas, four Giroud

- 73 - marmite globulaire à col oblique (type 1321). Cet unique exemplaire de marmite est de très grand gabarit : h. : 280 mm, diamètre de l'ouverture : 350 mm et diamètre du fond : 230 mm. La paroi est renforcée par des cordons en relief disposés verticalement. Le fond est bombé et les deux anses verticales ont leur point de départ au-dessus du diamètre maximum (**fig. 19**).

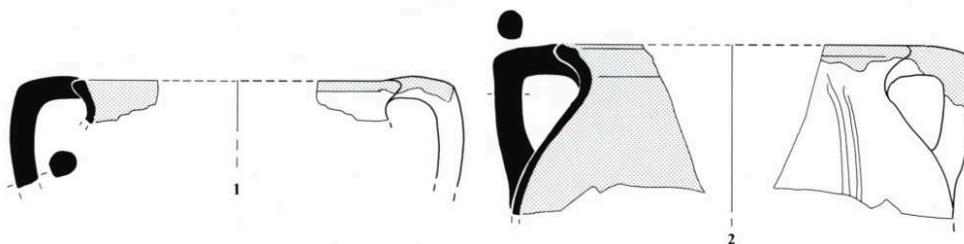
19 - Service vert : marmite globulaire à rebord oblique



Nerciat, Ain

- 74 - marmite à anses « coudées » (type 1311). Les exemplaires de marmites munies d'anses coudées à section cylindrique sont fragmentaires. Par leur profil, ils s'apparentent, semble-t-il, aux marmites globulaires à col court et lèvre saillante ; celle-ci présente parfois une extrémité plate (**fig. 20 n° 1**) ou concave (**fig. 20 n° 2**). Il s'agit de vases de grande taille, puisque les diamètres de l'ouverture mesurent respectivement 200 et 220 mm. Le fragment le mieux conservé possède une bande côtelée rapportée sur la panse, probablement en guise de renfort. La glaçure interne déborde à l'extérieur sur la lèvre et une partie des anses.

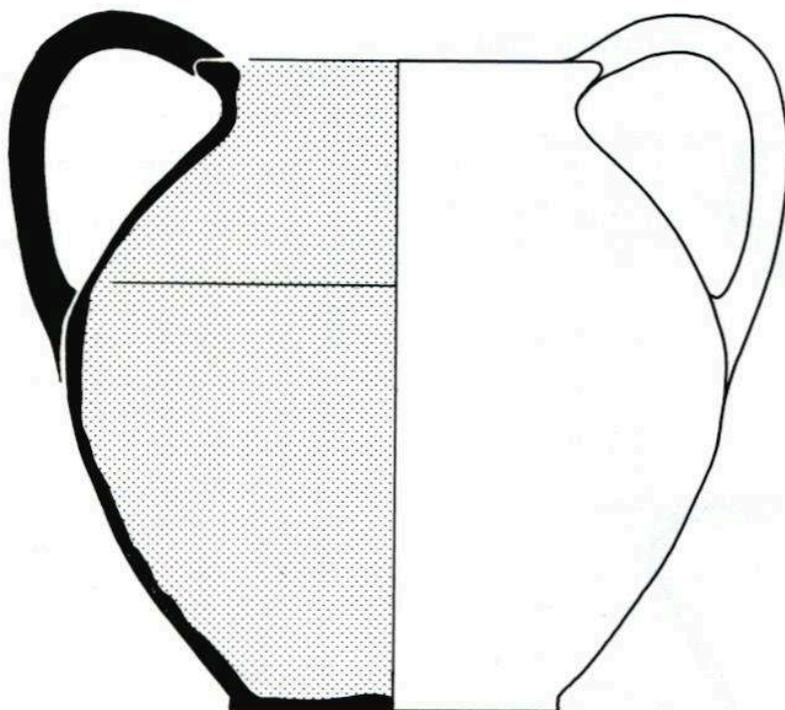
20 - Service vert : marmites à anses coudées



Vulbens, Haute-Savoie

- 75 - marmite ovoïde (**fig. 21**, type 1521). Le col court est cylindrique et la lèvre, saillante, a une extrémité plate. Les deux anses de section ovale englobent la lèvre et se recourbent très au-dessus du niveau de l'ouverture. Le fond est plat avec une base étalée. La glaçure recouvre entièrement la face interne et déborde à l'extérieur sur la lèvre et les anses (h. : 204 mm).

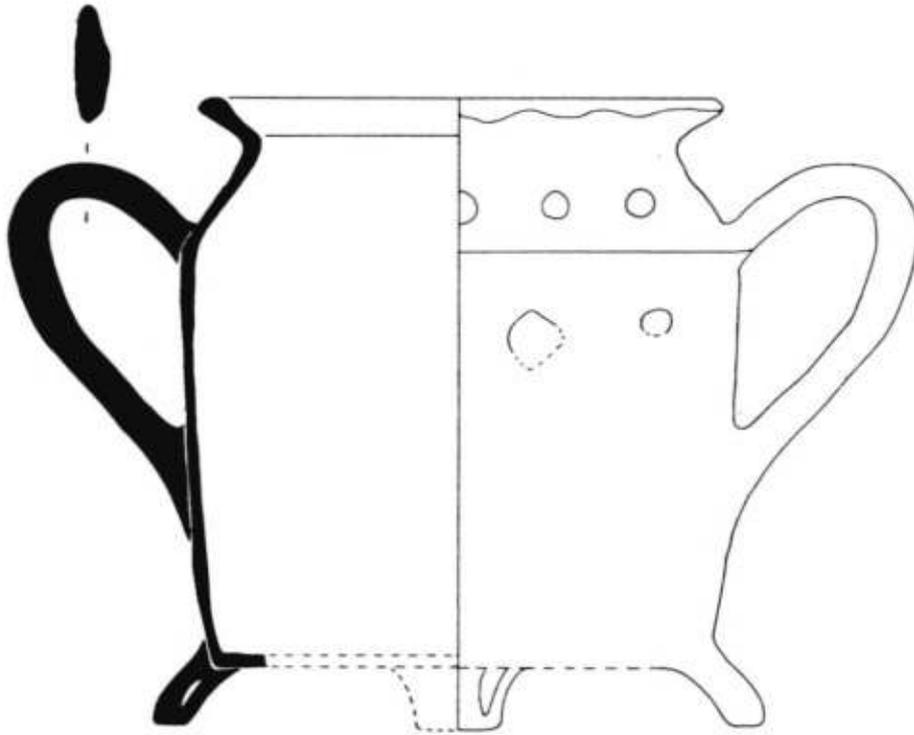
21 - Service vert : marmite ovoïde



Lyon, place Antonin Poncet

- 76 - marmite cylindrique et tripode (type 1711). La panse est, dans cette forme, haute et cylindrique et se rattache à la lèvre par un épaulement plus ou moins marqué. Les anses, de section ovale, très en relief et asymétriques, s'attachent sur le haut et le bas de la panse. Le fond plat repose sur trois pieds formés d'un boudin replié ou vaguement conique (**fig. 22**). La glaçure recouvre toute la surface interne et déborde sur la lèvre. Un des exemplaires répertoriés a été percé, après cuisson, d'une série de perforations rondes ou carrées, afin de l'utiliser, semble-t-il, comme une chaufferette.

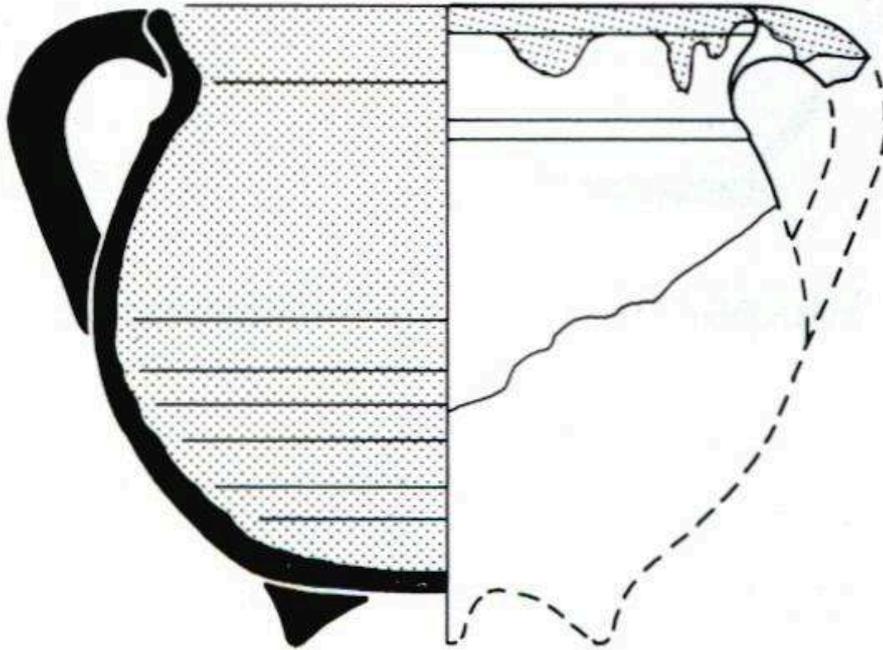
22 - Service vert : marmites cylindriques



Lyon, quartier Saint-Vincent

- 77 - petite marmite tripode (**fig. 23**). Cette petite forme culinaire a un fond bombé posé sur trois pieds coniques ; la panse est globulaire et le rebord haut forme une sorte de col confondu avec la lèvre arrondie. Les anses, de section ronde, sont plaquées contre le rebord et retombent au-dessus du diamètre maximum. La glaçure recouvre toute la surface interne et déborde sur la lèvre et les anses (h. : 132 mm).

23 - Service vert : petite marmite tripode

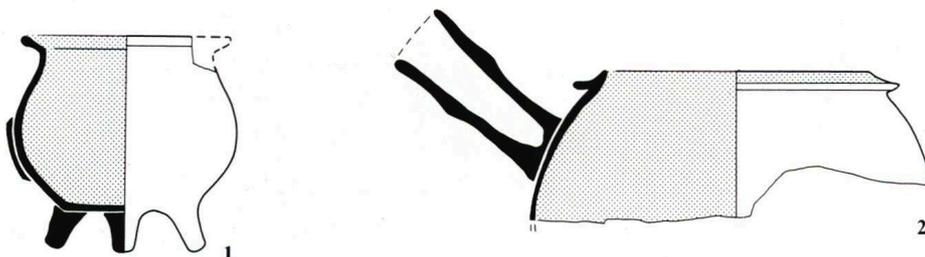


Vulbens, Haute-Savoie

Les casseroles hautes

- 78 A la différence des marmites, les casseroles hautes ne possèdent pas d'anse, mais un manche creux plaqué soudé à la panse. Ce récipient culinaire est rare ; il n'en existe que deux exemplaires différents par leur taille et par le profil de la lèvre.
- 79 - petite casserole haute (**fig. 24 n° 1**). La panse globulaire se rattache directement à la lèvre qui est évasée et large. Le fond plat est posé sur trois pieds pleins et cylindriques. Du manche creux il ne reste que l'attache contre le diamètre maximum. La glaçure recouvre toute la surface interne (h. : 105 mm).
- 80 - grande casserole haute (**fig. 24 n° 2**). Dans cette forme, très fragmentaire, le manche creux est collé contre le haut de la panse. La lèvre est repliée vers l'extérieur, formant un anneau circulaire autour de l'ouverture et que l'on peut supposer destiné à recevoir un couvercle. La glaçure recouvre toute la surface interne.

24 - Service vert : casseroles hautes

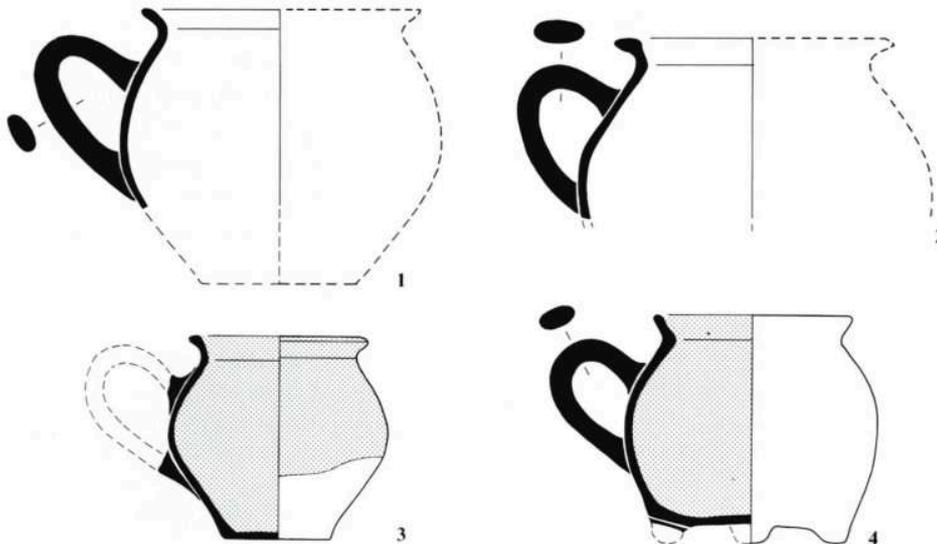


Meillonas, four Giroud

Les coquemars

- 81 Ils se caractérisent par la présence d'une seule anse sur des récipients de petite taille. Tous les coquemars du service vert frappent par la forme étrange de l'anse qui, placée de part et d'autre du diamètre maximum, dessine une préhension très saillante et très détachée du profil du vase. Il existe plusieurs variantes de coquemars :
- 82 - coquemar globulaire, sans col (**fig. 25 n° 1**) (type 1821). La lèvre évasée est plus ou moins épaissie à l'extrémité ; le fond est plat et la glaçure recouvre entièrement la surface interne, sauf dans l'exemplaire incomplet qui est à l'état de biscuit de dégourdi (h. : 138 mm).
- 83 - coquemar globulaire avec col court (**fig. 25 n° 2**). La lèvre très saillante forme presque un rectangle par rapport à l'axe du col. Le fond, dans l'exemplaire complet, est plat avec une base étalée. On dispose d'un exemplaire achevé, avec glaçure à l'intérieur, et d'un fragment qui est resté à l'état de biscuit. Le vase complet atteste l'existence de très petits gabarits (h. : 93 mm).
- 84 - coquemar ovoïde (**fig. 25 n° 3**, type 1821). Le fond, plat, est plus étroit que l'ouverture et cela confère au profil une allure élancée. Le rebord, oblique, se termine par une extrémité plate. La glaçure recouvre entièrement la surface interne et, cas assez rare dans le service vert, la moitié supérieure de la face externe (h. : 120 mm).
- 85 - coquemar tripode (**fig. 25 n° 4**). La panse, très large et trapue, se termine en haut par un rebord évasé avec l'extrémité à peine arrondie. Le fond plat est très large (son diamètre est supérieur à celui de l'ouverture) et devait reposer sur trois pieds dont il ne reste que l'arrachement. La glaçure recouvre toute la surface interne (h. : 108 mm).

25 – Service vert : coquemars



1 et 3 : Lyon, quartier Saint-Valentin ; 2 : Meillonas, four Giroud ; 4 : Vullbens, Haute-Savoie

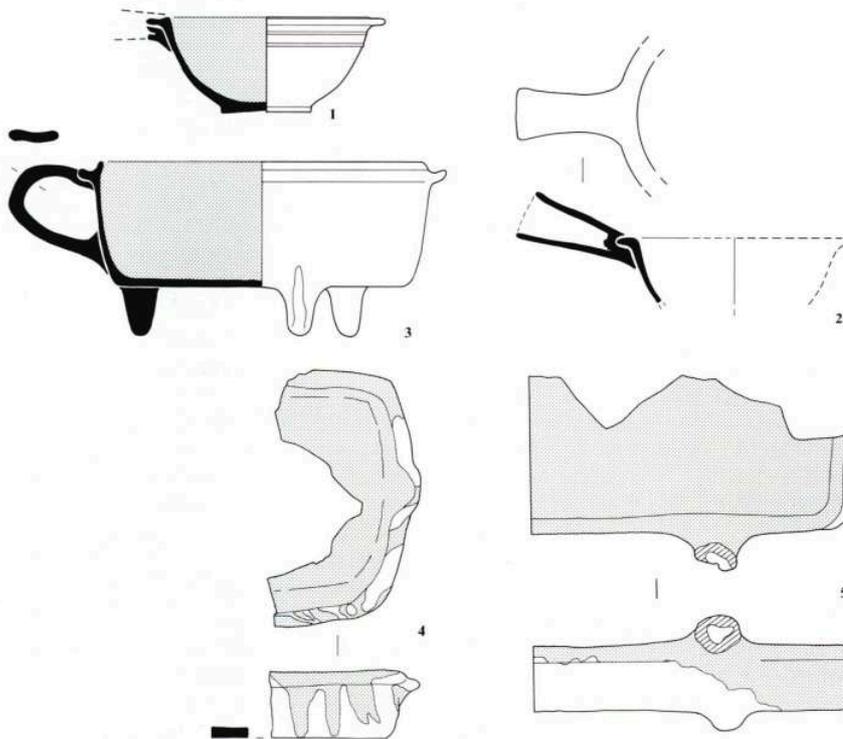
Les petits poêlons

- 86 Ils sont tous hémisphériques et munis d'un manche creux, posé obliquement contre la lèvre (**fig. 26 n° 1 et 2**, type 3832). Le rebord forme un petit marli horizontal ; l'ouverture est circulaire, sans trace de bec pincé ; le fond est toujours, semble-t-il, plat comme dans l'exemplaire complet (h. : 65 mm). La panse, plus large que haute, est recouverte de glaçure à l'intérieur pour les produits finis, tandis qu'un fragment (trouvé dans le four des Tupinières) est en biscuit de dégourdi.

Les casseroles basses

- 87 Elles sont des formes ouvertes munies d'une ou plusieurs anses verticales. Le seul exemplaire complet est tripode (**fig. 26 n° 3**). La panse, cylindrique, est très large par rapport à la hauteur (respectivement 190 mm et 85 mm). La lèvre, simplement arrondie à son extrémité, se dédouble à l'extérieur, formant une corolle saillante, sans doute destinée à recevoir un couvercle. L'anse, verticale, est plate et le fond, plat également, repose sur trois pieds formés par des boudins de pâte repliés sur eux-mêmes.

26 – Service vert : petits poêlons, casseroles basses et lèchefrites



1 et 2 : Meillonas, four Giroud ; 3 : Lyon, avenue Adolphe Max ; 4 : Valence, Drôme, 5 : Nantua, Ain

Les lèchefrites

- 88 Ce sont des récipients très bas, munis d'un ou plusieurs manches et d'un bec verseur pincé (**fig. 26 n° 4 et 5**). L'exemplaire n° 5 est un récipient rectangulaire qui porte sur son côté long (320 mm) deux manches creux (l'un des deux est arraché). Du côté opposé se trouve le bec pincé. Le fond repose sur des pieds (3 ou 4 ?). Le fragment n° 4 n'est

conservé que sur le côté court du rectangle où se trouve un bec pincé. Apparemment il n'avait pas de pied et nous ne connaissons pas l'emplacement des éléments de préhension (larg. : 180 mm).

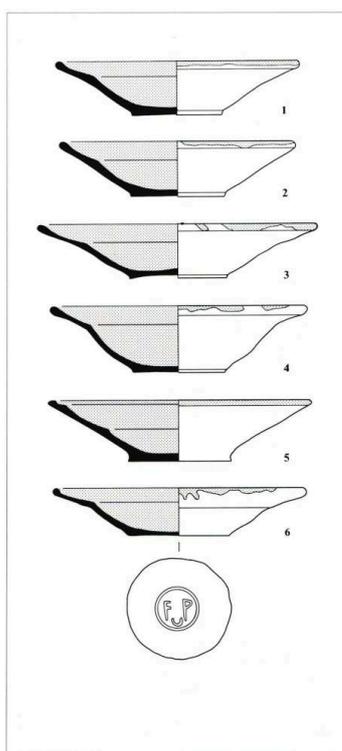
La vaisselle de table

- 89 Les récipients destinés au service de table sont également très nombreux et se regroupent en quatre séries : les assiettes creuses, les écuelles, les cruches et les pichets.

Les assiettes creuses

- 90 Ce fut, semble-t-il, le produit qui a eu le plus de succès et on les retrouve pratiquement sur tous les sites (**fig. 27, type 3311**). Plus ou moins profondes et plus ou moins larges, elles correspondent toutes à une même forme basse, avec de petites variantes au niveau de la lèvre et de l'inclinaison du rebord. Dotées d'un marli très large, les assiettes creuses ont une paroi relativement profonde et un fond plat, parfois légèrement concave. La glaçure recouvre toute la surface interne, avec des coulures irrégulières sur la surface externe. Signalons, comme unique cas, l'exemplaire doté d'une marque de potier sur le fond, potier qui, pour le moment, n'a pas pu être identifié (**fig.27 n° 6**) (hauteur moyenne : 50 mm et diamètre d'ouverture se situant entre 150 et 190 mm, sans le marli).

27 – Service vert : assiettes creuses

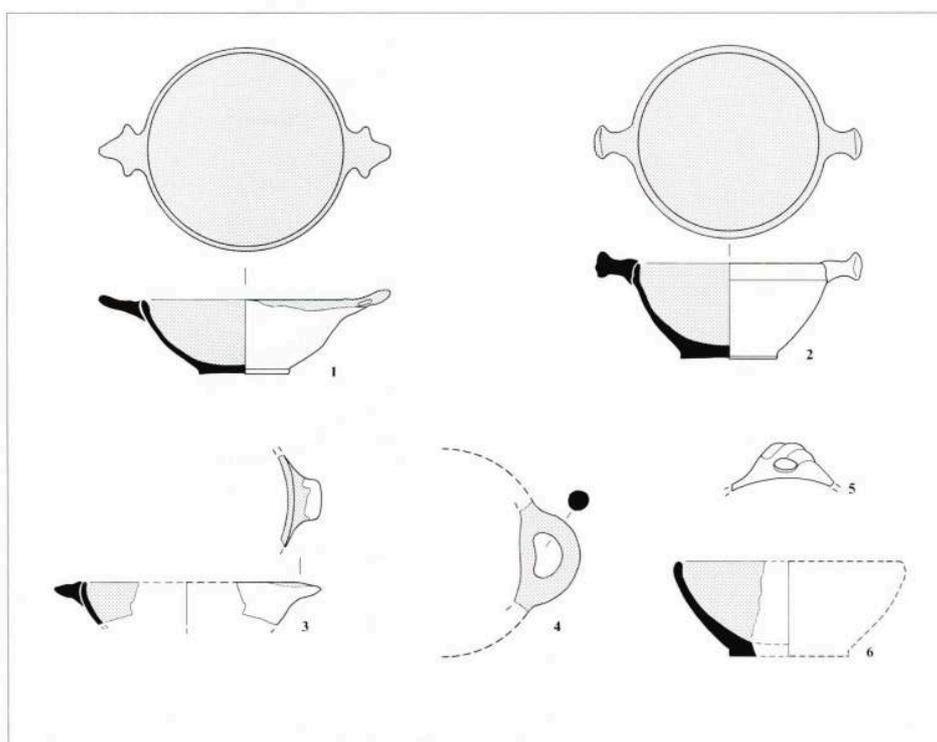


1 à 4 : Meillonas, four Giroud ; 5 : Nerciat, Ain ; 6 : Lyon, quartier Saint-Vincent

Les écuelles

- 91 Elles sont moins nombreuses et moins répandues que les assiettes, mais présentent plusieurs variantes. Le profil de base est constant : paroi hémisphérique avec lèvre arrondie, légèrement refermée vers l'intérieur ; le fond plat forme un petit socle cylindrique (**fig. 28**, type **3411**). Les différences se retrouvent surtout au niveau des éléments de préhension collés horizontalement contre la lèvre :
- 92 - oreilles festonnées (**fig. 27 n° 1**),
- 93 - oreille cylindrique, aplatie à l'extrémité (**fig. 28 n° 2**),
- 94 - oreille rectangulaire plaquée contre la lèvre (**fig. 28 n° 3**),
- 95 - petite poignée annulaire de section ronde (**fig. 28 n° 4**),
- 96 - prise annulaire torsadée (**fig. 28 n° 5**).

28 - Service vert : écuelles



1 et 5 : Meillonnas, four Giroud ; 2 : Nerciati, Ain ; 3 : Vulbens, Haute-Savoie ; 4 : Treffort ; 6 : Lyon, rue Tramassac

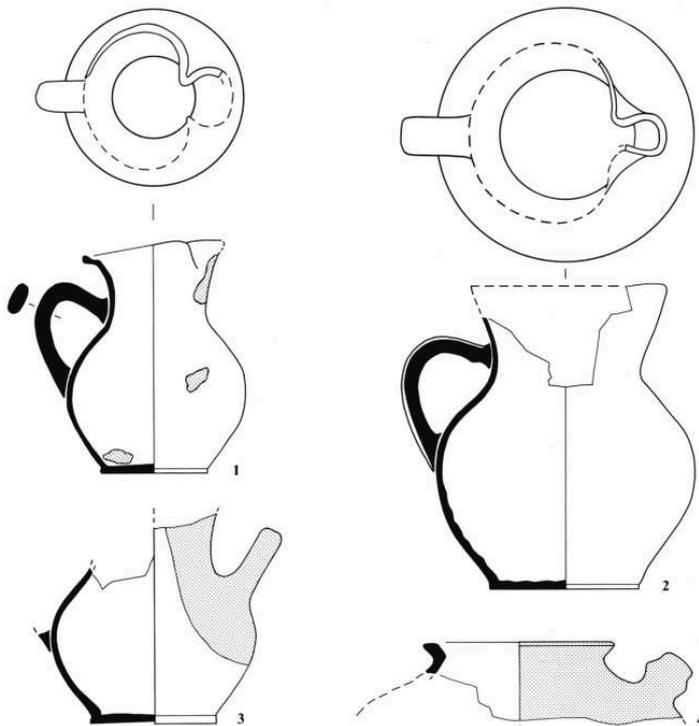
- 97 Dans l'exemplaire complet les dimensions sont comprises entre 51 et 66 mm pour la hauteur et 140 mm au maximum pour le diamètre d'ouverture.

Les cruches de table

- 98 Ce sont des formes très rares, encore peu rencontrées sur les sites utilisateurs, mais présentes dans le mobilier du four retrouvé aux Tupinières. Elles se divisent en deux groupes : cruches à bec pincé et cruches à bec tubulaire.

- 99 - cruche à bec pincé (**fig. 29 n° 1 et 2**). De tailles variables, les cruches de ce type ont une panse globulaire et un fond plat avec base étalée. Le col est haut et se termine par une lèvre, largement évasée. Le bec est très festonné, largement pincé, donnant ainsi à l'ouverture une forme trilobée. Du côté opposé au bec, l'anse verticale, et ovale, s'attache au bas du col et au-dessus du diamètre maximum. On imagine les produits finis avec de la glaçure à l'intérieur, mais nous ne connaissons que des vases encore à l'état de biscuit de dégourdi (h. : 160 et 210 mm).
- 100 - cruches à bec tubulaire. Deux récipients incomplets illustrent cette forme pour la table. Le premier, globulaire, présente un col haut et un long bec cylindrique placé sur le milieu du vase ; la glaçure recouvre toute la surface interne et, en guise de décor, elle forme une large tache ovoïde sur la face antérieure de la panse (**fig. 29 n° 3**) (hauteur conservée 140 mm). Le deuxième, encore plus fragmentaire, est sans col avec un petit rebord oblique ; le bec, court, est placé sur le haut de la panse. Le vase est glaçuré à l'intérieur et à l'extérieur (**fig. 29 n° 4**).

29 – Service vert : cruches de table



Meillonas, four Giroud

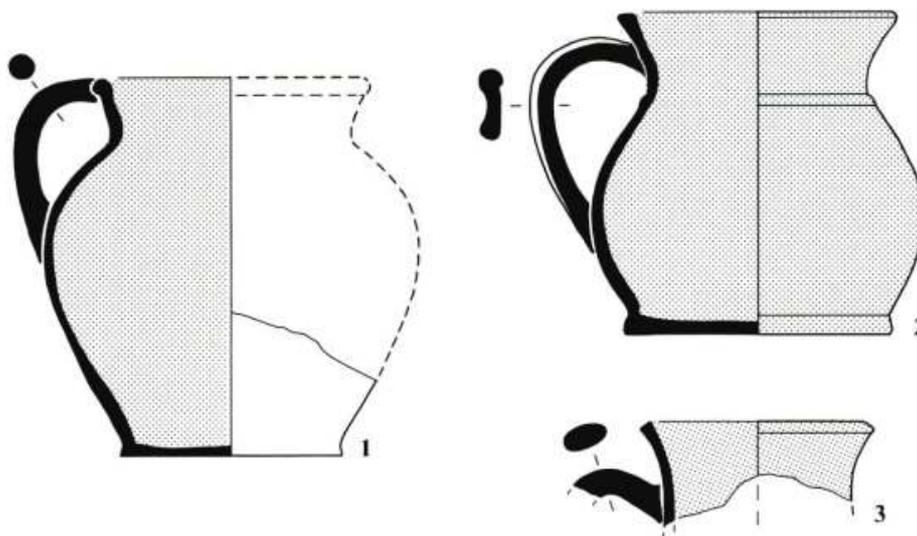
Les pichets

- 101 Vases de table sans élément verseur, ils sont également très rares. Trois exemplaires, dont un très fragmentaire, sont actuellement connus. Ils sont assez différents les uns des autres.
- 102 Le premier a un profil ovoïde, accentué par le fait que le fond est plus étroit que l'ouverture. Le col, court, est évasé et se termine par une lèvre en bourrelet. L'anse a son départ supérieur contre la lèvre et est de section circulaire (**fig. 30 n° 1**). La glaçure

recouvre uniquement la surface interne mais, le vase étant incomplet, il n'est pas exclu qu'il ait eu une tache décorative à l'avant (h. : 160 mm).

- 103 La deuxième forme complète est, en revanche, globulaire et trapue à cause d'un fond plus large que l'ouverture (**fig. 30 n° 2**) ; le col, court et évasé, se termine par une lèvre plate ; l'anse est rubanée et ses attaches sont apposées sur le col et sur la moitié inférieure de la panse ; la glaçure recouvre entièrement les surfaces interne et externe, sauf le fond (h. : 138 mm).
- 104 Il existe, enfin, un fragment de col haut et évasé qui s'apparente à la forme du pichet ; le rebord est biseauté vers l'extérieur et l'anse, placée sur le col, est de section ovale ; la glaçure recouvre les surfaces interne et externe (**fig. 30 n° 3**).

30 – Service vert : pichets



1 : Vullbens, Haute-Savoie ; 2 : Lyon, rue Tramassac ; 3 : Lyon, avenue Adolphe Max

Ustensiles domestiques ou artisanaux

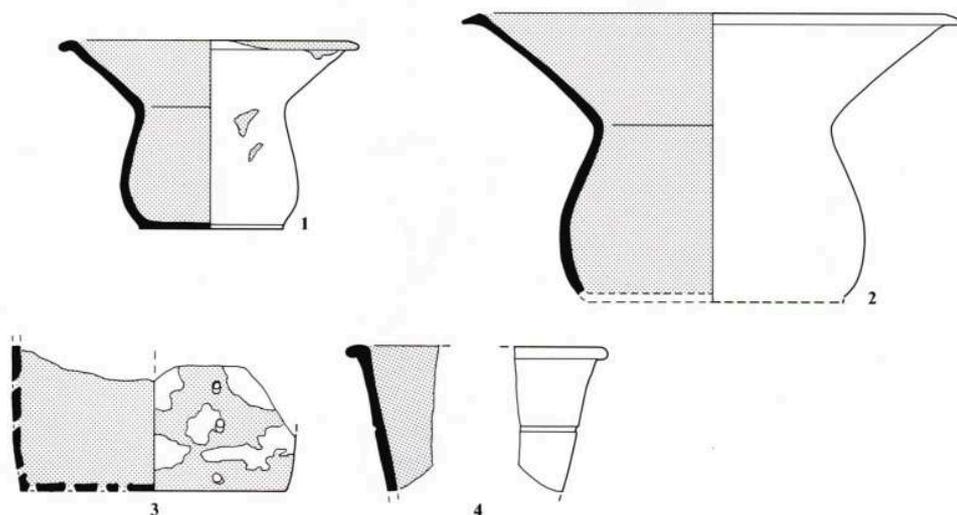
- 105 Les poteries domestiques, incluant également d'autres formes non directement liées à la cuisson ou à la consommation des aliments, ont été considérées comme formant un groupe à part : celles qui servent à la préparation des aliments, comme la faisselle et le porte-faisselle ; les accessoires tels que les réchauds et les couvercles ; et enfin les fragments de formes plus particulières qui laissent deviner la multiplicité des vases produits à Meillonas-Treffort et dont il est difficile d'entrevoir l'utilisation. Dans ce dernier groupe d'ustensiles divers ont été également inclus quelques fragments de creusets, bien qu'il ne s'agisse pas de poteries domestiques à proprement parler, mais de récipients destinés à l'artisanat.

Les vases porte-faisselle

- 106 Ils ont un profil tout à fait particulier et caractéristique (**fig. 31 n° 1 et 2**). La panse, trapue, repose sur un large fond plat ; le rebord, oblique et largement développé, forme une grande corolle circulaire permettant de recueillir le petit lait. Les seuls exemplaires connus proviennent du four des Tupinières et ils sont tantôt avec de la glaçure interne,

tantôt encore à l'état de biscuit de dégourdi. Ils existent en deux tailles, la plus petite de 108 mm de haut et la plus grande de 162 mm de haut.

31 – Service vert : vases porte-vaisselle, faisselle et forme à sucre (?)



1 à 3 : Meillonas, four Giroud ; 4 : Sancier, Ain

Les faisselles

- 107 Elles sont en forme de cylindre à fond plat (**fig. 31 n° 3**). Les fragments retrouvés sont entièrement glaçurés à l'intérieur et partiellement à l'extérieur. Les perforations sont disposées en ligne verticale et à distance régulière sur la panse, tandis que sur les fonds elles forment des cercles concentriques.

Moule à sucre ?

- 108 Un seul fragment de récipient évoque l'existence d'un tel ustensile en poterie. Son profil en tronc de cône renversé semble bien correspondre à cette forme très typique ; il s'agit d'une hypothèse. La glaçure ne recouvre que la face interne (**fig. 31 n° 4**).

Les réchauds

- 109 De nombreux exemples de réchauds de table attestent l'uniformité de ce genre d'ustensile : à quelques détails près, ils sont tous identiques. La panse, évasée, est montée sur un piédouche assez haut, de profil conique. Le rebord forme une collerette évasée qui se termine par une lèvre plate. La jonction entre panse et rebord est soulignée par un fort ressaut. Sur le rebord sont posés verticalement trois boutons cylindriques, aplatis sur le haut, qui servaient à caler les récipients à maintenir au chaud. Un arrachement latéral sur la panse témoigne de la présence d'un manche. L'exemplaire le plus complet, (**fig. 32, type 7113**) est encore à l'état de biscuit (et très déformé), mais généralement les réchauds sont entièrement glaçurés à l'intérieur.

32 – Service vert : réchaud de table

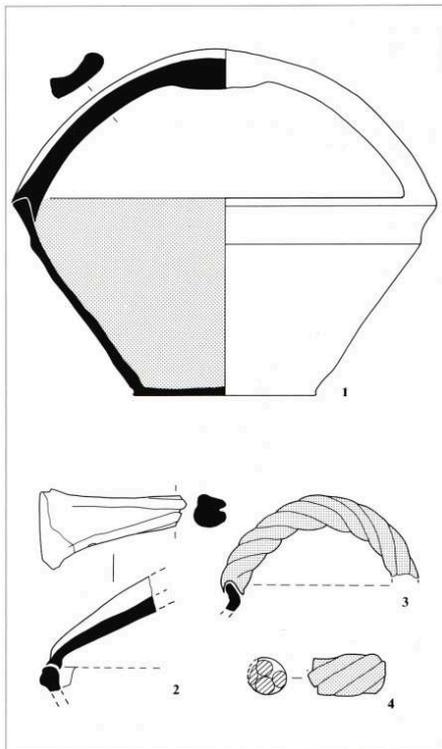


Meillonas, four Giroud

Les paniers

- 110 Ils ont un profil en tronc de cône renversé (**fig. 33 n° 1**). Le seul exemplaire complet répertorié est d'assez grande taille : h. : 145 mm, diamètre de l'ouverture : 290 mm. L'anse, qui part de la lèvre, est plate, mais se replie sur elle-même au sommet (**fig. 33 n° 2**). D'autres anses, torsadées ou avec cordons en relief sur une âme cylindrique, évoquent la même forme (**fig. 33 n° 3, 4**).

33- Service vert : paniers

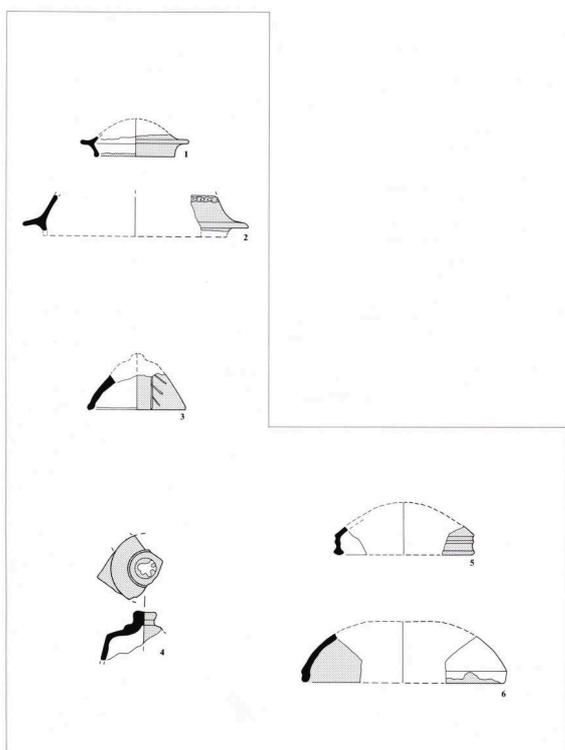


1 : Nerciat, Ain ; 2 : Treffort, T 14 ; 3 : Meillonnas, four Giroud ; 4 : Nantua, Ain

Les couvercles

- 111 Ils constituent une production bien attestée dans le service vert, mais les exemplaires retrouvés sont tous très fragmentaires (**fig. 34**). De différentes tailles, ils se regroupent en quatre formes distinctes, toutes glaçurées à l'extérieur.
- 112 - couvercle avec base d'appui cylindrique (**fig. 27 n° 1 à 2**). Le profil de la calotte est, semble-t-il, hémisphérique, se terminant probablement par un bouton de préhension. Un ressaut très prononcé, situé entre la calotte et la base d'appui servait à le caler sur les récipients à couvrir. Un fragment est enrichi d'un décor de bande rapportée et digitée, disposée horizontalement (**fig. 34 n° 2**).
- 113 - couvercle conique (**fig. 34 n° 3**). Ce seul exemplaire est décoré d'une incision verticale coupée de petits traits obliques.
- 114 - couvercle cylindrique (**fig. 34 n° 4**). Conservé sur la moitié supérieure, ce couvercle est le seul à posséder son bouton de préhension, cylindrique également.
- 115 - couvercle avec rebord droit (**fig. 34 n° 5 et 6**). La calotte, hémisphérique, est très aplatie ; une forte inflexion à angle droit marque la liaison avec le rebord simple ou cannelé.

34 – Service vert : couvercles



1, 3 et 5 : Vulbens, Haute-Savoie ; 2 et 6 : Nantua, Ain ; 4 : Meillonas, T 4

Les fragments d'autres formes

116 Ils rassemblent les pièces uniques et disparates :

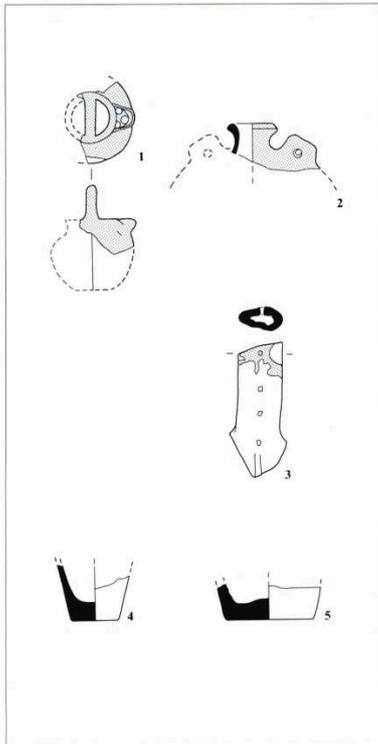
117 - petit vase en panier et bec ponté avec filtre (**fig. 35 n° 1**),

118 - petite gourde (**fig. 35 n° 2**) ; deux exemplaires en parfait état de conservation ont été récemment trouvés à Lyon dans le remplissage du fossé de la place des Terreaux (ill. dos de couverture),

119 - anse verticale creuse avec perforations (**fig. 35 n° 3**),

120 - creusets en tronc de cône renversé (**fig. 35 n° 4 et 5**).

35 - Service vert : fragments de formes diverses



1 : LYON, RUE TRAMASSAC ; 2 : VULBENS, HAUTE-SAVOIE ; 3 : NEUVILLE, AIN ; 4 : TREFFORT, T 14 ; 5 : TREFFORT, T 17

Datation du service vert

- 121 Les nombreuses découvertes de service vert dans une vaste région ont permis d'évaluer la vitalité économique des ateliers de Meillonnas-Treffort, mais n'ont que très rarement fourni des arguments de datation. Cependant, les chantiers urbains, à Lyon en particulier, qui restituent en grande quantité du mobilier bien stratifié, concourent à établir la chronologie de cette production. Il est désormais possible de « suivre » le service vert depuis ses premières manifestations jusqu'à son déclin, en passant par l'époque de sa plus grande diffusion. Quelques chiffres suffiront à mettre en évidence l'ampleur des importations bressanes sur le marché de la capitale régionale, par rapport aux autres catégories de vaisselle. La chronologie qui s'affine au fur et à mesure des découvertes n'est pas sans intérêt pour les chercheurs régionaux, puisque la proportion relative du service vert constitue désormais un critère de datation assez précis (cf. seconde partie de ce volume, la synthèse consacrée à la « famille B1 »).
- 122 A partir d'échantillonnages aussi étoffés et d'études détaillées, il est possible de situer les premières apparitions du service vert à Lyon dès la fin du XVe s. Par exemple, dans les fouilles de l'Hôtel-Dieu, le mobilier est attribuable à la fin du XVe s. ou au début du XVIe s. : les classifications mettent alors en évidence la très faible proportion du service vert de Meillonnas (1,8 %). Durant la première moitié du XVIe s., les produits de Meillonnas-Treffort occupent encore une place réduite (3,5 %) sur divers sites lyonnais datés par des monnaies. Mais au milieu du XVIe s. le service vert représente près de 15 % du vaisselier en usage à Lyon.

- 123 Le moment de la plus grande activité des ateliers se situe dans la première moitié du XVIIe s. Cette datation est confirmée, sur plusieurs sites lyonnais, par des séries monétaires. Ainsi le service vert représente 42,8 % dans une cour, avenue Adolphe Max, et 30 à 40 % dans la plupart des autres sites urbains reconnus jusqu'à présent.
- 124 Dès la fin du XVIIe s., le service vert se raréfie dans les ensembles céramiques étudiés. A la période charnière, entre le XVIIe et le XVIIIe s., le service vert accuse un important recul sur le marché lyonnais et ne représente que 5 à 10 % de l'ensemble du matériel céramique. Enfin, dans une fosse de la rue de la Vieille, par exemple, datée du milieu du XVIIIe s., il n'y a plus que 2 tessons du service vert sur un total de 46 (4,3 %).
- 125 Parmi les autres sites d'utilisation, le château de Vuache à Vulbens (Haute-Savoie) fournit des arguments de datation complémentaires : les productions de Meillonnas-Treffort (qui atteignent 73,7 % de l'ensemble du mobilier, toutes périodes confondues) se situent dans une fourchette chronologique assez précise : après 1536 et avant 1612 (Raynaud 1992, pp. 106-108).
- 126 Compte tenu de la longue durée de la fabrication du service vert (de la fin du XVe au début du XVIIIe s.), il était intéressant de mettre en évidence l'évolution du répertoire des formes durant cette période. A titre d'exemple, ont été choisis deux ensembles bien datés et quantitativement bien représentatifs : celui du château de Vulbens (fin XVIe-début XVIIe s.) et celui de l'avenue Adolphe Max à Lyon (première moitié XVIIe s.). D'autres observations devront être faites pour renforcer la portée d'une telle comparaison entre deux sites de nature très différente. Néanmoins la diversification du catalogue des poteries de Meillonnas-Treffort est très nette tout au cours du XVIIe s. (cf. *infra*, seconde partie de ce volume, chap. 3).
- 127 Au décompte des tessons, en nombre absolu, on constate un écart important entre formes fermées et formes ouvertes. A Vulbens, sur 322 tessons identifiables (lèvres, fonds, anses), 320 correspondent à des récipients fermés (99 %). Pour l'ensemble des 859 tessons identifiables de Lyon, 62,7 % appartiennent à des formes fermées et 37,3 % à des formes ouvertes. Lorsqu'on prend en compte les vases restitués après collage, la différence est également frappante. A Vulbens, il y a 15 formes fermées contre 2 formes ouvertes. A Lyon en revanche, on dénombre 12 formes fermées contre 10 formes ouvertes (54,5 % contre 45,5 %).
- 128 La mise en évidence de nuances porte également sur les types de formes, surtout en ce qui concerne les vases fermés, constitués essentiellement de récipients culinaires. Ainsi le lot le plus ancien (Vulbens) comporte des marmites à anses coudées, de petites marmites tripodes, un coquemar, autant de formes qui se rapprochent des récipients culinaires en pâte grise commune, très répandus dans la région à la fin du XVe s. et durant une partie du XVIe s. En revanche, le groupe provenant de l'avenue Adolphe Max (Lyon), plus récent, montre une forte proportion de récipients de table, dont des assiettes individuelles, guère populaires à Lyon avant le plein XVIIe s. Le catalogue du service vert semble donc suivre l'évolution des goûts de la clientèle, les potiers de Meillonnas-Treffort montrant une grande capacité d'adaptation aux modifications des pratiques culinaires et des manières de table. D'autres comparaisons entre lots de diverses périodes devront conforter ces premières constatations avant que ne soit dressée une typo-chronologie plus précise du service vert sur plus de deux siècles.

Groupe 3 : les autres céramiques glaçurées monochromes

- 129 Les ramassages de surface livrent, outre les poteries communes sans revêtement et outre l'abondant service vert, des lots plus ou moins fournis de poteries au revêtement vitreux brillant et couvrant, parfois posé sur un engobe coloré.
- 130 Il s'agit toujours de glaçure monochrome sur une pâte de couleur rose ou rouge, rarement blanche. Sur un total de 3 707 tessons, les types les plus représentés sont :
- glaçure incolore légèrement teintée de vert (13,3 % de l'ensemble),
 - glaçure jaune vif posée directement sur la pâte (26,1 %) ; parfois cette glaçure comporte des taches vertes (115 tessons) ou des taches brunes (30 tessons),
 - glaçure de couleur orange obtenue probablement par la pose du revêtement vitreux sur une couche d'engobe brun ou rouge (27,1 %),
 - glaçure brun clair (13,2 %),
 - glaçure marron ou brun très sombre, proche du noir (20,3 %).
- 131 Les couleurs vives, jaune et orange, dominant, tout comme les formes culinaires, en raison des qualités réfractaires des argiles utilisées et probablement de la concurrence exercée par la faïence de table, de plus en plus populaire.
- 132 Ces produits, apparemment très standardisés, se rapportent à la phase pré-industrielle de la fabrication des « terres vernissées » domestiques qui ont fait la réputation des ateliers bressans aux XVIIIe et XIXe s. La réponse, très circonstanciée que firent les maires de Meillonnas et de Treffort, en 1809, à « l'enquête des Préfets », pilotée par l'ingénieur Brongniart, nous renseigne sur cette activité florissante. Voici une partie de la réponse de M. Salazard, Maire de Meillonnas²⁷ :

Depuis plus de huit siècles les fabriques de poteries sont établies dans la commune de Meillonnas ; c'est de leur établissement qu'un des hameaux se nomme Les Tupinières.

Le premier potier fut, dit-on, un appelé Gamos, piémontais dont deux familles de ce nom existent et fabriquent. Les terres employées à la fabrication sont de trois qualités différentes, chacune d'elle reçoit la couverture ou vernis qui lui est propre. La première qui a une qualité supérieure est d'un jaune foncé et s'emploie sans mélange pour la fabrication des vases pour le laitage.

Sa couverture ou vernis noir se compose de 5 kg de mine de plomb et de 5 hg de manganèse.

Mais pour rendre ce vernis plus brillant et meilleur, il faut y ajouter un peu de verre blanc pilé et un peu de sel marin en augmentant tant soit peu la dose de manganèse. La deuxième, moins jaune, s'emploie avec l'argile. Sur 3/4 on ajoute 1/4 d'argile de creusets.

Sa couverte ou vernis est jaune se compose de 5 kg de mine de plomb, de 5 hg de crasse de pierre de grès prise sous la meule du maréchal taillandier. On la laisse bien sécher pour la réduire en poudre.

Pour avoir un beau jaune, la pierre de grès rouge est la meilleure. Par un autre procédé, quelques ouvriers le composent de 5 hg de plomb et de 20 g de poudre jaune provenant d'un caillou qui se trouve dans le bief de Rhin à peu de distance du hameau des Tupinières. D'après tous les renseignements, le meilleur procédé est le premier, en ce que la crasse de pierre de grès contient des parties ferrugineuses qui sortent des outils passés sur la meule car, par expérience, la pierre de grès réduite en poudre ne donne pas un résultat aussi avantageux que la crasse.

La troisième, est l'argile de Treffort, qui, ainsi que pour la fabrication des creusets s'emploie sans mélange.

Sa couverte ou vernis est vert et se compose de 5 kg de mine et plomb et de 5 hg de calamine.

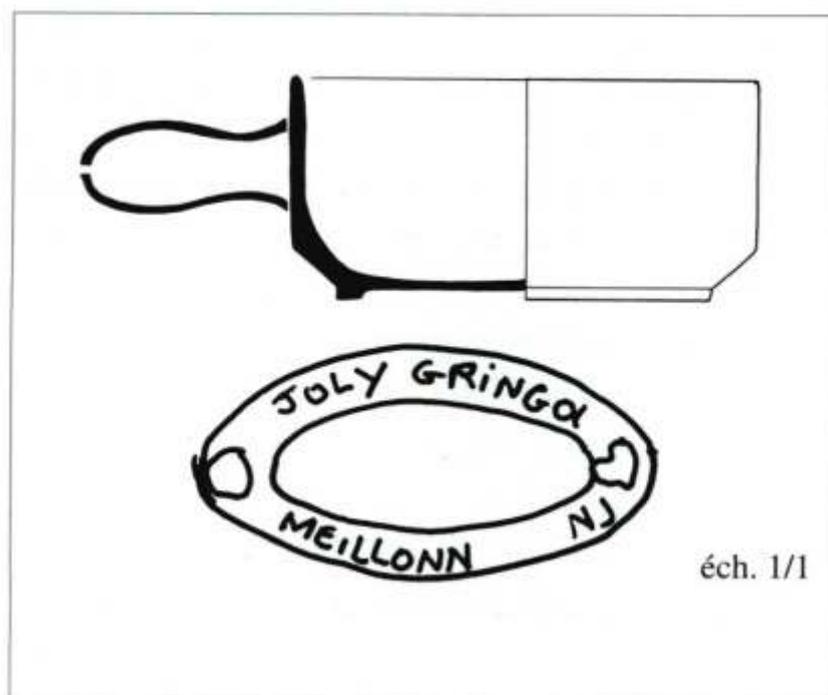
Toutes les terres à poterie ne reçoivent d'autre préparation que celle d'être fortement battues sur un banc avec une barre en fer.

Elles résistent au feu, mais principalement la terre jaune foncée.

La couverte vernis de poterie est simplement broyée par le moyen d'un moulin à bras et s'emploie sur des vases crus.

- 133 Au début du XIXe s., la production de vaisselle populaire est donc encore bien implantée, laissant penser que la gamme des produits s'est progressivement mise en place après le déclin du service vert. Ces observations plaident en faveur d'une évolution continue de l'artisanat, d'une adaptation des potiers de Meillonnas et de Treffort au marché régional, sans interruption, depuis le XIVe s., voire le XIIIe s.
- 134 Un autre aspect de la production des terres vernissées traditionnelles nous est connu, presque cinquante ans plus tard, de façon tout à fait pratique, par la découverte, sur les lieux de la faïencerie du château de Meillonnas, du tessonnier de Benoît Joly, maître-potier, qui racheta une partie des installations du château en 1854. Son atelier fut actif jusqu'en 1867 (Rosen 1993). On peut penser que l'ensemble découvert est représentatif de la production des autres ateliers dispersés sur le territoire de Meillonnas et de Treffort. Les poêlons à manche creux sont très fortement majoritaires (80 %). Le reste de la production se répartit entre soupières et couvercles, jattes et coupes. Les tasses et bols sont en faible nombre. Pour information, signalons que des pièces issues de l'atelier Joly ont été retrouvées dans les couches supérieures de certains sites lyonnais (fig. 36).

36 - Céramique moderne : poêlon à glaçure jaune



LYON, RUE TRAMASSAC

- 135 Les autres catégories de vaisselles modernes (faïence blanche, faïence fine, faïence brune, grès) sont quasi absentes de nos ramassages. On sait pourtant qu'elles étaient produites aux XVIIIe et XIXe s. à Meillonnas même, à la faïencerie du château (Rosen

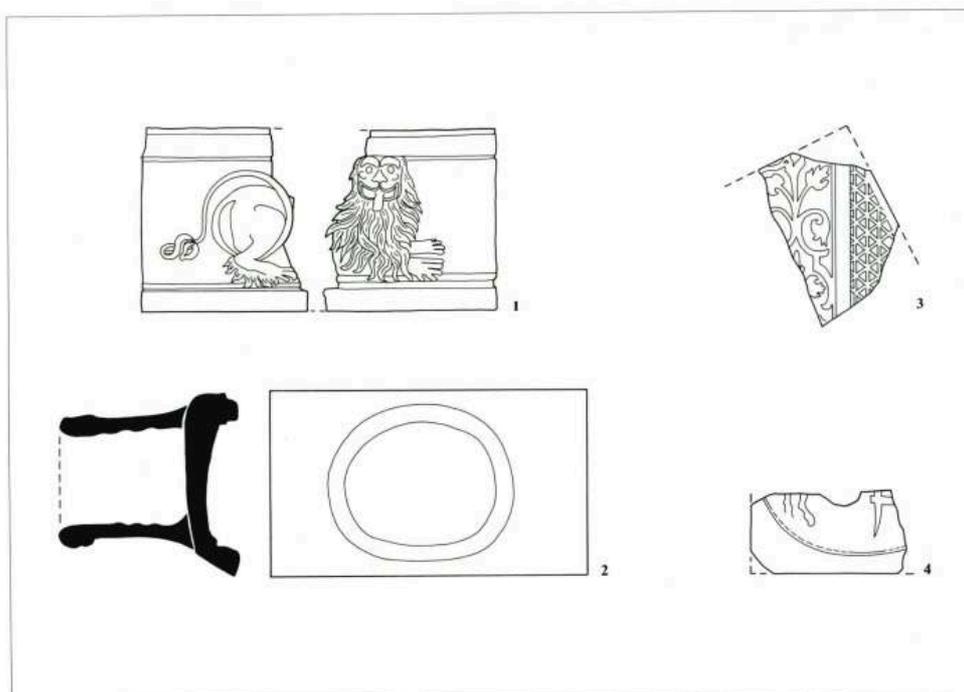
1993). Il semble donc que ces activités n'aient pas tenté les artisans répartis alentour, sans doute peu enclins à se lancer dans des innovations qui nécessitaient probablement des équipements spécifiques.

- 136 Les potiers de Meillonas ne cherchèrent pas, non plus, à fabriquer une vaisselle pourtant très en vogue dans la région, et dans toute la France, du XVIIe au début du XIXe s. : les poteries aux motifs géométriques ou floraux réalisés aux engobes clairs sur fond sombre, ou sombres sur fond clair. Il est vrai que les poteries décorées aux engobes étaient plus particulièrement réservées à la table (assiettes, plats, jattes, écuelles, cruches) et au stockage (jarres et pots) : leur fabrication pouvait se satisfaire d'argiles relativement banales à forte teneur en calcaire. La spécificité des argiles de Meillonas a très certainement conduit les potiers locaux à privilégier la production de poteries destinées au feu, domaine où la concurrence régionale était peut-être moins forte. Les artisans bressans contribuèrent cependant à la vaisselle décorée « aux engobes » par l'exportation de la terre blanche des carrières locales.

Les céramiques architecturales

- 137 Les ateliers de Meillonas-Treffort n'ont pas négligé les poteries architecturales, malgré la faible quantité d'exemplaires recueillie. Mais à ces rares trouvailles s'ajoutent les sources écrites qui mettent en évidence l'ancienneté de cette activité. Ainsi, le châtelain de Treffort passe commande, entre 1307 et 1309, à un atelier de Treffort de 25 000 carreaux de pavement historiés pour le château (Philippe 1925). Des exemplaires de ces carreaux glaçurés, bicolores estampés, sont conservés dans des collections particulières²⁸ Les analyses de composition de leur pâte montrent que l'argile utilisée est la même que celle qui compose les poteries communes grises fabriquées aux Tupinières à la fin du Moyen Age. Ces constatations confirment, une fois encore, l'ancienneté et la pérennité de l'artisanat de la terre cuite à Meillonas-Treffort.
- 138 Dans le four à service vert découvert aux Tupinières, plusieurs fragments de carreaux de poêle à décor animalier ont été retrouvés (**fig. 37 n° 1 et fig. 16**). Ceux-ci conservent intact, sur le revers, l'élément d'ancrage ovale qui a permis d'en restituer la forme rectangulaire (**fig. 37 n° 2**) (210 x 125 mm). Toujours du même four provient un autre fragment de carreau de poêle, cette fois-ci à décor floral et géométrique (**fig. 37 n° 3**). Enfin, un autre exemplaire provient du lieu-dit Bon Repos, site marginal, mais important en raison de cette trouvaille unique : le décor en relief laisse deviner une monture de cavalier (**fig. 37 n° 4**).

37 – Céramique architecturale



1 à 3 : Meillonas ; 4 : Bon Repos

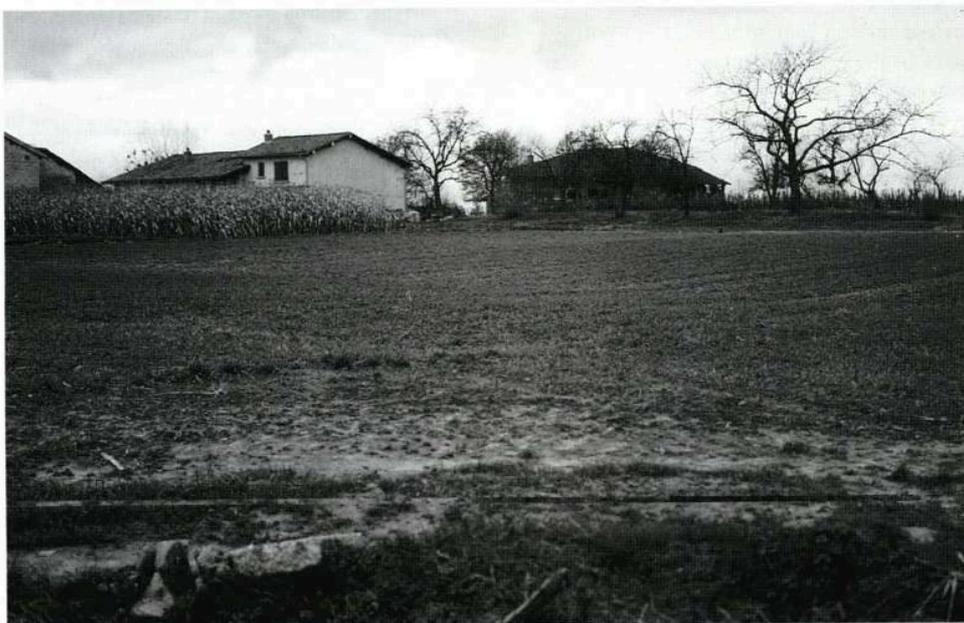
139 Mais en dehors de ces données ponctuelles, les recherches réalisées n'ont pas pris globalement en compte les briquetteries et tuileries du secteur de Meillonas, appelées localement « carronières ». Les mentions textuelles anciennes (XIV^e-XV^e s.) ont retenu notre attention au début de notre enquête, mais nous avons très vite dû convenir qu'il n'y avait pas de relation entre la localisation des carronières et celle des poteries. Le travail sur les terres cuites architecturales bressanes est en effet un domaine à part entière ; notamment les carreaux de pavement médiévaux mériteraient d'être réexaminés à la lumière des inventaires réalisés dans des régions voisines (Champagne-Ardenne, Franche-Comté).

140 B. M.-P.

La répartition des ateliers d'après l'enquête de terrain

141 L'enquête de terrain a essentiellement consisté en ramassages de surface aussi systématiques que possible. Les parcelles cultivées, à forte proportion céréalière, offrent aux prospecteurs de larges surfaces labourées, d'accès relativement aisé (**fig. 38**).

38- Enquête de terrain : champs prospectés au hameau des Tupinières nord



- 142 Les ramassages, qui représentent quelques vingt-cinq hectares explorés et 12 860 tessons collectés, ont été effectués sans maillage préalable, mais en décrivant des allées et venues régulières dans le sens des labours. La qualité de l'équipe de ramasseurs, leur expérience de terrain et leur connaissance du matériel assurent à ces collectes une certaine homogénéité par des conditions de travail aussi constantes que possible. Pourtant, des difficultés habituelles d'accès aux terrains (prairies, taillis, clôtures) limitent la connaissance des zones réputées positives, faussant en partie l'image restituée à partir des traces au sol, aux abords des ateliers.
- 143 Une part des informations provient aussi de l'enquête menée auprès des habitants des hameaux visités. Mais les renseignements obtenus restent très ponctuels et l'on ne saurait prétendre à une enquête orale exhaustive.
- 144 Les prospections menées à Meillonnas et Treffort n'avaient pas pour seul objectif de localiser le (ou les) atelier(s). Elles cherchaient aussi à distinguer, à partir de la répartition des tessons et de leur qualité, les phases d'activité et la nature de la production céramique dans ce secteur. Les résultats en sont reportés sur plan cadastral : un jeu de trames rend approximativement compte de la proportion de tessons ramassés par rapport à la surface prospectée. Les zones de ramassage sont signalées par la lettre T (tessonnière) affectée d'un numéro d'ordre arbitraire. La répartition des tessons collectés entre les trois groupes principaux (cf. *supra*), qui correspondent aux trois étapes chronologiques de l'artisanat, est également traduite graphiquement sur ces cartes, permettant d'apprécier ainsi le déplacement des centres de production sur le territoire des communes au fil du temps. Les mêmes cartes regroupent les localisations d'ateliers connues d'après les textes, le cadastre napoléonien ou les renseignements oraux.
- 145 Le choix préalable des zones prospectées a principalement reposé sur les indications fournies par l'enquête d'archives menée en parallèle. La plupart du temps, les mentions textuelles (potiers, ateliers, fours) se sont traduites dans les faits, nous amenant presque toujours à travailler à proximité des principaux hameaux qui constituaient

autant de pôles artisanaux. Parfois il n'y a pas eu, apparemment, coïncidence entre les archives et le terrain et les indices de production n'ont pas pu être localisés. Notamment les mentions d'ateliers sur la commune de Saint-Etienne-du-Bois n'ont pu être matérialisées.

- 146 Les hameaux (une dizaine sur l'ensemble des deux communes) sont de taille assez constante : deux à quatre exploitations agricoles avec leurs dépendances, relativement groupées et desservies par un réseau très dense de routes et chemins. Probablement, certaines des bâtisses encore en élévation ont abrité des ateliers et des fours de la fin du Moyen Age ou de l'époque moderne. Nous n'en avons retrouvé que peu de vestiges. Le remploi fréquent de briques très calcinées, ayant visiblement appartenu à des parois de four, en garde le souvenir. Les noms de ces hameaux sont souvent formés à partir d'un patronyme. Celui-ci renvoie parfois à des familles de potiers répertoriées dans les textes, comme Gaillard, Girard, Groboz.
- 147 Des recherches effectuées sur les sites « mineurs », là où les ramassages de surface n'ont fourni que peu de matériel ou des résultats négatifs, ne seront pas détaillées et se limiteront à une rapide description.
- 148 Le lieu-dit **Bon Repos** (commune de Viriat ; T 2) avait été signalé dès 1985 ; on avait trouvé des céramiques du type service vert et observé l'existence d'une carronnière (tuilerie) dont une partie de la chambre de cuisson restait encore visible²⁹ Lors de la prospection, le matériel recueilli dans un champ en face de la maison d'habitation ne s'est pas avéré significatif et, surtout, il était relativement rare (50 fragments), au point qu'il n'est pas envisageable de considérer ce site comme un lieu de production. Le service vert (groupe 2) est présent avec 41 tessons seulement, parmi lesquels il a été possible d'identifier 9 formes fermées du type marmite et 7 formes ouvertes (assiettes et écuelles). Plus intéressante, pour l'histoire des productions de service vert, est la trouvaille d'un carreau de poêle avec un décor en relief (**fig. 37 n° 4**). Six autres tessons se rangent dans le groupe 1 (céramiques sans revêtement), mais il s'agit de fragments non identifiables. Les céramiques modernes (groupe 3), ne sont représentées que par 3 tessons de forme fermée à glaçure marron.
- 149 Sur le hameau de **Mas Gaillard** (commune de Treffort) la prospection a été tout à fait négative. Pourtant les archives notariales signalent, fin XVIIe s., à deux reprises, la présence de potiers dans ce hameau.
- 150 Les résultats obtenus ont été également fort décevants au lieu-dit **Mas Tabouret** (commune de Treffort ; T 27) où étaient signalées d'anciennes carrières d'extraction d'argile qu'on pensait situées à côté des ateliers. Malheureusement la majorité des champs alentour est en prairie gênant la prospection. Le seul endroit où des tessons auraient pu être ramassés est un champ labouré, isolé, en face d'une ancienne carrière, mais la moisson a été maigre (150 tessons). Le service vert est relativement bien représenté (60 fragments) par la présence d'une dizaine de rebords d'assiettes ou de marmites, ainsi que de 7 anses, 3 boutons de réchaud et le pied d'un récipient tripode. Les céramiques tardives du groupe 3 sont également nombreuses : 70 fragments parmi lesquels domine la glaçure jaune ou marron. La céramique du groupe 1 (sans revêtement) est en revanche très rare : 12 tessons de forme inidentifiable.
- 151 Le site de **Plantaglay** (commune de Meillonnas) est mentionné avec « four et aire » au XVIIe s. et un atelier est signalé au cadastre de 1826. Il peut cependant être considéré comme site mineur (utilisateur plus que producteur), étant donné le petit nombre de

tessons recueillis lors de la prospection. Sur 142 fragments, 88 sont modernes (glaçure jaune, orange ou brun correspondant au groupe 3). Les céramiques du groupe 1 et celles du service vert (groupe 2) sont minoritaires. Parmi ces dernières, il n'a été possible d'identifier que 2 lèvres de marmite et 2 de forme ouverte (une assiette, une écuelle).

- 152 La prospection sur le site de **Sanciat** (commune de Meillonnas) a également été décevante. Soixante seize tessons très dispersés ont été recueillis aux environs du hameau, et sans que l'on puisse déterminer un point de plus forte concentration. Cet ensemble restreint de matériel comprend une douzaine de tessons du groupe 1, 40 tessons du groupe 2, mais non identifiables, et 24 fragments qui se rangent dans le groupe 3.
- 153 En revanche, les autres sites prospectés ont fourni des résultats très positifs et très significatifs. Il s'agit essentiellement de cinq hameaux très proches, bien qu'appartenant à deux communes distinctes : Mas Girard, Mas Groboz et Mas Guy sur la commune de Treffort ; La Razza et les Tupinières sur la commune de Meillonnas. Les terrains labourés ont restitué plus d'un millier de tessons de poteries à Mas Guy, Mas Groboz et à La Razza. Le hameau des Tupinières, enfin, s'est avéré le plus important des sites prospectés avec 6 877 tessons (**fig. 39 et tableau 2**).

39 - Localisation des points de ramassage (T 1 à T 33) sur les communes de Meillonnas et de Treffort et proportion relative des trois types de céramique collectés pour les cinq hameaux étudiés

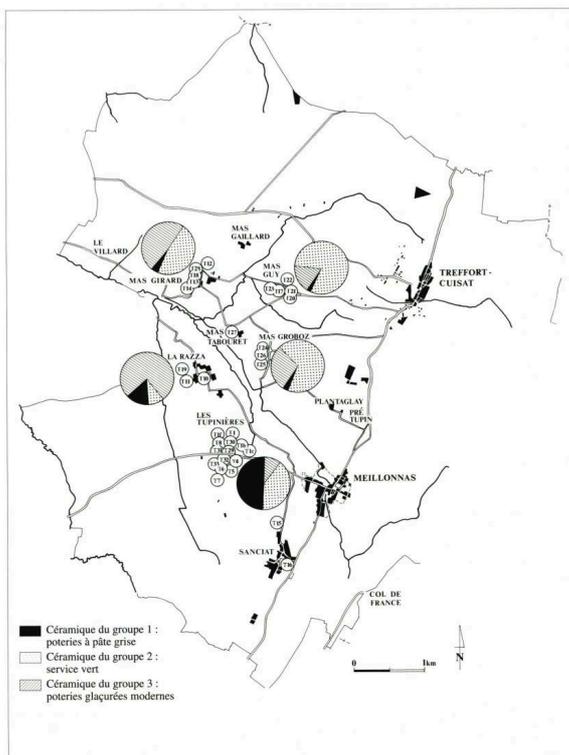


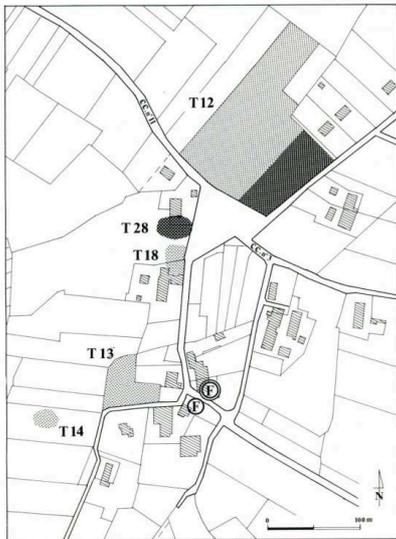
Tableau 2. Localisation des zones de rejets d'ateliers

Point de ramassage	Commune	Lieu-dit	Parcelles
T1	Meillonas	Tupinières nord	ZB, 76 c
T1 B	Meillonas	Tupinières nord	ZB, 71 b et 70 b
T1 C	Meillonas	Tupinières nord	ZB, 69 b
T1 F	Meillonas	Tupinières nord	ZB, 76 b
T2	Viriat	Bon repos	
T3	Meillonas	Plantaglay	ZD, 20
T4	Meillonas	Tupinières sud	ZK, 129 et 130
T5	Meillonas	Tupinières sud	ZK, 151 (est)
T6	Meillonas	Tupinières sud	ZK, 150
T7	Meillonas	Tupinières sud	
T8	Meillonas	Tupinières sud	ZB, 76 a
T9	Meillonas	La Razza	ZA, 85 b
T 10	Meillonas	La Razza	ZA, 46
T 11	Meillonas	La Razza	ZA, 69 a et b
T 12	Treffort	Mas Girard	E1, 1387
T 13	Treffort	Mas Girard	E1, 118 et 121
T 14	Treffort	Mas Girard	E1, 125
T 15	Meillonas	Sanciat	
T 16	Meillonas	Sanciat	
T 17	Treffort	Mas Guy	E3, 810
T 18	Treffort	Mas Girard	E1, 107
T 19	Treffort	Mas Guy	E3, 809
T 20	Treffort	Mas Guy	E3, 808
T 21	Treffort	Mas Guy	E3, 805
T 22	Treffort	Mas Guy	E3, 791, 792, 793
T 23	Treffort	Mas Guy	E3, 811 à 814
T 24	Treffort	Mas Groboz	E2, 438
T 25	Treffort	Mas Groboz	E2, 440
T 26	Treffort	Mas Groboz	E2, 439
T 27	Treffort	Mas Tabouret	E2, 279
T 28	Treffort	Mas Girard	E, 104
T 29	Meillonas	Tupinières nord	Four Giroud
T 30	Meillonas	Tupinières nord	ZB, 76 c
T 31	Meillonas	Tupinières nord	voieries
T 32	Meillonas	Tupinières sud	ZK, 184
T 33	Meillonas	Tupinières sud	ZK, 181

Mas Girard (commune de Treffort)

- 154 Les textes du XVIIe s. (archives notariales) signalent plusieurs potiers à Mas Girard. Six membres de la famille Girard y exerçaient, mais leur implantation n'est pas localisée précisément. Le plan cadastral de 1826 indique un four dans le hameau. Il est à noter, par ailleurs, que le patronyme Girard est mentionné dès le XVe s. au hameau des Tupinières.
- 155 Au total 3 010 tessons ont été recueillis, répartis en trois points principaux (**fig. 40**). Vers le nord, dans un grand champ labouré, une bonne densité de trouvailles se concentre près de la route qui limite celui-ci au sud (T 12). Au centre, d'abord dans un jardin (T 18) et, ensuite, dans la terre provenant de l'excavation en vue d'une nouvelle construction (T 28). Au sud, un grand nombre de tessons ont été observés dans des jardins proches des maisons et en face de deux anciens fours signalés par un habitant (T 13). Un dernier point de forte concentration a été repéré dans un champ isolé (T 14). Son éloignement de toute construction et le manque de matériel dans les environs laissent imaginer qu'il s'agit de matériaux rapportés ici pour les besoins de la mise en culture.

40- Treffort, Mas Girard

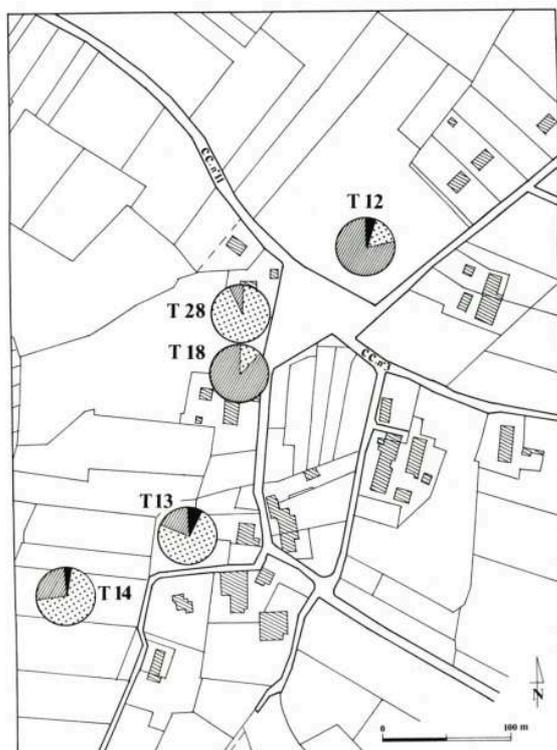


- Ⓧ F : Four connu par les textes
- Ⓧ F : Four indiqué par les habitants
- Densité des tessons collectés : faible
- Densité des tessons collectés : moyenne
- Densité des tessons collectés : forte
- ▨ Bâti

Localisation des parcelles prospectées

- 156 En ce qui concerne les productions céramiques, on constate que les fragments du service vert (groupe 2) et ceux du groupe 3 (glaçuré monochrome) sont très répandus. Les tessons plus anciens et sans revêtement (groupe 1), qui atteignent au maximum 5,9 % en T 12, sont beaucoup plus rares. Mais les pourcentages ne sont pas uniformes sur chaque point de ramassage. Les céramiques modernes (groupe 3) sont massivement représentées en T 12 et en T 18, tandis que le service vert domine largement ailleurs (T 13, T 14 et T 28) (**fig. 41 et tableau 3**).

41- Treffort, Mas Girard



Proportion relative des trois types de céramique collectés (cf. légende fig. 39)

Tableau 3. Résultats des ramassages effectués sur les sites de Mas Girard

	T 12		T 13		T 14		T 18		T 28	
	tessons	%	tessons	%	tessons	%	tessons	%	tessons	%
groupe 1	79	5,9	47	5,1	6	1,9	-	-	-	-
groupe 2	239	17,7	671	72,9	215	68,5	14	12,3	288	91,7
groupe 3	1030	76,4	202	22,0	93	29,6	100	87,7	26	8,3
TOTAL	1348		920		314		114		314	

- 157 Le **groupe 1** inclut surtout des pâtes rouges et aucune pâte grise ; contrairement à d'autres points de ramassage, il peut s'agir ici de fragments de céramique moderne à l'état de biscuit de dégourdi. Il n'existe d'ailleurs aucun élément identifiable typique de la production du bas Moyen Âge.
- 158 La céramique du **groupe 2**, là où elle est majoritaire, comprend surtout des pâtes blanches : sauf en T 28 où les pâtes légèrement rosées atteignent 24,3 % du total.
- 159 Les comptages effectués mettent en évidence un très fort pourcentage de biscuits appartenant à des vases n'ayant pas reçu la cuisson finale ; surtout en T 13 où le biscuit atteint 34,4 % du total.
- 160 Quant aux formes identifiables, on constate, dans tous les points de ramassage où le service vert est majoritaire une prédominance des formes fermées qui constituent environ les 3/4 des fragments identifiables. La marmite globulaire avec un col court légèrement évasé domine incontestablement (**fig. 18**) tandis que les cruches sont rarissimes. Parmi les formes ouvertes figurent surtout les assiettes (**fig. 27**) mais les

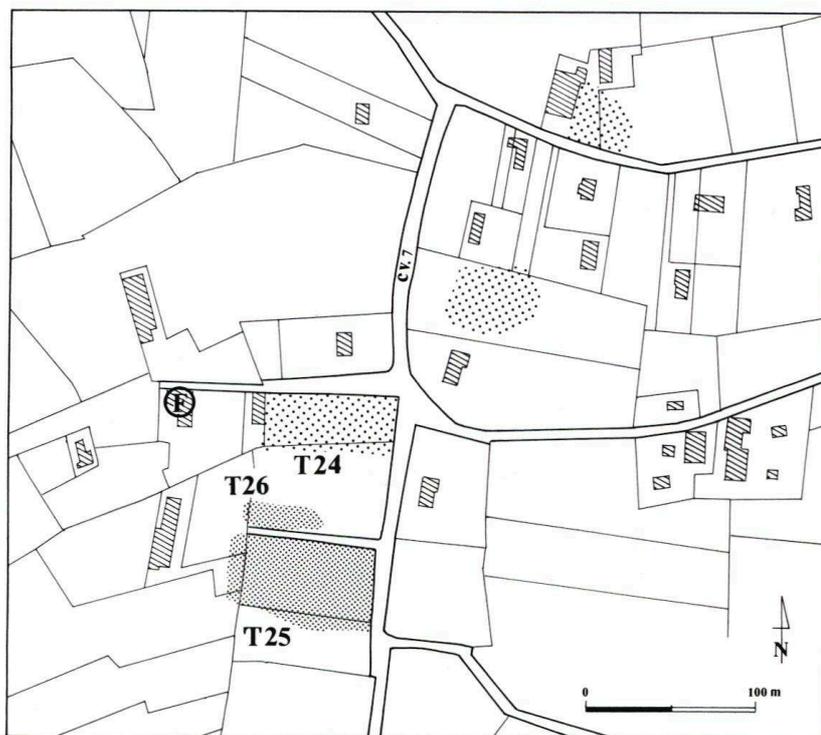
écuelles ne manquent pas (**fig. 28**) ainsi que les petits poêlons à manche creux (**fig. 26 n° 1 et 2**).

- 161 Parmi les formes rares on peut souligner surtout la présence de plusieurs fragments de creusets, pratiquement absents sur les autres sites.
- 162 Dans le **groupe 3** (dominant en T 12 et T 18) les glaçures jaune ou orange sont largement majoritaires. Elles sont surtout appliquées sur des formes de poêlons à manche creux.
- 163 Sur la base de ces observations, il n'est pas trop hasardeux d'identifier ce hameau comme un site de potiers : le mobilier en surface est très abondant, on note la présence d'un bloc d'argile informe mais cuite en T 12, d'un raté de cuisson avec de la glaçure éclatée en T 28 et partout de quelques fragments de briques ou carreaux brûlés qui pourraient avoir appartenu à la structure d'un four. Les ateliers semblent relativement récents, puisque la céramique du groupe 1 est extrêmement rare sinon absente. Ils ont démarré avec la production du service vert (XVIe-XVIIe s.) et apparemment ont continué à produire à une époque plus récente (XIXe s.).

Mas Groboz (commune de Treffort)

- 164 Les textes sont peu prolixes sur le Mas Groboz, mais plusieurs potiers (non localisés) dénommés Groboz exerçaient au XVIIe s. à Treffort et/ou Meillonnas.
- 165 Dans ce hameau, dont l'habitat est assez dispersé, les ramassages ont procuré 1 087 tessons, concentrés surtout en T 25 et en T 26, sur le bord du chemin qui mène vers les habitations. Ailleurs, d'autres points de prospection possible ont été repérés, mais s'agissant de jardins clos, les tessons de céramiques n'ont pu être ramassés (**fig. 42**).

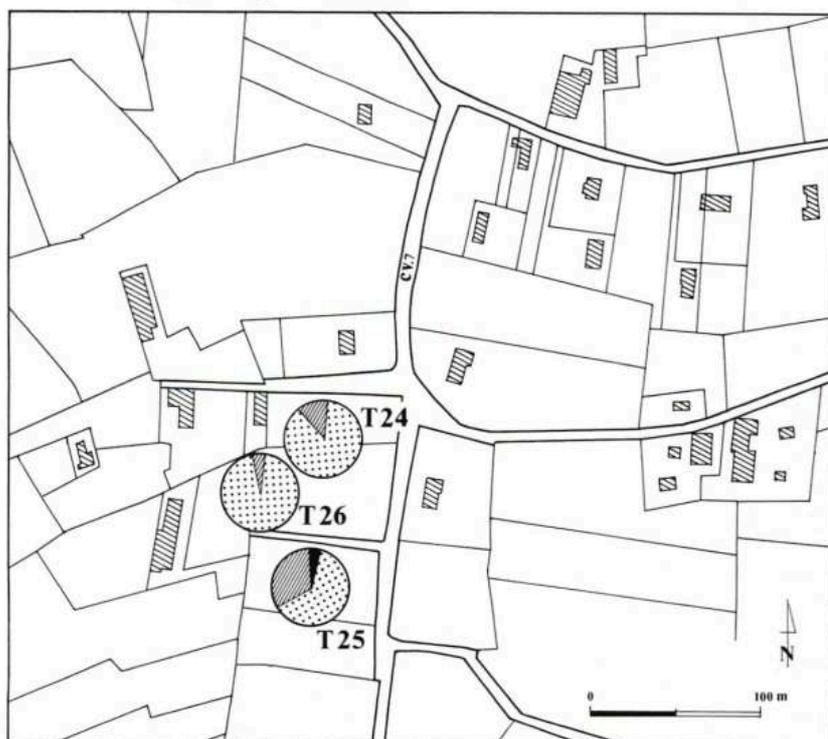
42- Treffort, Mas Groboz



Localisation des parcelles prospectées (cf. légende fig. 40)

- 166 Comme sur le site précédent, la catégorie des céramiques sans revêtement est peu représentée. Le groupe du service vert domine largement, suivi de très loin, parfois, comme en T 26, par les diverses glaçures modernes réunies dans le groupe 3 (fig. 43 et tableau 4).

43- Treffort, Mas Groboz



Proportion relative des trois types de céramique collectés (cf. légende fig. 39)

Tableau 4. Résultats des ramassages effectués sur les sites de Mas Groboz

	T 24		T 25		T 26	
	tessons	%	tessons	%	tessons	%
groupe 1	-	-	36	4,3	-	-
groupe 2	53	84,2	522	61,8	178	98,9
groupe 3	10	15,8	286	33,9	2	1,1
TOTAL	63		844		180	

¹⁶⁷ Les rares tessons du **groupe 1** sont en pâte rouge ou en pâte claire et, d'après leur forme, ils ne sont pas, assurément, du Moyen Âge.

¹⁶⁸ Le service vert (**groupe 2**) comprend surtout des pâtes blanches : 90,6 % en T 24, 85,1 % en T 25 et 95 % en T 26. Lorsque la pâte est rosée, elle est d'une couleur plus foncée que sur les autres sites. Les tessons en biscuit sont aussi nombreux sur les trois points de ramassage avec une moyenne de 20 %. Parmi les formes identifiables du service vert, la seule largement attestée est celle de la marmite globulaire avec un col court (**fig. 18**) ;

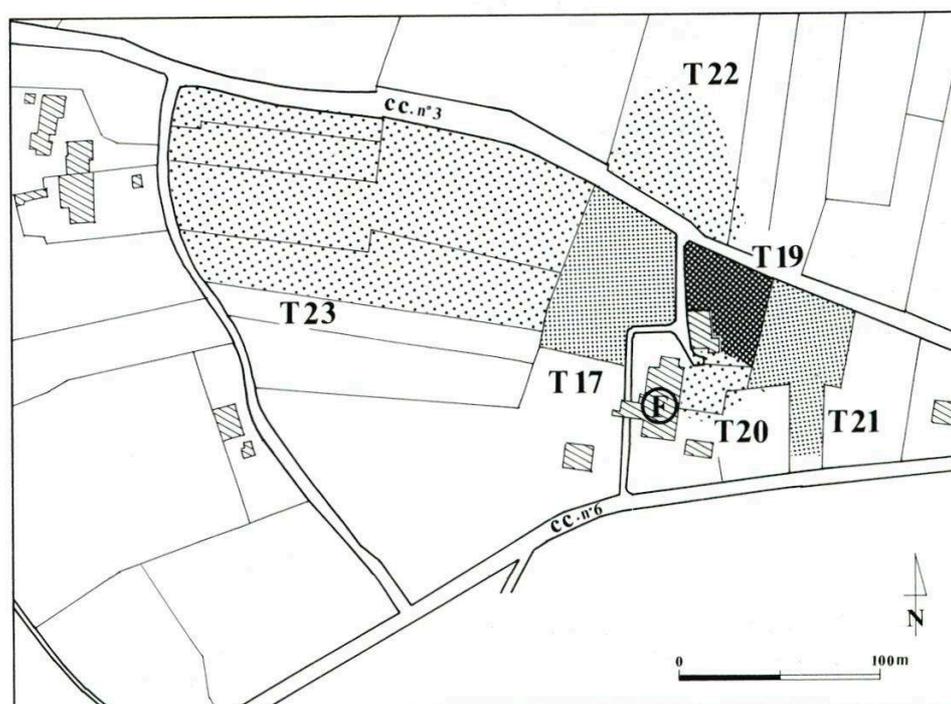
les assiettes sont également nombreuses. On dénombre quelques écuelles et des fragments de fonds tripodes.

- 169 Les céramiques modernes (**groupe 3**), nombreuses en T 25, reflètent tous les types de glaçure considérés : incolore tendant au vert, jaune, orange, brun et marron.
- 170 D'autres indices de la présence d'ateliers de potiers sont à signaler pour ce hameau : plusieurs tessons surcuits (ratés de cuisson ?) et des briques ou tuiles fortement calcinées ayant pu appartenir à des parois de four.

Mas Guy (commune de Treffort)

- 171 Les actes notariés du XVIIe s. (cf. *supra* note 20) signalent plusieurs individus exerçant le métier de potier. En 1679 un atelier avec four est explicitement mentionné dans ce hameau.
- 172 Les terrains favorables, fraîchement labourés, ont permis de prospecter largement et fructueusement sur ce site, notamment aux environs d'une maison dont les propriétaires ont signalé le souvenir d'un ancien four situé à l'emplacement d'une grange actuelle. Les plus fortes densités de céramiques ont été constatées dans les champs voisins, tandis qu'on notait une diminution de la densité vers le nord et l'ouest (**fig. 44**).

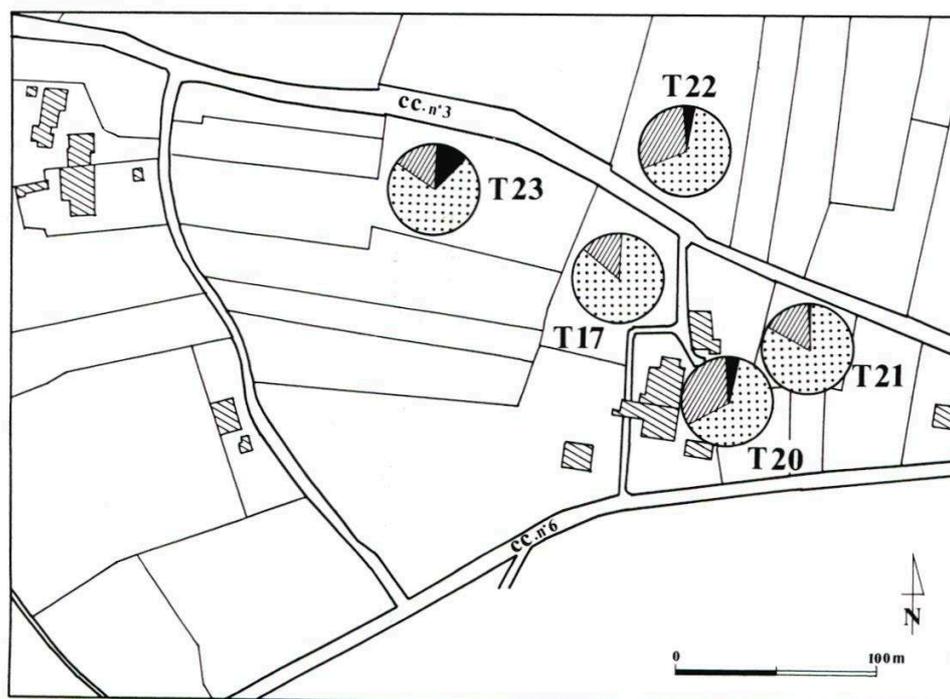
44 - Treffort, Mas Guy



Localisation des parcelles prospectées (cf. légende fig. 40)

- 173 Ici, le service vert, domine, dans toutes les parcelles prospectées (79,5 % sur l'ensemble), tandis que les autres poteries glaçurées, plus récentes, sont minoritaires et probablement issues d'habitats plus que de tessonniers d'ateliers (17 %) (**fig. 45 et tableau 5**).

45 - Treffort, Mas Guy



Proportion relative des trois types de céramique collectés (cf. légende fig. 39)

Tableau 5. Résultats des ramassages effectués sur les sites de Mas Guy

	T 17		T 19		T 20		T 21		T 22		T 23	
	tessons	%	tessons	%	tessons	%	tessons	%	tessons	%	tessons	%
groupe 1					1	3,0	2	1,0	1	2,1	46	9,0
groupe 2	547	85,7	30	55,6	21	63,7	179	84,0	32	69,6	392	76,9
groupe 3	91	14,3	24	44,4	11	33,3	32	15,0	13	28,3	72	14,1
TOTAL	638		54		33		213		46		510	

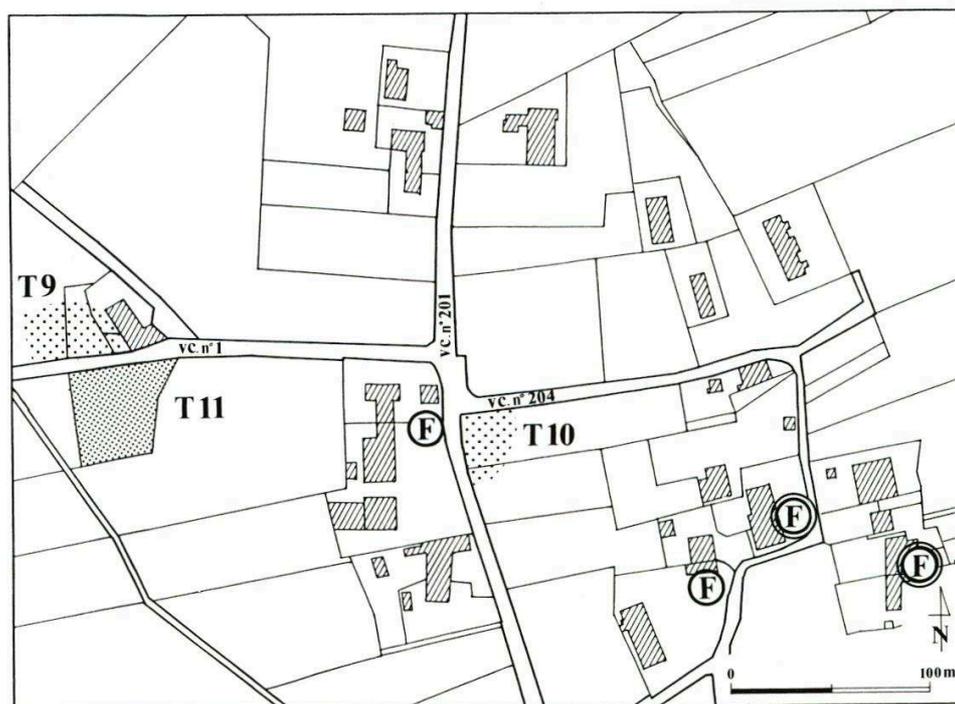
- 174 Les céramiques du **groupe 1** sont rarissimes, comme du reste dans tous les hameaux de la commune de Treffort. Le seul point de ramassage qui en ait restitué un petit nombre est T 23 : 34 fragments en pâte brun clair et cinq tessons en pâte grise se rattachent probablement aux productions du Moyen Age, mais il peut s'agir de rejets d'habitats.
- 175 Il est en revanche assuré qu'il s'agit ici d'un lieu de production du service vert (**groupe 2**) avec un total de 1201 fragments recueillis, tous concentrés aux environs de maisons d'habitation actuelles. Ajoutons qu'ont été retrouvés une vingtaine de tessons surcuits et quelques briques fortement brûlées. Les comptages effectués pour les points ayant fourni le plus grand nombre de tessons montrent que les pâtes blanches sont les plus nombreuses, sauf en T 23 où l'on constate un fort pourcentage de pâtes de couleur légèrement rose.
- 176 D'après l'inventaire établi sur les fragments identifiables, la production de Mas Guy ne s'écarte pas de celle des environs. Les formes fermées sont majoritaires par rapport aux formes ouvertes : en T 17, 151 contre 84 ; en T 21, 66 contre 19 ; en T 23, 56 formes

fermées contre 36 ouvertes. La marmite est la forme la plus répandue, mais exclusivement le type globulaire avec col court. Sur un total de 64 fragments de marmites identifiés, aucun n'évoque d'autres récipients à cuire (marmite globulaire sans col, marmite ovoïde, ou encore de petite taille comme le coquemar). Les assiettes sont, comme toujours, les mieux représentées parmi les formes ouvertes. Les écuelles sont rares. Des différences peuvent apparaître dans les formes plus rares. A Mas Guy, par exemple, comme à Mas Girard, on a retrouvé des fragments de creusets (6 exemplaires) qui indiquent que le ou les ateliers produisaient de la vaisselle et des céramiques utilitaires.

La Razza (commune de Meillonnas)

- 177 On ne relève pas de mention antérieure au XVIIe s., époque à laquelle trois potiers sont signalés. Si l'on admet une relation entre la « Razza », toponyme actuel, et l'expression « la rase du bois », on pourrait considérer qu'un texte du XVIe s. s'y rapporte. Une carrière d'argile est attestée dès la fin du XVIIe s. Habitat très concentré, ce hameau n'a pas permis d'effectuer autant de prospections que souhaité. Seul à l'extérieur du hameau, un champ labouré a restitué une forte concentration de fragments céramiques (T 11). En revanche, la parcelle d'en face n'a restitué qu'un faible ensemble (T 9). Quelques tessons très épars ont été également recueillis dans le terrain déblayé près de la route principale (T 10), (**fig. 46**).

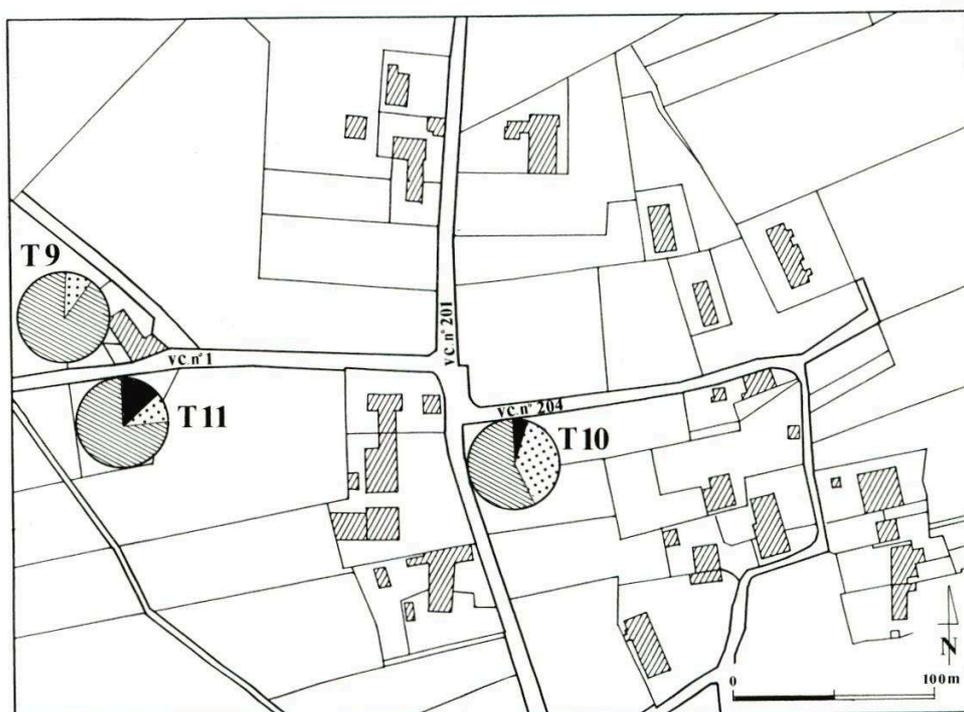
46 - Meillonnas, la Razza



Localisation des parcelles prospectées (cf. légende fig. 40)

- 178 La production attestée semble être moderne, avec une importante majorité de glaçures de différents types attribuables au groupe 3 (**fig. 47 et tableau 6**).

47 - Meillonnas, la Razza



Proportion relative des trois types de céramique collectés (cf. légende fig. 39)

Tableau 6. Résultats des ramassages effectués sur les sites de la Razza

	T 9		T 10		T 11	
	tessons	%	tessons	%	tessons	%
groupe 1	1	2,3	1	3,8	133	13,5
groupe 2	4	9,3	10	38,5	92	9,4
groupe 3	38	88,4	15	57,7	754	77,1
TOTAL	43		26		979	

- 179 Les tessons sans revêtement (**groupe 1**), présents en T 11 avec un pourcentage relativement important, sont quasiment tous en pâte rouge ou claire et correspondent à une typologie de formes modernes (poêlons et couvercles). Les tessons en pâte grise, attribuables au Moyen Age, sont peu nombreux (16 tessons sur un total de 133).
- 180 Le service vert (**groupe 2**) n'est abondant qu'en T 10, mais l'ensemble de céramiques recueillies est si faible (26 tessons) que cela est peu significatif. Ont été identifiés : un rebord de marmite globulaire avec un col court évasé, un fragment d'assiette et un

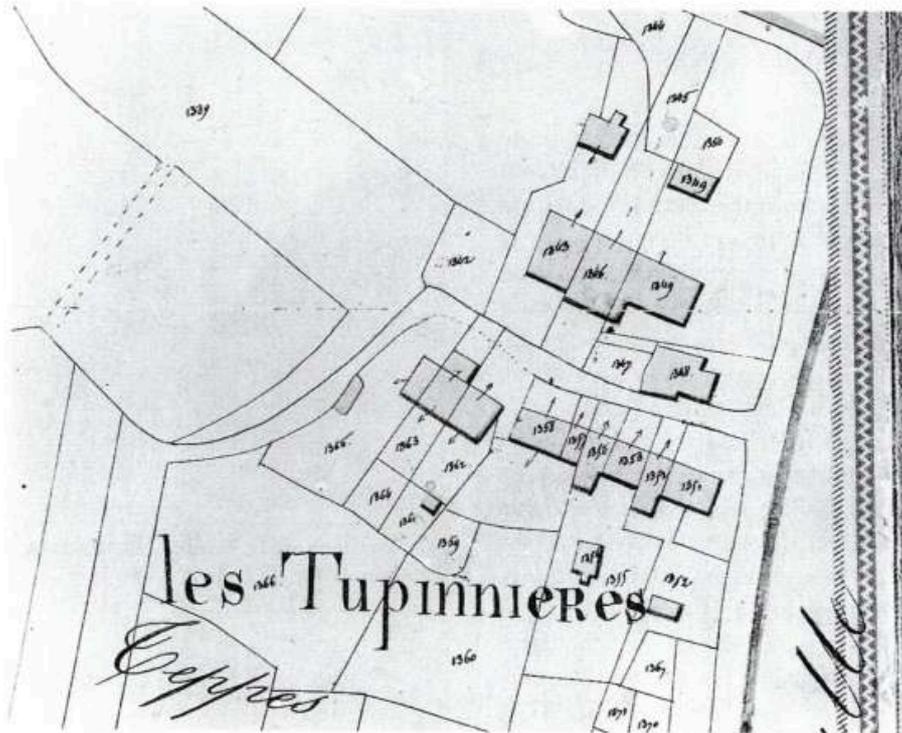
fragment d'écuelle. Les tessons du groupe 1 et du groupe 2 sont insuffisants pour attester, en ce lieu, la fabrication de poteries communes et de service vert.

- 181 L'importante quantité de glaçures modernes (**groupe 3**) laisse, en revanche, supposer que le site a été productif surtout à partir du XVIII^e s. D'après les comptages effectués pour T 11, seul point de ramassage qui ait restitué un nombre de tessons significatif, tous les types de glaçure moderne sont présents avec une majorité de glaçures orange ou marron.
- 182 A cet ensemble assez important de céramiques modernes on peut, en outre, ajouter les fragments sans revêtement qui correspondent à des formes modernes et qui pourraient être des biscuits de dégourdi de vases non achevés. De plus, la présence, en T 11, d'une pernette tachée de glaçure orange est un indice supplémentaire pour confirmer, sans trop de risque d'erreur, la proximité d'un atelier ayant produit entre le XVIII^e s. et le XIX^e s.

Les Tupinières (commune de Meillonnas)

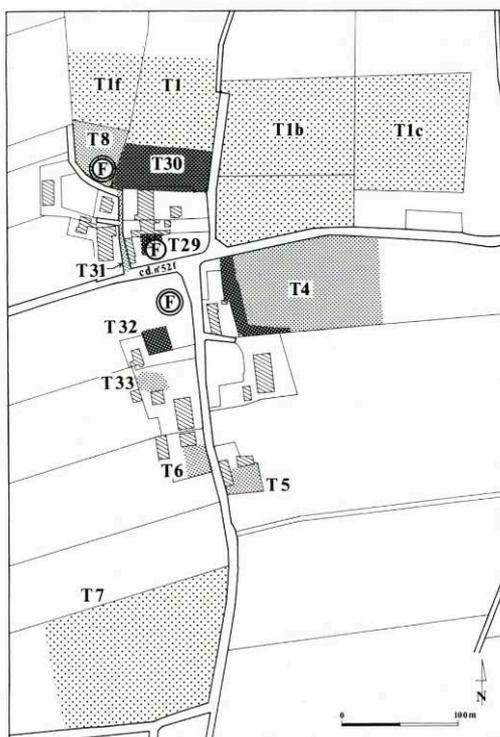
- 183 Ce hameau (**fig. 48**) a été le pôle principal de notre enquête, tant sur le terrain que dans les archives qui mentionnaient en ce lieu les ateliers les plus anciens et les plus nombreux (trois fours au moins et sept potiers, dès 1416 et peut-être neuf, trente-trois ans plus tard). Le toponyme *Tupinariae*, utilisé dès cette époque et le nom *tupinier* qui désigne plusieurs artisans de ce hameau, plaident en faveur d'une activité déjà en pleine expansion au XV^e s., et probablement plus anciennement installée. Les recherches de terrain, qui englobèrent largement le hameau (Tupinières nord et Tupinières sud) et les champs environnants, confirment cette pérennité (**fig. 49**).

48 - Le hameau des Tupinières



Extrait du cadastre de Meillonnas de 1825. Section A, 5e feuille (Mairie de Meillonnas)

49 – Meillonnas, les Tupinières



Localisation des parcelles prospectées (cf. légende fig. 40)

- 184 Aux prospections répétées dans le centre du hameau, s'ajoute la collecte faite à l'occasion de la surveillance de la pose du tout-à-l'égout (T 31). Enfin, grâce à l'obligeance des habitants, le matériel provenant de la chambre de cuisson d'un four (T 29) découvert dans une maison en plein coeur du hameau a pu être examiné³⁰ Cet échantillonnage de service vert bien conservé est un précieux témoignage de l'activité potière des XVIe et XVIIe s. (**fig. 50**).

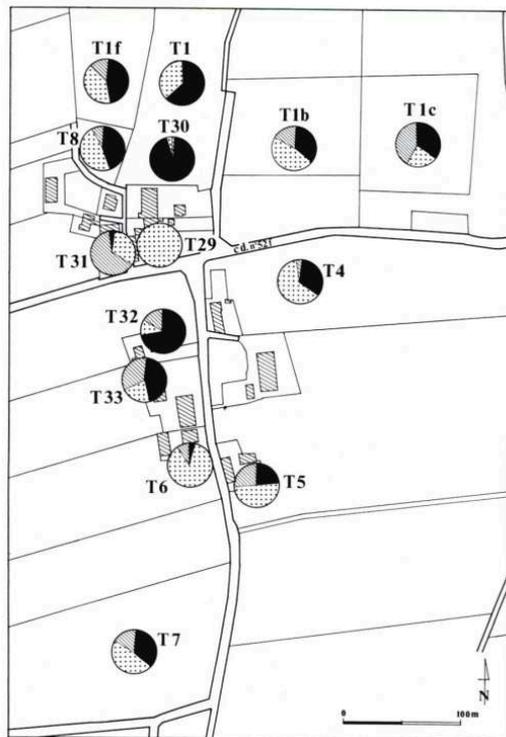
50 – Meillonas : les Tupinières



Une partie du matériel provenant du four Giroud

- 185 Pour toutes ces raisons, le hameau des Tupinières est celui qui a restitué le plus grand nombre de tessons (6 877 fragments). Cet ensemble important correspond essentiellement à deux groupes de productions : celui des céramiques sans revêtement du Moyen Age (groupe 1) et celui du service vert des XVIe-XVIIe s. (groupe 2). Les céramiques plus récentes sont rares, contrairement à ce que l'on a constaté pour la plupart des autres sites prospectés (11,5 % sur l'ensemble du hameau). En revanche, les céramiques plus anciennes dépassent, en proportion, le service vert dans certaines parcelles (**fig. 51**).

51- Meillonnas, les Tupinières



Proportion relative des trois types de céramique collectés (cf. légende fig. 39)

- 186 Les comptages ont été faits pour tous les points de ramassage, mais, pour plus de clarté, l'ensemble des tessons peu nombreux provenant des zones marginales ne sera pas détaillé : au nord T 1F, T 1, T 1B et T 1C, au sud, T 7.
- 187 Vers le nord (**les Tupinières nord**), la plus grande densité des trouvailles se situe dans le rectangle qui correspond à T 30, qui inclut le matériel collecté lors de la surveillance des travaux publics. Ensuite il faut noter, T 29, qui réunit le matériel du four, puis T 8, et enfin T 31 qui comporte le matériel provenant de la surveillance des travaux sur le chemin, entre les maisons.
- 188 Ici la situation est particulièrement intéressante en raison de la présence d'une zone n'ayant livré que de la céramique sans revêtement avec des formes typiques du XVe s. (T 30, où le groupe 1 atteint 96 % de l'ensemble) ; tandis qu'à peu de distance, T 29 (mobilier du four) n'a restitué que des poteries du service vert. Les deux autres points de ramassage présentent, en revanche, soit un mélange des deux groupes (T 8), soit une grande majorité de céramiques modernes. Mais il faut souligner que le mobilier moderne provient uniquement de prélèvements effectués lors de la surveillance des travaux publics ; il s'agit sans doute de rejets domestiques des maisons avoisinantes (**tableau 7**).

Tableau 7. Résultats des ramassages effectués aux Tupinières nord

	T 30		T 8		T 29		T 31	
	tessons	%	tessons	%	tessons	%	tessons	%
groupe 1	1288	96,0	106	48	-	-	2	0,8
groupe 2	30	2,2	118	48	900	100	82	34
groupe 3	24	1,8	24	9,7	-	-	158	65
TOTAL	1342		248		900		242	

- 189 L'atelier le plus ancien, proche de cette zone de forte densité en T 30, n'a donc produit que des vases sans revêtement (**groupe 1**) parmi lesquels les comptages mettent en évidence la céramique à pâte grise (56,7 %), suivie des pâtes brun clair ou rouges (respectivement 18,2 % et 18,1 %). Les pâtes « sandwich », rouges à surfaces noires, sont rares (7 % du total). Quant aux formes, on y retrouve tout le répertoire des profils qui ont été présentés auparavant ; d'ailleurs, cette typologie a été établie en très grande partie avec le matériel ramassé en T 30 (cf. *supra*) (**fig. 11 à 15**).
- 190 Dans la partie sud du hameau (**les Tupinières sud**), de part et d'autre du chemin, en éliminant T 7, qui est marginal et pauvre en matériel (189 tessons sur une assez large surface), il reste cinq points de forte ou très forte densité. Ici encore, les productions modernes du groupe 3 sont rares et, selon les endroits, dominant alternativement les productions du groupe 1 ou du groupe 2 (**tableau 8**).

Tableau 8. Résultats des ramassages effectués aux Tupinières sud

	T 4		T 5		T6		T 32		T33	
	tessons	%	tessons	%	tessons	%	tessons	%	tessons	%
groupe 1	308	34,5	47	23,0	15	2,7	1269	75,1	91	49,4
groupe 2	539	60,3	103	50,5	476	87	161	9,5	34	18,5
groupe 3	47	5,2	54	26,5	56	10,3	261	15,4	59	32,1
TOTAL	894		204		547		1691		184	

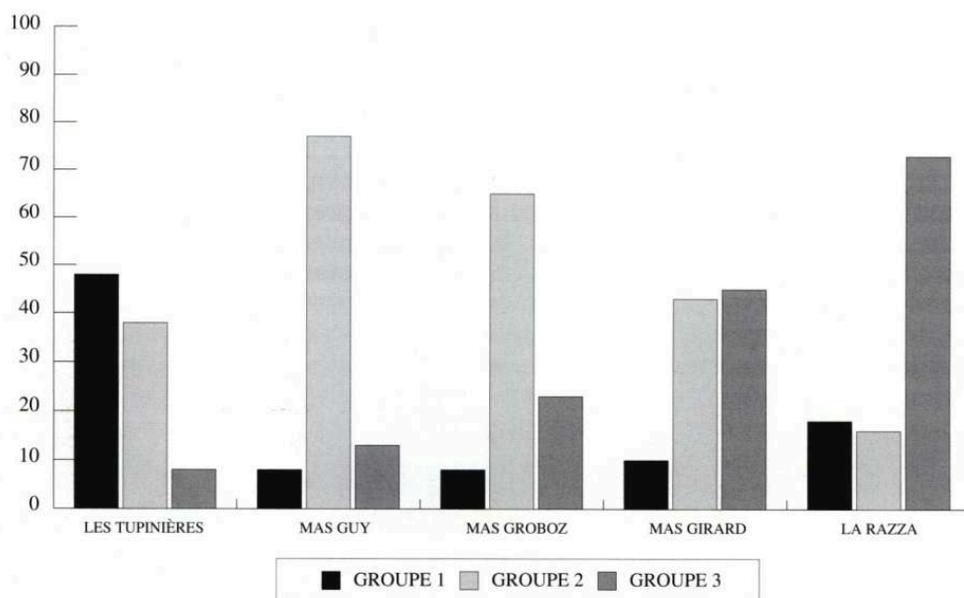
- 191 Le service vert (**groupe 2**) est densément présent dans les zones de ramassage de surface (T 4, T 5, T 6 et T 7) tandis que les céramiques plus anciennes apparaissent massivement dans le terrain décaissé lors des travaux publics (T 32 et T 33). Il y a là, sans doute, matière à réflexion, et ces circonstances de découvertes différentes ont toujours posé un problème d'interprétation des comptages réalisés.
- 192 Tout d'abord, on a tenté de discerner si le **groupe 1** présentait des différences typologiques entre les points de ramassage où il était majoritaire et ceux dans lesquels le service vert l'emportait. Dans ce cas, on aurait pu avancer quelques hypothèses de datation plus fines. Mais la tentative n'a pas été exploitable.

- 193 En T 32 et T 33, où le groupe 1 domine, les pâtes sont le plus souvent grises (respectivement 62,5 % et 78,8 %) ; en T 4, où domine le service vert, elles présentent encore le même pourcentage (66,2 %). C'est seulement en T 5 que les pâtes claires l'emportent avec 68,2 % contre 31,87 % de pâtes grises. La répartition entre formes fermées et formes ouvertes, pour le groupe 1, donne à peu près les mêmes résultats. Les formes fermées sont nettement plus nombreuses en T 32 (90,5 %), en T 33 (78,6 %) et en T 4 (77,8 %), mais, malheureusement en T 5 n'a été retrouvée aucune forme identifiable et cela a empêché toute comparaison fructueuse. Notons seulement que T 32 est le seul endroit où, parmi les formes fermées, sont présents les becs pontés qui se rattachent à une typologie plus ancienne (XIIe-XIIIe s.), tout à fait comparables aux 18 exemplaires collectés en T 30, (où les céramiques communes grises représentent quasiment la totalité des trouvailles). Mais cela suffit-il pour avancer l'hypothèse que les ateliers les plus anciens y étaient situés ?
- 194 En ce qui concerne les céramiques du **groupe 2**, les comptages réalisés pour tous les sites sur le type de pâte n'ont pas fait ressortir d'informations utiles ; les pâtes blanches sont partout les mieux représentées. Aucune différence remarquable n'apparaît, également, dans les nuances de glaçure, et, comme toujours, on dénombre une quantité importante de biscuits.
- 195 Quant aux formes identifiables, elles correspondent à toute la typologie connue et présentée ci-dessus, sans qu'il ait été possible d'isoler une production particulière, sauf pour le matériel retrouvé dans le four. Mais il s'agit là d'un cas tout à fait particulier qui ne peut être comparé aux trouvailles éparses sur le terrain. Un seul détail est à remarquer : le secteur des Tupinières n'a livré aucun fragment de creuset ; en revanche, les fragments de terres cuites architecturales à glaçure verte pourraient signaler une particularité du répertoire des ateliers de ce hameau.
- 196 Dans l'ensemble collecté aux Tupinières, les 233 formes identifiées reflètent la présence de vaisselle de table et de cuisine à peu près dans la même proportion :
- 197 - 75 marmites, 4 coquemars, 21 petits poêlons avec manche creux, 10 cruches à bec pincé, 2 cruches à bec tubulaire, 68 assiettes ou plats, 17 écuelles, 4 faisselles, 6 porte-faisselle, 13 réchauds, 3 couvercles.
- 198 Parmi les fragments d'anses, on en dénombre 35 appartenant à des marmites ; 52 anses ont en revanche une section ovale qui rappelle celles identifiées sur les coquemars ; 68 autres fragments d'anse à section plate, mais étroite, ont pu appartenir à des formes fermées destinées à la table, comme les cruches ; 2 anses torsadées, enfin, semblent correspondre à l'anse en panier des vases portatifs. On dénombre également 15 pieds ayant appartenu à des vases tripodes et 6 fragments de panse avec décor de côtes en relief. Enfin, des éléments de briques et autres fragments calcinés ont probablement appartenu aux parois des fours.

Les trois grandes phases d'activité des ateliers

- 199 Si l'on considère l'ensemble des résultats acquis par les prospections et les ramassages de surface dans les cinq hameaux potiers de Meillonnas et Treffort, une image relativement mouvante de l'implantation des ateliers au fil des siècles se dégage (**fig. 39 et tableau 9**).

Tableau 9. Répartition des différentes catégories de produits entre les groupes d'ateliers de Meillonnas-Treffort



- 200 Sans conteste, le phénomène apparaît aux Tupinières ; tout en témoigne, le toponyme, l'ancienneté des données écrites et les informations archéologiques : les céramiques communes (groupe 1), pour l'essentiel datées du XVe s., dominent mais certaines ne sont pas postérieures au XIIIe s. Les textes et les informations archéologiques concourent à restituer là le premier quartier artisanal spécialisé.
- 201 Au moment où la production locale connaît l'essor que nous avons décrit plus haut, depuis le début du XVIe s. jusqu'à la fin du XVIIe s., presque tous les ateliers repérés produisent du fameux service vert (groupe 2). Le hameau de la Razza apparaît cependant en dehors du mouvement général. Il est probable que la plupart des ateliers ne se mettent en place qu'à cette époque, comme à Mas Guy, Mas Girard et Mas Groboz, où les céramiques du groupe 1 paraissent très marginales. Les prospections précisent donc l'impression qui ressort des textes post-médiévaux : une expansion et une dispersion rapide des activités potières sur Treffort au détriment des Tupinières.
- 202 Lors de la dernière période d'activité des ateliers, c'est le hameau de la Razza qui semble prendre la première place dans la fabrication des poteries utilitaires traditionnelles (groupe 3). Les ateliers de Mas Girard et Mas Groboz fonctionnent encore aux XVIIIe et XIXe s., ceux de Mas Guy également, mais dans une moindre mesure. En revanche, les artisans délaissent probablement le hameau des Tupinières. Rappelons qu'un atelier s'installe au bourg même de Meillonnas, dans les locaux de la faïencerie, au milieu du XIXe s.
- 203 Il n'y a donc pas à proprement parler déplacement de pôles de production sur le territoire des communes de Meillonnas et de Treffort ; c'est plutôt le volume d'activité des hameaux qui semble varier selon les périodes, évoquant une éventuelle concurrence. Mais l'image que restituent les ramassages de surface est à considérer avec prudence : les conditions de collecte n'ont pas été strictement identiques partout, les produits les plus anciens (groupe 1) ont pu ne pas être accessibles partout, des confusions ont été possibles entre rejets d'ateliers et rejets domestiques, etc.

Cependant, on retiendra l'hypothèse que la géographie de l'artisanat a été mouvante au fil des siècles dans les limites du terroir des deux communautés villageoises.

- 204 Sur des distances aussi réduites (les hameaux sont espacés en moyenne de 1,5 km), il est clair que la plus ou moins grande réussite des ateliers n'est pas fonction de la facilité d'accès aux matières premières : toutes les argiles souhaitées, selon la qualité de produits recherchée, sont également répandues dans le secteur. Il faut sans doute rechercher dans l'organisation même des ateliers, l'origine de la main-d'œuvre, dans la transmission du savoir-faire et de l'outil de travail, le moteur de l'évolution des ateliers.
- 205 **B. M.-P. et E. F-B.**

La diffusion du service vert

Caractérisation de la production en laboratoire

- 206 L'importance et le nombre des ensembles de service vert répertoriés dans le nord de la région Rhône-Alpes, ainsi que les caractéristiques morphologiques et techniques propres à cette vaisselle assuraient quelque chance de succès à la détermination de l'aire de diffusion des ateliers de Meillonnas-Treffort. Aux comparaisons typologiques qui avaient guidé les premières cartes de répartition devaient s'adjoindre les arguments incontestables du laboratoire.
- 207 L'hypothèse d'autres ateliers régionaux produisant du service vert, mais encore inconnus, ne pouvait être écartée. Par ailleurs, hors de la région, les ateliers du Jura, notamment ceux d'Étrepigny (Doubs) très actifs à l'époque moderne et réputés pour leurs poteries vertes en terre blanche, avaient pu rechercher des débouchés relativement éloignés vers le sud (Garneret 1958). Distants d'une centaine de kilomètres, les centres de Meillonnas et d'Étrepigny sont tous deux installés dans des secteurs où les ressources en argiles blanches d'âge pliocène sont importantes. Enfin les ateliers implantés près des kaolins de la moyenne et basse vallée du Rhône avaient eux aussi la possibilité de fabriquer des produits comparables. Il s'agissait donc de distinguer ce qui revenait effectivement aux potiers bressans.
- 208 A partir d'un matériel de référence et d'un échantillonnage large réalisé sur différents sites archéologiques de la région Rhône-Alpes, une étude des compositions chimiques a été entreprise. Son objectif était de définir les productions des ateliers de Meillonnas-Treffort, afin de pouvoir les identifier sur les sites de consommation et aborder le problème de la diffusion de cette production. Le cas de l'atelier d'Étrepigny n'est traité que de façon secondaire.

Échantillonnage

- 209 Soixante-trois céramiques à glaçure verte collectées lors de ramassages de surface dans les environs de Meillonnas servent de références pour l'étude de cet atelier, ainsi que 4 échantillons d'argile blanche prélevés dans les niveaux de « blanc de Bresse » de la carrière de la Razza à Meillonnas. Pour l'atelier d'Étrepigny, seules 4 céramiques collectées lors de ramassages de surface ont été analysées. On trouve dans le tableau suivant (**tableau 10**) le détail de cet échantillonnage de référence.

Tableau 10. Composition de l'échantillonnage de référence

lieu de découverte	numéro d'analyse
Meillonnas Les Tupinières	MRL38 à MRL40
Meillonnas Les Tupinières, T1 (1)	MRL76 à MRL90 MRL141 à MRL155
Meillonnas Les Tupinières Four Giroud	MRL236 à MRL248 MRL251 à MRL252
Treffort Mas Girard T14 T13 T12	MRL221 à MRL225 MRL226 à MRL230 MRL231 à MRL235
Environs de Meillonnas	n = 63
"Blanc de Bresse" Meillonnas Carrière de la Razza	MRL468 à MRL470 MRL158 n = 4
Étrepigney	MRL130 à MRL133 n = 4

- 210 A ces exemplaires collectés sur les sites d'atelier, on a comparé 89 céramiques à glaçure verte provenant de divers sites archéologiques dits de consommation par opposition aux sites d'atelier, (**tableau 11**).

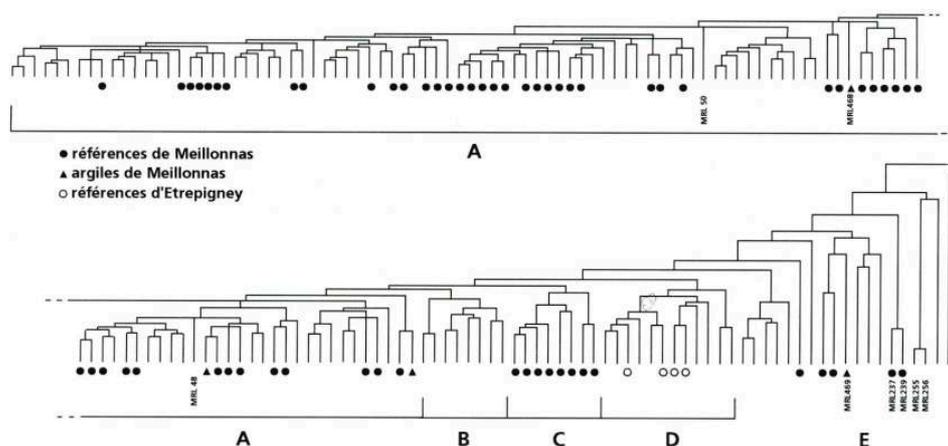
Tableau 11. Liste des ensembles analysés, provenant des sites de consommation

lieu de découverte	numéro d'analyse
Anse (69)	MRL59
Besançon (25)	MRL314 et MRL315
Bressieux (38)	MRL253
Chalon-sur-Saône (71)	MRL44 à MRL54
Château-Gaillard (01)	MRL63 et MRL64
Genève (CH)	MRL316 à MRL320
Grenoble (38)	MRL312
La Chapelle-du-Châtelard (01)	MRL55
Lyon (69)	
A. Max	MRL1 à MRL5
Bellecour	MRL8
St.-Vincent	MRL105 à MRL112
A. Poncet	MRL120 à MRL129
Meillonnas château (01)	MRL102
Montagnieu (01)	MRL60 à MRL62
Nantua (01)	MRL134 à MRL140
Neuville-sur-Ain (01)	MRL65 à MRL74
St. Paul-Trois-Châteaux (26)	MRL255 et MRL256
Ternand (69)	MRL75
Valence (26)	MRL254
Vienne (38)	MRL113 à MRL119
Villefranche-sur-Saône (69)	MRL56 à MRL58
Viriat (01)	MRL41 à MRL43 MRL101
Vulbens (74)	MRL6 et MRL7
Total échantillonnage	n = 89

Classification préliminaire

- 211 Une première classification des données chimiques a été effectuée par analyse de grappe. Le résultat de ces calculs est exprimé sous la forme d'un dendrogramme (fig. 52). Sur ce type de diagramme on observe des regroupements en fonction des ressemblances de composition chimique³¹ des individus entre eux.

52- Dendrogramme de classification des céramiques analysées



Mise en évidence de quatre groupes

- 212 Sur le graphique de la figure 52 les exemplaires provenant des ramassages de surface dans les environs de Meillonnas sont figurés par un point noir, les prélèvements de « Blanc de Bresse »

par un triangle noir et les références d'Étrepigny par un rond blanc. Les exemplaires provenant de sites de consommation n'ont pas de symbole.

- 213 Ce diagramme met en évidence la présence de quatre groupes distincts notés A, B, C et D et matérialisés par des crochets.
- Dans le groupe A les hauteurs de jonction entre les différents individus sont faibles. Les exemplaires qui constituent ce groupe ont des caractéristiques chimiques communes : la probabilité pour qu'ils aient tous été fabriqués dans le même atelier est donc élevée. Cette probabilité est cependant plus faible pour les exemplaires qui se classent en position marginale entre les différents sous-groupes composant le groupe A, et que l'on désigne sous le nom de marginaux internes. La même restriction s'applique aux exemplaires qui se classent dans la partie droite du groupe et qui ont des hauteurs de fusion avec les autres exemplaires plus élevées. En effet, plus on s'éloigne des caractéristiques du groupe, plus on risque de se trouver dans le cas d'une ressemblance accidentelle.
 - Les groupes B, C et D sont constitués de peu d'exemplaires et dans chacun d'eux les céramiques ont des caractéristiques chimiques communes : la probabilité pour qu'au sein de chaque groupe tous les exemplaires proviennent d'un même atelier est donc élevée. Toutefois, les effectifs de ces groupes étant faibles, on ne peut exclure qu'une céramique d'origine différente puisse se classer dans l'un d'eux simplement parce que sa composition chimique est un peu plus proche de certains exemplaires de ce groupe que des exemplaires appartenant aux autres groupes en présence.
- 214 Dans la partie droite du dendrogramme se rassemblent des exemplaires dont la hauteur de fusion avec les autres groupes est élevée, ils constituent l'ensemble E. Leurs compositions chimiques sont variées et très différentes de celles des groupes A, B, C et D.
- 215 Pour permettre la comparaison entre les compositions chimiques des différents groupes, les moyennes (m) et écarts-types³² (s) des groupes A, B, C et D sont présentés dans le tableau suivant (**tableau 12**). La moyenne de l'ensemble E ne figure pas dans ce tableau, car les exemplaires ont des compositions chimiques trop variées pour que le calcul des moyennes ait une signification.
- 216 Après cette description générale de la classification, on étudiera successivement le cas des différents groupes mis en évidence sur le diagramme.

Tableau 12. Moyennes de chacun des groupes tels qu'ils sont définis dans la fig. 52

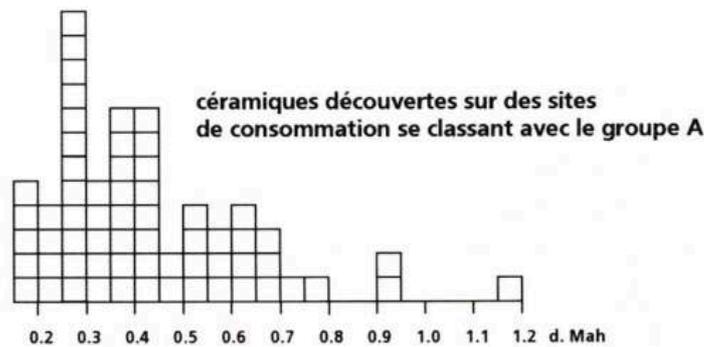
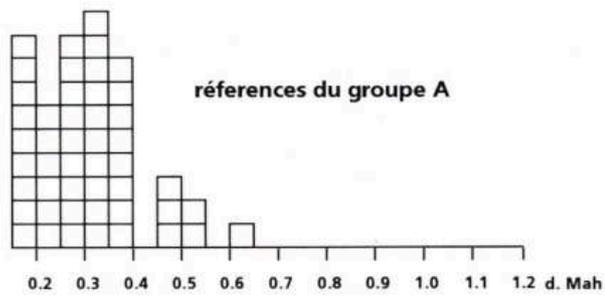
ELEMENTS MAJEURS EN POURCENTAGES D'OXYDES											
		Na2O	K2O	MgO	CaO	MnO	Al2O3	Fe2O3	SiO2	TiO2	P2O5
groupe A n = 106	m	0,14	1,2	0,46	0,45	0,01	16,2	1,67	79,3	0,66	0,1
	s	0,13	0,3	0,06	0,13	0,008	1,2	0,31	1,3	0,046	0,1
groupe B n = 8	m	0,24	1,1	0,48	1,12	0,011	16,5	1,6	77,9	0,626	0,3
	s	0,13	0,3	0,06	0,3	0,008	1,3	0,31	1,2	0,025	0,2
groupe C n = 8	m	0,07	0,7	0,42	0,41	0,012	17,8	3,26	76,4	0,693	0,1
	s	0,07	0,2	0,07	0,06	0,008	1,1	0,57	0,8	0,042	0
groupe D n = 8	m	0,11	1,3	0,45	0,47	0,016	18,2	1,96	76,1	1,035	0,1
	s	0,1	0,4	0,05	0,15	0,005	1,4	0,39	1,5	0,159	0

ELEMENTS TRACES EN PPM											
		Rb	Sr	Ba	Ni	Zn	Cr	Zr	La	Ce	V
groupe A n = 106	m	56	48	181	32	24	69	389	37	73	81
	s	15	7	40	6	14	9	57	14	10	9
groupe B n = 8	m	52	69	205	29	30	64	364	27	69	77
	s	15	8	32	4	12	7	37	12	4	10
groupe C n = 8	m	32	39	124	38	21	75	412	39	70	88
	s	8	7	23	5	7	11	35	13	9	26
groupe D n = 8	m	62	60	274	31	52	62	421	56	78	99
	s	15	4	64	6	17	8	60	27	10	14

Groupe A

- 217 Ce groupe rassemble la majorité des références de Meillonnas, soit 40 céramiques collectées à Meillonnas au lieu-dit « Les Tupinières », 9 exemplaires recueillis dans la commune voisine de Treffort, et 3 échantillons de « blanc de Bresse ». Soixante céramiques provenant de divers sites archéologiques régionaux se classent également dans ce groupe.
- 218 Le mélange des exemplaires provenant de sites de consommation avec les références semble satisfaisant. Pourtant, il a paru nécessaire de vérifier la cohérence du groupe A en calculant plus précisément la ressemblance entre les compositions chimiques des exemplaires de référence et celles des exemplaires provenant de sites d'habitat. Cette comparaison a été réalisée en calculant la distance de Mahalanobis (Picon 1984a) de chacun des exemplaires provenant de sites de consommation par rapport à un groupe³³ constitué uniquement des références de la région de Meillonnas se classant dans le groupe A. Cette distance mesure le plus ou moins grand éloignement des compositions chimiques de chaque exemplaire par rapport aux caractéristiques du groupe. Pour simplifier la présentation de ces calculs, le résultat est exprimé sous forme d'histogrammes (fig. 53). L'histogramme présenté en haut de la figure 53 correspond au groupe constitué par les références, en dessous est présenté l'histogramme des exemplaires provenant de sites d'habitat. On voit que les modes³⁴ des deux histogrammes sont très peu décalés. On peut donc considérer que le groupe A rassemble des exemplaires qui, dans leur grande majorité, ont été fabriqués dans les mêmes ateliers.

53 - Histogrammes des distances du groupe A



- 219 A l'issue de cette vérification, on peut avancer que tous les exemplaires provenant de sites de consommation et se classant dans le groupe A ont une forte probabilité d'être des productions de l'atelier de Meillonnas. On fera toutefois une réserve pour les céramiques MRL48 et MRL50 et l'argile MRL468 qui ont des positions assez marginales au sein du groupe (marginaux internes).

Groupe B

- 220 Ce groupe est composé uniquement d'exemplaires provenant de sites de consommation : trois exemplaires de Genève, deux exemplaires de Lyon Saint-Vincent, un exemplaire de Neuville, un exemplaire de Vienne et un exemplaire découvert dans les fouilles du château de Meillonnas.
- 221 Ces exemplaires ont comme caractéristique commune des taux de chaux plus élevés que dans tous les autres groupes ($\text{CaO} = 1,11\%$). C'est d'ailleurs principalement sur ce constituant que repose la distinction entre le groupe B et le groupe A, les différences sur les autres constituants étant relativement faibles. On peut émettre deux hypothèses pour expliquer ceci :
- soit le groupe B correspond aux productions d'un atelier différent de Meillonnas, mais situé dans la région et employant un type d'argile voisin,
 - soit il s'agit de productions réalisées à Meillonnas même, mais dans une pâte légèrement différente à la suite d'un changement de banc argileux dans l'exploitation de la carrière.
- 222 Cette dernière hypothèse semble peu probable, car le fait qu'aucune des références de Meillonnas ne se classe parmi le groupe B incite à la plus grande prudence. De plus, parmi les prélèvements d'argile effectués autour de Meillonnas, aucun ne présente ce

type de composition chimique. L'hypothèse d'un atelier différent est donc la plus vraisemblable.

- 223 Il semble difficile, actuellement, d'en dire plus sur ce point. Il est certes possible que l'échantillonnage de référence tel qu'il a été réalisé ne soit pas représentatif de la totalité des productions du secteur de Meillonnas. De plus tous les ateliers constituant ce centre de production n'ont probablement pas été localisés. Ainsi à Saint-Etienne-des-Bois des installations sont mentionnées par les textes, mais n'ont pas été repérées lors des prospections.

Groupe C

- 224 Le groupe C rassemble des exemplaires dont la caractéristique commune réside dans des taux d'oxyde de fer plus élevés que dans les groupes A, B et D ($\text{Fe}_2\text{O}_3 = 3,25\%$). De plus, tous ces exemplaires ont été collectés lors des prospections à Meillonnas. Ceci conduit à formuler deux hypothèses quant à l'origine du groupe C :

- soit le groupe C rassemble des exemplaires fabriqués à Meillonnas avec une pâte légèrement différente du fait d'un changement de banc argileux dans la carrière,
- soit le groupe C correspond aux productions d'un autre atelier dans la région dont la commercialisation se serait faite par l'intermédiaire de Meillonnas.

- 225 La première hypothèse semble la plus vraisemblable, car ce groupe contient uniquement des références. De plus, la principale différence de composition chimique entre le groupe C et le groupe A réside dans les taux d'oxyde de fer. Or, on a pu vérifier que la teneur en oxydes de fer est très variable selon les bancs dans les argiles pliocènes utilisées à Meillonnas (cf. *supra*). L'hypothèse d'un atelier à Meillonnas utilisant un banc d'argile légèrement différent est donc très probable.

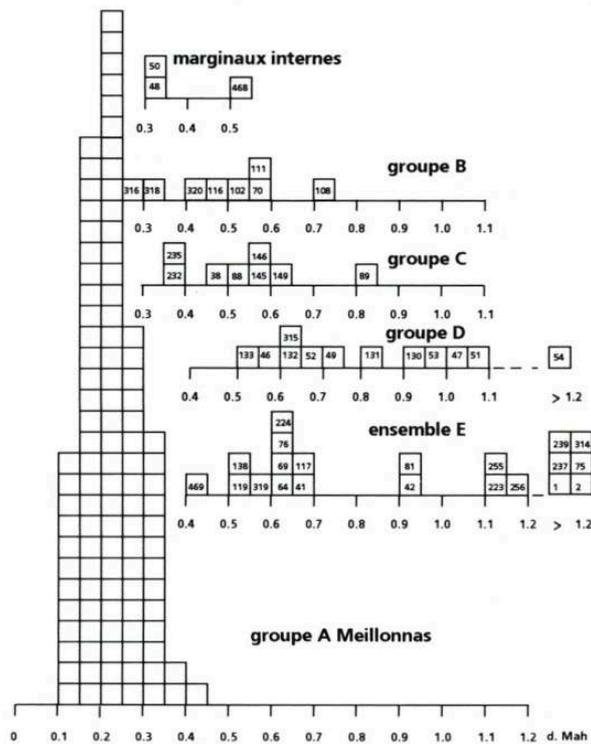
Groupe D

- 226 Dans le groupe D se classent sept céramiques découvertes à Chalon-sur-Saône, un exemplaire de Besançon et quatre références de l'atelier d'Étrepigny (Jura).
- 227 Les différences de composition chimique entre les références d'Étrepigny et celles de Meillonnas sont assez faibles ; ceci était prévisible du fait de la grande similitude des gisements argileux utilisés dans les deux ateliers. En effet, l'atelier d'Étrepigny est situé comme Meillonnas dans des formations argileuses pliocènes. Les « argiles d'Étrepigny » sont des argiles blanches avec des intercalations de niveaux noirs, assez similaires à celles de Meillonnas³⁵. Les principales différences résident dans des taux de titane, baryum et zinc plus élevés à Étrepigny qu'à Meillonnas. Ces différences sont suffisantes pour que la distinction entre les deux ateliers ne pose pas de problème.
- 228 Les exemplaires de sites de consommation se classant dans le groupe D ne sont assurément pas des productions de l'atelier de Meillonnas. Sachant qu'Étrepigny est un autre atelier important (environ 120 km au nord de Meillonnas) et que les quatre références de cet atelier se classent dans le groupe D, il existe une bonne probabilité pour que les exemplaires de Chalon-sur-Saône et Besançon soient originaires d'Étrepigny. De plus, ce sont les deux sites les plus proches d'Étrepigny qui justement présentent ces caractéristiques.

Ensemble E

- 229 Dans cet ensemble se classent toutes les céramiques qui ont des compositions chimiques très différentes des groupes A, B, C et D. Les jonctions entre la plupart des exemplaires se font très haut ce qui indique des compositions chimiques hétérogènes et donc des origines variées. Les différences de compositions chimiques entre les exemplaires des autres groupes sont très importantes : aucun de ces exemplaires n'est attribuable à Meillonas ou à Étrepigny.
- 230 On examinera cependant le cas particulier des céramiques MRL255 et MRL256 dont les compositions chimiques se ressemblent beaucoup (jonction très basse sur la grappe). Elles sont très différentes du groupe A et du groupe D et ne peuvent donc être originaires ni de Meillonas ni d'Étrepigny. Ces deux exemplaires ont été découverts à Saint-Paul-Trois-Châteaux et présentent des affinités avec les compositions chimiques des argiles de l'Uzège (Gard) ou de Bollène (Vaucluse). Il faut vraisemblablement rechercher leur origine dans cette région.
- 231 Six exemplaires collectés lors des ramassages de surface dans la région de Meillonas se classent dans cet ensemble. Parmi eux, deux exemplaires attirent l'attention : MRL237 et MRL239 dont les compositions chimiques diffèrent du groupe A surtout par leurs taux de phosphore et de baryum. Sachant que les teneurs élevées de ces constituants révèlent fréquemment la présence d'une altération de composition chimique au cours de l'enfouissement, il n'est pas impossible que ces exemplaires soient des productions de l'atelier de Meillonas.
- 232 La méthode de classification par analyse de grappe employée ci-dessus est insuffisante pour quantifier les dissemblances réelles entre les groupes. On a donc utilisé le calcul des distances de Mahalanobis qui permet d'affiner la classification et donc de vérifier si les hypothèses formulées ci-dessus quant à l'origine des différents groupes sont fondées ou non. Un groupe de référence a été constitué en incluant tous les exemplaires se classant lors de l'analyse de grappe dans le groupe A sauf les marginaux internes MRL48, MRL50 et MRL468.
- 233 On a calculé la distance de chacun des exemplaires qui constituent ce groupe par rapport au centre du groupe. Le résultat de ce calcul est présenté sous forme d'un histogramme des distances de Mahalanobis (**fig. 54**). Trois exemplaires se placent en position marginale vers les valeurs élevées des distances de Mahalanobis ; ils ont donc une probabilité moindre d'appartenir au groupe.

54- Histogramme des distances entre les différents groupes et le groupe de Meillonnas



- 234 On a ensuite comparé les marginaux internes MRL48 et MRL50 à ce groupe de référence. Leurs distances sont inférieures aux distances maximales des exemplaires qui ont servi à constituer le groupe. Bien que situés parmi les distances de Mahalanobis les plus élevées, ces exemplaires ont une bonne probabilité d'être des productions de Meillonnas.
- 235 Le cas de l'argile MRL468 est différent. Elle se place sur la grappe en position marginale à l'intérieur du groupe A. Sa distance de Mahalanobis par rapport au groupe A est légèrement supérieure à la distance de Mahalanobis maximale des exemplaires du groupe. Ceci s'explique aisément : un prélèvement réduit d'argile a rarement une composition identique à la pâte céramique une fois travaillée et donc homogénéisée. C'est d'autant plus vrai dans le cas des argiles de Bresse dans lesquelles on sait qu'il existe des variations selon les bancs et à l'intérieur des bancs. On peut faire le même type d'observation pour MRL469 qui, elle, se classe dans l'ensemble E. Les différences de compositions chimiques qui lors de l'analyse de grappe l'éloignaient du groupe A s'inscrivent en fait dans les lois de variations internes du groupe : c'est pourquoi MRL469 se rapproche sur l'histogramme des distances de Mahalanobis. Sa distance reste cependant parmi les maximales du groupe.
- 236 Pour ce qui est des autres groupes, on observe sur la figure 54 un décalage régulier des histogrammes des distances de Mahalanobis par rapport au groupe de Meillonnas (groupe A).
- 237 - Les groupes B et C sont les plus proches du groupe A. Ceci n'est pas en désaccord avec l'hypothèse de l'existence d'un autre atelier proche de Meillonnas ou de l'utilisation d'un banc d'argile différent au sein d'une même formation géologique.

- 238 - Le groupe D est plus éloigné. Ceci n'est pas en contradiction avec l'hypothèse d'un atelier plus éloigné tel Étrepigny.
- 239 Quant à l'ensemble E, tous les exemplaires (sauf l'argile MRL469) ont des distances de Mahalanobis très supérieures aux distances maximales du groupe. On ne peut donc pas les attribuer à Meillonnas.
- 240 Cette étude a permis de caractériser l'atelier de Meillonnas et d'aborder le problème de la diffusion de sa production. D'après les résultats des analyses et classifications on peut dire que l'on trouve des céramiques à glaçure verte assurément originaires de Meillonnas sur les sites suivants : Anse (69), Bressieux (38), Chalon-sur-Saône (71), Château-Gaillard (01), Genève (CH), Grenoble (38), La-Chapelle-du-Châtelard (01), Lyon (69), Meillonnas (01), Montagnieu (01), Nantua (01), Neuville-sur-Ain (01), Valence (26), Vienne (38), Villefranche-sur-Saône (69), Viriat (01), Vulbens (74).
- 241 Quant à l'atelier d'Étrepigny, les quelques analyses réalisées permettent de formuler l'hypothèse que ses productions ont été peu diffusées vers le sud puisque les seuls sites (parmi ceux qui ont été étudiés ici) où l'on a pu les reconnaître sont Chalon-sur-Saône (71) et Besançon (25).
- 242 Le dernier tableau (**tableau 13**) donne une synthèse des attributions d'origine réalisées à la suite de cette étude.

Tableau 13. Attribution d'origine des exemplaires provenant des sites de consommation

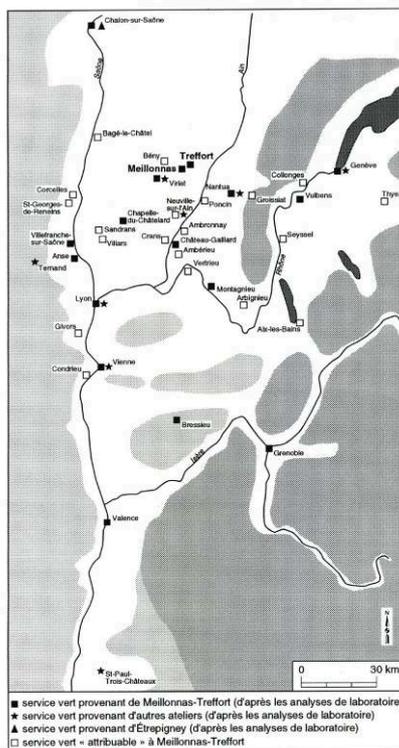
lieu de découverte	attributions à Meillonnas	attributions à Étrepigny	inclassables
Anse (69)	MRL59	MRL59	
Besançon (25)	MRL314 et MRL315		MRL314 (ens. E)
Bressieux (38)	MRL253	MRL253	
Chalon-sur-Saône (71)	MRL44 à MRL54	MRL44 et MRL45 MRL48 et MRL50	MRL46 et MRL47 MRL49 MRL51 à MRL54
Château-Gaillard (01)	MRL63 et MRL64	MRL63 et MRL64	
Genève (CH)	MRL316 à MRL320	MRL317	MRL319 (ens. E) MRL316 (gr. B) MRL318 (gr. B) MRL320 (gr. B)
Grenoble (38)	MRL312	MRL312	
La Chapelle-du-Châtelard (01)	MRL55	MRL55	
Lyon (69)			
A. Max	MRL1 à MRL5	MRL3 à MRL5	MRL1 (ens. E) MRL2 (ens. E)
Bellecour	MRL8	MRL8	
St-Vincent	MRL105 à MRL112	MRL105 à MRL107 MRL109 et MRL110 MRL112	MRL108 (gr. B) MRL111 (gr. B)
A. Poncet	MRL120 à MRL129	MRL120 à MRL129	
Meillonnas château (01)	MRL102		MRL102 (gr. B)
Montagnieu (01)	MRL60 à MRL62	MRL60 à MRL62	
Nantua (01)	MRL134 à MRL140	MRL134 à MRL137 MRL139 et MRL140	MRL138 (ens. E)
Neuville-sur-Ain (01)	MRL65 à MRL74	MRL65 à MRL68 MRL71 à MRL74	MRL69 (ens. E) MRL70 (gr. B)
St. Paul-Trois-Châteaux (26)	MRL255 et MRL256		MRL255 (ens. E) MRL256 (ens. E)
Ternand (69)	MRL75		MRL75
Valence (26)	MRL254	MRL254	
Vienne (38)	MRL113 à MRL119	MRL113 à MRL115 MRL118	MRL116 (gr. B) MRL117 (ens. E) MRL119 (ens. E)
Villefranche-sur-Saône (69)	MRL56 et MRL58	MRL56 et MRL58	
Viriat (01)	MRL41 à MRL43 MRL101	MRL43 MRL101	MRL41 (ens. E) MRL42 (ens. E)
Vulbens (74)	MRL6 et MRL7	MRL6 et MRL7	
Total		n=60	n=8 n=21

243 A. S.

Un commerce interrégional

244 Rappelons que les recherches sur les ateliers de Meillonnas-Treffort en général, et sur le service vert en particulier, ont été envisagées lorsque l'on a pris conscience que nombre de fouilles régionales restituaient une quantité plus ou moins importante de cette vaisselle très caractéristique. Cette large diffusion attestait la vitalité commerciale des ateliers producteurs qui méritaient une attention particulière. Dès 1985 débutait une enquête auprès des archéologues et responsables d'opérations dans la région, afin de dresser une carte de diffusion du service vert aussi complète que possible³⁶. Nous étions en cela aidés par la grande facilité qu'il y a à distinguer ce type de vaisselle, sans avoir nécessairement recours aux services d'un spécialiste. Les informations recueillies, croisées avec les résultats des analyses de laboratoire, donnent une bonne idée de la répartition des sites de consommation et confirment l'ampleur de la production des ateliers de Meillonnas-Treffort (**fig. 55**). Cependant cette carte ne saurait être exhaustive, puisque les découvertes se poursuivent à l'heure actuelle. Du moins, les limites de la diffusion commerciale des ateliers se dessinent, même si les analyses de pâte, confirmant l'attribution à Meillonnas, ne concernent que dix-sept sites sur les trente-sept répertoriés.

55 - Proposition de restitution de l'aire de diffusion du service vert depuis Meillonnas-Treffort



Sites ayant restitué du service vert attribué ou attribuable aux ateliers de Meillonnas-Treffort :

Ain :

Ambérieu-en-Bugey, Ambronay, Arbignieu, Bagé-le-Chatel, Bény, La Chapelle-du-Châtelard, Château-Gaillard, Collonges, Crans, Groissiat-Nerchat, Montagnieu, Nantua, Neuville-sur-Ain, Poncins, Sandrans, Villars-les-Dombes, Viriat

Drôme :

Valence

Isère :

Bressieux, Grenoble, Vertrieu, Vienne

Rhône :

Anse, Condrieu, Corcelles-en-Beaujolais, Givors, Lyon, Saint-Georges-de-Reneins, Villefranche-sur-Saône

Savoie :

Aix-les-Bains

Haute-Savoie :

Annecy, Seyssel, Thonon-les-Bains, Thyez, Vulbens

Saône-et-Loire :

Chalon-sur-Saône

Suisse :

Genève

- 245 La répartition des lieux de découverte de poteries du service vert montre un rayonnement commercial relativement large des ateliers bressans. Tout à fait logiquement, la concentration des sites dans la plaine de l'Ain est très sensible. Les confins se signalent aussi assez clairement. Au nord (Chalon-sur-Saône et Besançon) les productions de Meillonnas-Treffort se heurtent à la concurrence des potiers d'Étrepigny (Jura).
- 246 D'autres séries d'analyses de composition des pâtes permettraient de mieux situer la limite entre les aires d'influence de ces deux centres de production : zones de répulsion ou au contraire d'interpénétration. Il est aussi probable qu'entre ces deux pôles, d'autres ateliers de moindre envergure, non encore répertoriés, aient proposé des produits comparables au service vert. Les résultats des analyses de certains échantillons provenant de sites de consommation, notamment le groupe B, laissent cette hypothèse ouverte (cf. *supra*).
- 247 Au sud de Valence, la rareté ou l'absence de service vert s'explique sans doute, par l'influence d'autres lieux de production à forte renommée comme les ateliers provençaux d'Uzège ou de la région de Bollène. Plus près de nous, au nord de Valence, les argiles kaoliniques de la moyenne vallée du Rhône ont favorisé l'éclosion de nombreux ateliers produisant également des poteries réfractaires (secteur de Larnage, par exemple) (cf. chapitre suivant).
- 248 La Saône, au nord de Lyon, et le Rhône au sud constituent une barrière occidentale que le service vert ne franchit pas, à l'exception de quelques sites particulièrement proches des cours d'eau (Anse, Villefranche, Corcelles, Saint-Georges-de-Reneins, ou Givors et Condrieu).
- 249 Cette vaisselle de qualité, culinaire et de table, n'a pas rencontré de concurrence marquée vers l'est puisqu'on la retrouve en Suisse, en Haute-Savoie et en Dauphiné. La barrière infranchissable semble avoir été la montagne. Jusqu'à présent nous n'avons aucun indice de sa présence en zone montagneuse.
- 250 **B. M.-P. et E. F.-B.**

Conclusion

- 251 L'enquête de terrain sur les ateliers de la région de Meillonnas a, en grande mesure, confirmé les données d'archives et les a considérablement enrichies. Les communes de Meillonnas et de Treffort ont été largement explorées et prospectées (vingt-cinq hectares, près de 13 000 tessons recueillis et étudiés). La grande quantité du mobilier en pâte blanche et glaçure verte, que les fouilles régionales mettent au jour de plus en plus souvent, prouve encore une fois que ces centres de production ont eu une importante activité, surtout aux XVI^e et XVII^e s. L'étude typologique du matériel ramassé en surface, confrontée avec les points de prélèvement, reflète l'histoire de l'artisanat dans le secteur, et le déplacement des ateliers au fil du temps.
- 252 La présence d'une matière première argileuse abondante et facile d'accès est, à l'évidence, le moteur de l'implantation d'un artisanat de la terre cuite dans le secteur. Les diverses qualités de ces argiles ont favorisé la fabrication de produits variés ; vaisselle culinaire réfractaire, vaisselle de table glaçurée, ustensiles domestiques, mais aussi creusets et carreaux de poêles. Parce qu'ils en avaient les moyens, les potiers ont su s'adapter à l'évolution du marché, garantissant ainsi la pérennité de leur activité.
- 253 Les ateliers les plus anciens (mentionnés également dans les textes dès 1416) se sont installés aux Tupinières (commune de Meillonnas). Quelques arguments, bien que rares, laissent penser à une origine fort ancienne comme la présence de becs pontés et pots à cuire sans col, à lèvres évasées ou en bandeau (XII-XIII^e s.). Mais la production connaît réellement quelque importance, semble-t-il, au XV^e s. avec une spécialisation dans la poterie culinaire (marmites) et de larges formes ouvertes (bassins) en pâte grise ou brun clair sans revêtement. Dès la fin du XV^e s. et durant les XVI^e et XVII^e s., des ateliers fabriquant une vaisselle de qualité, culinaire mais surtout de table à la glaçure vert vif caractéristique, connaissent un réel succès économique. Ils s'étendent sur le territoire de Treffort, avec leur centre principal au Mas Girard, mais également au Mas Groboz et au Mas Guy. L'importance du rayonnement commercial de ces ateliers a été mise en évidence à partir d'environ cent cinquante analyses de pâte qui attestent la diffusion commerciale de grande ampleur atteinte par ces centres de production. Leurs céramiques sont largement diffusées dans la quasi totalité de la plaine de l'Ain et descendent dans la vallée du Rhône jusqu'à Valence. Rien d'étonnant à ce que les pays de l'Ain aient été largement approvisionnés, mais plus surprenant est de retrouver les produits de Meillonnas-Treffort en grande quantité à Lyon, Vienne et Valence, et de constater aussi la poussée commerciale vers l'est (Haute-Savoie, Suisse). La ville de Grenoble est également atteinte, bien que marginalement. Les ateliers, du service vert semblent avoir dû, en revanche, limiter leur diffusion vers le nord (pays de la Saône), où l'atelier concurrent d'Étrepigny (Jura) est bien implanté.
- 254 Enfin, à la fin du XVII^e s. et jusqu'au début du XX^e s., les ateliers désormais rassemblés au hameau de la Razza, produisent des poteries relativement banales, à couverte monochrome jaune, orangée ou brune qui n'offrent pas d'originalité par rapport aux produits de Bourg-en-Bresse qui leur font, semble-t-il, une concurrence néfaste. Meillonnas reste cependant réputé grâce à l'installation de la faïencerie dans le château et à l'exploitation des carrières d'argiles qui, par leur qualité réfractaire, permettent la fabrication de moules et creusets pour l'industrie.
- 255 Aux XVI^e et XVII^e s., la région semble donc avoir été sillonnée par un trafic de céramiques qui atteste, si besoin était, le rendement des ateliers de Meillonnas et de

Treffort et leur capacité à fabriquer des produits de bonne qualité pouvant atteindre des marchés relativement éloignés. En cela les potiers ont pu profiter d'une viabilité relativement facile en raison des faibles reliefs et d'un réseau hydrographique dense.

- 256 La vitalité commerciale de ce centre potier apparaît dans les sources écrites explorées, mais cependant de façon peu significative. Rappelons que les potiers disposaient de « bancs » pour la vente, sous les halles de Treffort dès 1349. Le nombre de ces bancs n'a d'ailleurs cessé d'augmenter jusqu'au début du XVI^e s. Malheureusement, au-delà, on ignore l'évolution de ce centre de distribution, faute de registre des redevances. En revanche, les informations directes sur les modalités du transport font défaut : les voituriers mentionnés en 1761 semblent ne transporter que de la terre. Mais la voie d'eau (l'Ain et le Rhône, mais aussi la Saône) est suggérée par la présence d'un revendeur grossiste de vaisselle de Meillonnas installé à Pont-de-Veyle en 1635.
- 257 Certes, la diffusion des ateliers de Meillonnas-Treffort garde un caractère régional. Mais le phénomène est frappant dans la mesure où il s'agit de vaisselle courante. Dans l'état actuel des connaissances, peu de centres de production en secteur rhônalpin se signalent par une telle ampleur et une telle durée dans la commercialisation de produits populaires. Exceptionnel ou exemplaire, le cas de Meillonnas-Treffort méritait qu'on lui prêtât une attention particulière.
- 258 **E. F.-B.**

NOTES

1. Responsable de la fouille F. Villedieu.
2. Responsable de la fouille F. Raynaud.
3. A.D. Ain : C. 112, mémoire sur la manufacture de faïence.
4. Le travail réalisé dans le cadre du Projet collectif de recherche H 19 a porté seulement sur la production des poteries traditionnelles. L'étude des faïences de Meillonnas (faïencerie du château) est menée depuis 1987 par J. Rosen et son équipe dans le cadre d'une fouille programmée et du programme de recherche national sur la faïence française. Ces fouilles ont montré que le château fut aussi le lieu de productions plus éphémères, comme les faïences brunes, les grès et aussi des poteries glaçurées des XVIII^e et XIX^e s. Ce travail a servi de référence pour compléter les informations fournies par les ramassages de surface en ce qui concerne cette dernière catégorie de vaisselle (Rapport de fouilles programmées 1988-1991 ; Rosen 1993).
5. Cartes géologiques de Saint-Amour et de Bourg-en-Bresse au 1/50 000. BRGM.
6. D'après la coupe de la carrière de la Razza publiée par Paul Darnand (Darnand 1989).
7. D'après les recherches de J. Rosen sur la faïencerie du château de Meillonnas.
8. A.D. Côte d'Or : B 10158 à B 10280.
9. A.D. Côte d'Or : B 743, f° 87v°-89v°.
10. A.D. Côte d'Or : B 747 f° 61-83.
11. A.D. Côte d'Or : B 10276, f° 54 : *Receptit de et pro locagio quinque bancharum tuppinariorum in dicta ala de Trefforti vendetum et externum pro dictum castellanum locatorum qualibet bancha viginti denariis...(1525).*
12. A.D. Côte d'Or : B 11595 et A.D. Ain : Mi 0331, f° 179-198, P 213v°.

13. Ain : 4B.
14. A.D. Ain : 9B.
15. A.D. Ain : B 96, B 84, B 221, B 66. (XVIIe et XVIIIe s.).
16. A.D. Ain : 3E 12343.
17. A.D. Ain : 3E 5196-5203, 3E 5204, versement de Me Berger.
18. A.D. Ain : 3E 2190-2191 ; Pont-de-Veyle, cartons n° 7, 20, 22, 55, 57, 65.
19. -A.D. Ain : C 112, mémoire sur la manufacture de faïence rédigé par le seigneur de Meillonnas, H. de Marron, en 1761.
20. A.D. Ain : versement de Me Berger, n° 5 : 2 nov. 1679.
21. A.D. Ain : versement de Me Berger, n° 5 : 10 oct. 1683.
22. A.D. Ain : versement de Me Berger, n° 5 : 3 oct. 1677.
23. A.D. Ain : registres des états des sections des communes de Treffort et Meillonnas.
24. A.D. Ain : C 112, 1761 (cf. note 19).
25. A.D. Ain : 3E 2190, f°27v° - 28v°, 26 déc. 1635.
26. Ce four a été découvert fortuitement en 1974 dans la propriété de la famille Giroud qui a très largement ouvert l'accès au mobilier qui comblait le four. Que Mme Giroud et ses enfants soient ici remerciés. Notre gratitude va aussi à M. P. Darnand pour toutes les informations qu'il nous a fournies et son aide efficace sur le terrain.
27. A. D. Ain, 53M2. La vaste enquête des Préfets, menée à l'échelle du pays, à l'instigation du Ministère de l'Intérieur, devait dresser le tableau des ressources, des pratiques et capacités de l'artisanat céramique de façon à mieux répondre aux effets de la concurrence étrangère. Les réponses des maires des communes aux préfets sont une source irremplaçable de renseignements pour qui s'intéresse au sujet.
28. Nous remercions Me Berger, ancien notaire de Treffort, pour les renseignements fournis et l'accès à la collection des « carreaux émaillés » de Treffort.
29. Indications fournies par L. Moyret (†), (Rapport de fouille de sauvetage 1985).
30. Voir note 26.
31. La hauteur du segment reliant deux ou plusieurs individus est fonction du degré de dissimilarité de leurs compositions chimiques ; plus le segment est court plus les individus se ressemblent, et, inversement, plus la jonction se fait haut plus les individus sont différents.
32. L'écart-type mesure la dispersion des valeurs par rapport à la moyenne.
33. Ici les calculs ont été réalisés en tenant compte uniquement des huit constituants majeurs : K₂O, MgO, CaO, MnO, Al₂O₃, Fe₂O₃, SiO₂, TiO₂.
34. Un mode au sens statistique du terme correspond à la classe de distances la mieux représentée.
35. BRGM. Carte géologique de Dole au 1/50 000.
36. Nous tenons à remercier ici tous ceux qui ont aimablement participé à notre enquête en signalant les lieux de découverte et en mettant à notre disposition, pour étude et analyses, le mobilier dont ils disposaient.